



## LES POPULATIONS IMMIGREES DE SEINE-SAINT-DENIS

L'immigration est l' « installation dans un pays [ou ici un département] d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays »<sup>1</sup>. La Seine-Saint-Denis est, en 2015, le premier département d'accueil des populations immigrées en France<sup>2</sup>. La diversité d'origines des populations immigrées y est très forte. Ces constats font de la Seine-Saint-Denis un territoire privilégié pour l'étude des migrations. Ainsi, analyser l'immigration dans le département peut contribuer à saisir une part essentielle de son identité, loin de certaines représentations péjoratives parfois véhiculées.

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'attache de longue date à valoriser la diversité culturelle du territoire et son ouverture au monde. Il met en œuvre de multiples partenariats et coopérations à l'international. Il soutient les porteurs de projets du territoire. Il anime des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale pour les jeunes et des actions de sensibilisation aux questions internationales et du développement durable.

Une précédente étude avait permis de traiter des populations étrangères en Seine-Saint-Denis. Elle se concluait notamment par l'intérêt de mieux appréhender la présence, sur le territoire départemental, des étrangers, au-delà même de la question du statut de résidence<sup>3</sup>.

La présente étude doit permettre de mieux apprécier les enjeux et les besoins à prendre en compte dans la conduite des politiques départementales. Citons, à titre d'exemples, les enjeux relatifs à l'accès aux droits sociaux, à la prévention et à la lutte contre les discriminations, ou encore les points d'appui que peut constituer la diversité linguistique du territoire pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Cette étude, réalisée à partir des données du recensement de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), a ainsi pour but de soutenir la recherche permanente d'adéquation entre l'action publique locale et les réalités du territoire et de sa population. Cette source de données est la plus réputée. Cependant, il convient de rappeler que les données du recensement sont déclaratives et qu'échappent à la statistique publique les personnes non recensées, quel que soit leur statut légal.

Pour mener à bien ce travail, l'analyse vise à qualifier les populations immigrées (en étudiant leurs âges, sexes, pays d'origines, professions) et à apprécier leur importance au sein de la population séquo-

<sup>1</sup> Dictionnaire Larousse, « Immigration ». Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration/41704>

<sup>2</sup> INSEE Ile-de-France, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Préfecture de Seine-Saint-Denis, « Les mutations de la Seine-Saint-Denis », (à paraître).

<sup>3</sup> Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, DSOE, *La population étrangère par nationalités en Seine-Saint-Denis*, 2016.

dionysienne dans son ensemble. Dans ce but, sera réalisée une analyse territorialisée (*via* des cartographies notamment), comparative (avec la Petite Couronne, la région et le pays) et dynamique (sur la période récente essentiellement, soit entre 2006 et 2015).

Cette étude, réalisée à la demande de la Direction Europe International, présente :

- Des éléments de cadrage sur la population immigrée dans son ensemble, en France (y compris sur le temps long), en Ile-de-France, puis dans le département et ses communes (première partie) ;
- Des éléments permettant d'esquisser le "profil" socio-économique des populations immigrées (deuxième partie) ;
- Une vue d'ensemble des principaux pays d'origine des populations immigrées de Seine-Saint-Denis (troisième partie) ;
- Quelques enseignements susceptibles d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des réalités précédemment décrites dans la conduite des politiques du Département (quatrième partie).

## SOMMAIRE

DEFINITIONS .....	4
METHODOLOGIE.....	6
I. CONTEXTUALISATION ET CADRAGE GENERAL : LES POPULATIONS IMMIGREES DANS LEUR ENSEMBLE .	8
1. Sur le temps long, en France, la population immigrée a fortement augmenté .....	8
2. L’Ile-de-France : 19 % d’immigrés en 2015, soit la part la plus importante de France métropolitaine	12
3. La Seine-Saint-Denis est le département francilien où les effectifs et la part de populations immigrées sont les plus importants .....	13
II. LE “PROFIL” SOCIO-ECONOMIQUE DES POPULATIONS IMMIGREES EN SEINE-SAINT-DENIS .....	21
1. L’âge des populations immigrées : les âges intermédiaires sont majoritaires et une augmentation du nombre de seniors est constatée .....	21
2. Le sexe des populations immigrées : malgré une dynamique de féminisation, la Seine-Saint-Denis fait figure d’exception en Ile-de-France avec un peu moins de femmes que d’hommes immigrés .....	28
3. La catégorie socio-professionnelle (CSP) et le type d’activité : 43 % des immigrés sont ouvriers-employés et 15 % des immigrés de 15 ans et plus sont au chômage en 2015 .....	33
III. LES PAYS D’ORIGINE DES POPULATIONS IMMIGREES EN SEINE-SAINT-DENIS .....	47
1. Les immigrés séquano-dionysiens sont principalement originaires d’Afrique en 2015, notamment d’Algérie.....	48
2. Les taux d’immigrés originaires des dix pays les plus communs en Seine-Saint-Denis sont assez proches de ceux constatés en Petite Couronne et en Ile-de-France (exception faite de l’Algérie).....	50
3. Entre 2006 et 2015, les effectifs d’immigrés venus des pays les plus communs en Seine-Saint-Denis augmentent majoritairement.....	51
4. En fonction de leurs origines, les populations immigrées se répartissent de manière très hétérogène entre les communes de Seine-Saint-Denis.....	53
IV. DES PISTES POUR UNE ACTION PUBLIQUE DEPARTEMENTALE PRENANT EN COMPTE LA DIVERSITE ET LA MONDIALITE DE LA SEINE-SAINT-DENIS .....	65
NNEXES .....	67

## DEFINITIONS

### Immigrés (public étudié)



Cette étude se concentre sur la population immigrée. Ce terme est entendu au sens de la statistique publique, soit : « **Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration [en 1991], un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.** »<sup>4</sup>

L'analyse se concentre, dans cette étude, sur les populations immigrées (et non les populations étrangères, *cf. infra*) car cela permet de tenir compte de davantage d'individus que s'il n'était question que de la population étrangère.

En effet, sur la **France entière**, en 2015, la population immigrée représente 6,2 millions d'individus, contre 4,4 millions pour la population étrangère (*cf. graphique infra*). De plus, **86 % des étrangers, à cette échelle, sont également des immigrés** et seront donc, *de facto*, pris dans le champ de cette étude. Seuls les étrangers nés en France seront laissés de côté, ces derniers n'étant de toute façon, bien souvent, que temporairement comptés dans les effectifs d'étrangers (puisque'une partie acquiert la nationalité française à partir de 13 ans).

En **Seine-Saint-Denis**, il y avait en 2015 en tout **369 968 étrangers** contre **472 874 immigrés**. Respectivement, ces populations représentent **23 %** et **30 %** de la population séquanodionysienne<sup>5</sup>.

### Etrangers



Pour bien comprendre la définition du terme "immigré", au sens de la statistique publique, il est important de le distinguer du terme "étranger", très souvent pensé comme synonyme dans le langage courant.

Selon l'INSEE, « **un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides).** »<sup>6</sup>

Pour les immigrés comme pour les étrangers, le critère du lieu de vie actuel (en France) est essentiel. Cependant, **pour les étrangers, l'autre critère de définition est la nationalité actuelle là où, pour les immigrés, il s'agit du pays d'origine.**

### Etrangers nés en France, immigrés naturalisés, etc.



**Les catégories d'immigré et d'étranger se rejoignent partiellement.** En effet, une part importante des immigrés sont aussi étrangers : ils sont alors nés à l'étranger, de nationalité étrangère, résident aujourd'hui en France mais n'ont pas acquis la nationalité française.

Cependant, il faut être vigilant car ces catégories ne se recouvrent pas parfaitement, ainsi :

- une partie des étrangers ne fait pas partie des immigrés : il s'agit des **étrangers nés en France** (essentiellement des mineurs)<sup>7</sup>. En effet, un enfant né en France de deux parents étrangers (soit des migrants non-naturalisés) est en général étranger à sa naissance mais n'est pas immigré puisqu'il est né

<sup>4</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Immigré », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

<sup>5</sup> INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

<sup>6</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Etranger », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1198>

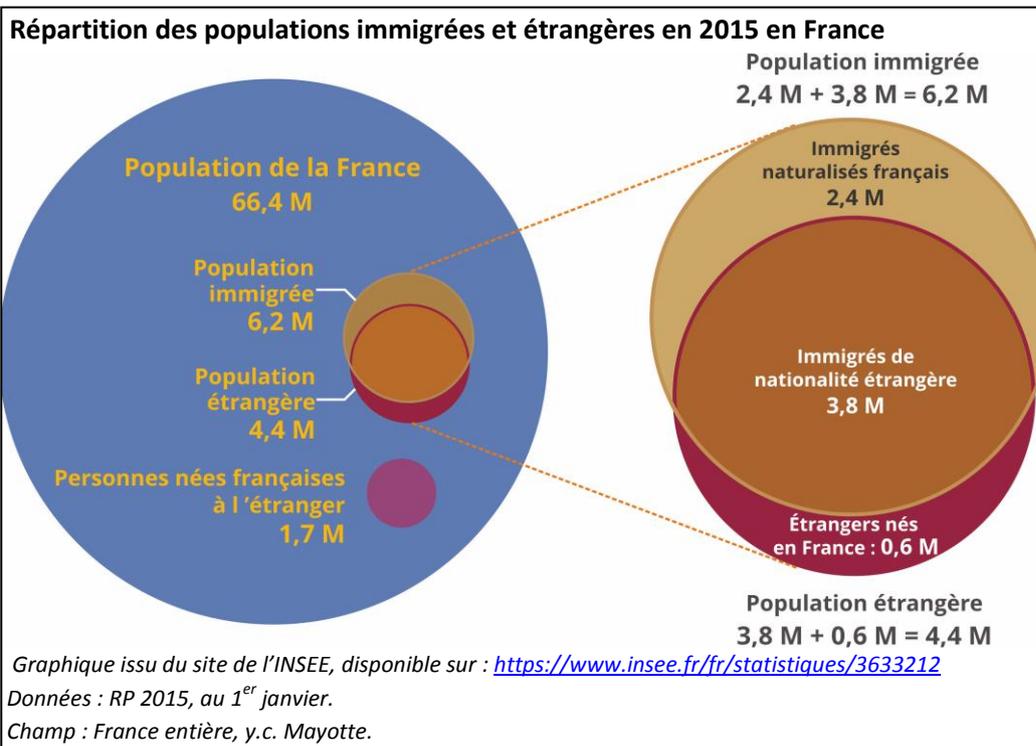
<sup>7</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Immigré », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

en France. A partir de 13 ans, sous condition de résidence en France, il peut acquérir la nationalité française<sup>8</sup>.

- une partie des immigrés n'est pas étrangère : il s'agit des **immigrés ayant acquis la nationalité française**. Ces derniers restent bien immigrés s'ils sont nés à l'étranger de nationalité étrangère, mais ne sont plus étrangers puisqu'ils ont acquis depuis la nationalité française (en plus ou en remplacement de la nationalité étrangère antérieure<sup>9</sup>). **Ce dernier point vient rappeler que la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie d'un individu, contrairement à celle d'immigré<sup>10</sup>.**

Quelques précisions supplémentaires sont nécessaires afin de délimiter précisément le spectre de la population couverte par les catégories d'immigré et d'étranger :

- les **personnes de nationalité française possédant une autre nationalité** (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises, elles ne font donc pas partie des populations étrangères<sup>11</sup>.
- les **personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France** ne sont pas comptabilisées parmi les immigrés<sup>12</sup> (elles sont comptabilisées à part).
- les **descendants d'immigrés** sont des personnes nées en France dont au moins un des deux parents est immigré. En 2012, en France, on estimait qu'ils étaient environ 6,8 millions<sup>13</sup>.



En résumé



<sup>8</sup> INSEE, INSEE Références, « Immigrés et descendants d'immigrés en France », édition 2012 (10.10.2012), disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374019?sommaire=1374025>

<sup>9</sup> Dans les deux cas, ils sont comptés comme français et sont reportés dans les totaux des acquisitions de nationalité.

<sup>10</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Etranger », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1198>

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Immigré », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

<sup>13</sup> INSEE, « Pour comprendre... La mesure des populations étrangère et immigrée », 2012, p.3.

## METHODOLOGIE

### Sources de données



**L'ensemble de ce travail s'appuie sur les données fournies par l'INSEE à partir des recensements de 2006, 2010 et surtout 2015.** L'exploitation complémentaire est majoritairement utilisée et, au besoin, l'exploitation principale a pu être mobilisée (cf. encadré suivant "le recensement").

Les données 2015 étaient le dernier jeu de données complet disponible au moment du traitement statistique.

Dans ces jeux de données, en grande partie accessibles librement sur Internet, l'ensemble de la population est généralement étudié (sauf pour certaines données achetées, centrées uniquement sur la population immigrée). Ces populations sont étudiées aux échelles de la France métropolitaine, de l'Ile-de-France et de ses départements (la Petite Couronne en particulier), de la Seine-Saint-Denis, de ses établissements publics territoriaux (EPT) et communes. Seule la variable de type d'activité s'intéresse uniquement à la population de plus de 15 ans à ces échelles.

Les variables mobilisées : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle (CSP), type d'activité et le pays d'origine. En effet, pour étudier les origines de la population immigrée, soit un point essentiel de l'étude, le critère du pays d'origine a été retenu conformément aux préconisations de l'INSEE car : « *c'est le pays de naissance, et non la nationalité de naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré* »<sup>14</sup>.

### Le recensement



Le recensement est effectué, depuis 2004, à partir d'une collecte annuelle d'informations au niveau communal. Au bout de cinq ans, l'ensemble du territoire est couvert. Pour recenser la population, un questionnaire papier (ou numérique, depuis 2015) est adressé aux personnes interrogées. **La base du recensement est donc déclarative**<sup>15</sup>.

Les questionnaires renseignés par les personnes recensées et collectés par les agents recenseurs sont saisis puis exploités en deux temps : d'abord une exploitation dite "principale", puis une exploitation dite "complémentaire". Cette deuxième exploitation est nécessaire afin de produire certaines variables dont l'élaboration est complexe, comme celles concernant la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes<sup>16</sup>.

**Dans cette étude, nous utiliserons principalement les données complémentaires.** Les écarts entre les effectifs mentionnés par ces deux exploitations sont minimes. Par exemple, en Seine-Saint-Denis en 2015, 472 874 immigrés sont recensés par l'exploitation complémentaire, contre 472 951 par l'exploitation principale. Au niveau francilien, la même année, 2 296 224 immigrés sont dénombrés dans l'exploitation complémentaire, contre 2 296 078 dans l'exploitation principale.

<sup>14</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Immigré », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

<sup>15</sup> INSEE, Définitions, méthodes et qualité, « Recensement de la population, RP », 2019. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1321/processus-statistique>  
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1321>

INSEE, L'INSEE et la statistique publique, « Réaliser le recensement de la population », 2018. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/1303540>

<sup>16</sup> INSEE, « Recensement de la population, les exploitations principale et complémentaire », 2018. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche-exploitation.pdf>

**Le cadre  
réglementaire  
de la statistique  
publique**



Deux points particuliers du cadre réglementaire lié à la statistique publique méritent d'être développés car ils viennent directement encadrer les données disponibles sur les questions étudiées.

- **Le secret statistique**

Le secret statistique est défini par la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. En vertu de ce secret, « *il est interdit, pendant une durée de soixante-quinze ans, toute communication de données ayant trait à la vie personnelle et familiale, et plus généralement aux faits et comportements d'ordre privé recueillies au moyen d'une enquête statistique. [...] Les renseignements d'ordre économique ou financier ne peuvent être communiqués pendant une durée de vingt-cinq ans [...]. Toutes les personnes ayant accès aux données collectées sur autorisation spéciale (enquêteurs, agents recenseurs, statisticiens, chercheurs autorisés) sont astreintes au secret statistique.* » Outre ces personnes spécialement autorisées et astreintes au secret, les données ne sont accessibles au public que dans une version anonymisée<sup>17</sup>.

Ainsi, concrètement, afin d'assurer le respect de la confidentialité des données, les effectifs reposant sur un faible nombre d'unités réellement observées (c'est-à-dire avant pondération) peuvent être mis au secret (c'est-à-dire ne pas être diffusées). Des précautions peuvent également être prises, sur les sujets jugés sensibles, quant aux communes peu peuplées. Dans cette étude, certaines données n'étaient pas accessibles en raison de ce secret, cela sera systématiquement mentionné.

- **Les "statistiques ethniques"**

Les statistiques dites "ethniques" concernent les origines et l'appartenance ethnique d'une personne. La France ne pratique pas les statistiques ethniques, contrairement à plusieurs pays, anglo-saxons notamment (Royaume-Uni, Etats-Unis, etc.). Si ce point est l'objet de nombreux débats, la réglementation française sur le sujet est très stricte : elle est portée par la loi de 1978 "Informatique et liberté" et la décision du Conseil constitutionnel n°2007-557 DC du 15 novembre 2007.

Les seules données permettant de mesurer la diversité doivent être des données objectives : pays de naissance, nationalité à la naissance, nationalité actuelle.

Les données subjectives, comme celles fondées sur le "ressenti d'appartenance" ou la religion peuvent, seulement depuis 2007, faire l'objet de traitement statistiques, sous strictes conditions et avec l'autorisation du Conseil national de l'information statistique (Cnis) et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'enquête "Trajectoires et Origines" (TeO) de l'INSEE et l'INED aborde ces questions, toujours sous couvert d'anonymat des personnes<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> INSEE, « Secret statistique », disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/1300624>

<sup>18</sup> INSEE, « Pour comprendre... La mesure des populations étrangère et immigrée », 2012, p.10-11.

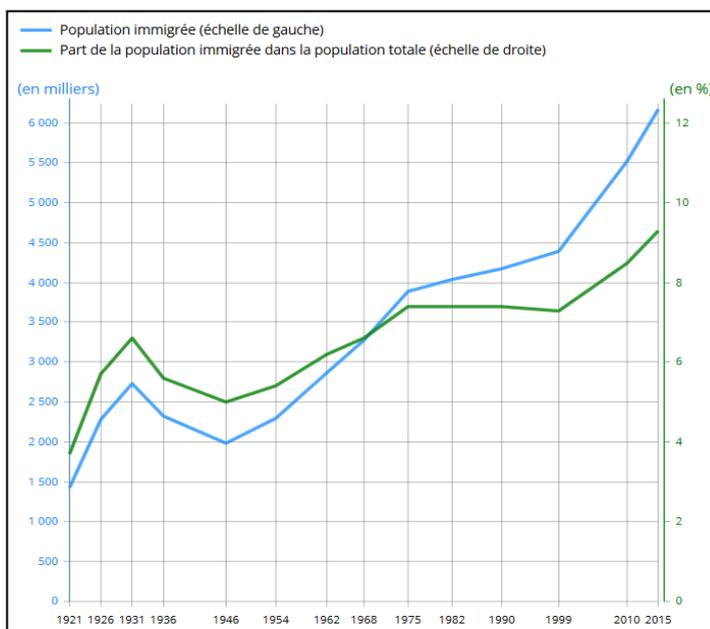
# I. CONTEXTUALISATION ET CADRAGE GENERAL : LES POPULATIONS IMMIGREES DANS LEUR ENSEMBLE

## 1. Sur le temps long, en France, la population immigrée a fortement augmenté<sup>19</sup>

Pour comprendre les dynamiques et le "profil" de la population immigrée aujourd'hui, il est nécessaire d'appréhender les tendances des grandes phases d'immigration du passé. Un rapide retour historique, à l'échelle de la France, est donc utile au cadrage et à la mise en perspective de cette étude.

### Evolution de la population immigrée en France de 1921 à 2015

	Population immigrée	Part de la population immigrée dans la population totale
1921	1 429	3,7%
1926	2 288	5,7%
1931	2 729	6,6%
1936	2 326	5,6%
1946	1 986	5,0%
1954	2 293	5,4%
1962	2 861	6,2%
1968	3 281	6,6%
1975	3 887	7,4%
1982	4 037	7,4%
1990	4 166	7,4%
1999	4 387	7,3%
2010	5 514	8,5%
2015	6 170	9,3%



Source : Graphique et tableau issus du site de l'INSEE, disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>

Données : INSEE, recensements de la population.

Champ : France métropolitaine de 1921 à 1990, France hors Mayotte de 1999 à 2013, France y.c. Mayotte depuis 2014.

### La naissance des notions d' "étranger" et d' "immigré"

- **Etranger** : en 1851, la notion d'étranger apparaît dans le recensement et permet d'étudier la population non-française par nationalité<sup>20</sup>. La loi de 1889 définit l' "étranger" : « *seront Français tous les jeunes étrangers nés en France qui, à l'époque de leur majorité, sont domiciliés en France, à moins qu'ils aient décliné la nationalité française dans l'année précédant leur majorité* »<sup>21</sup>.
- **Immigré** : les notions d'immigré et même d'immigration n'apparaissent dans aucun dictionnaire avant la fin des années 1880<sup>22</sup>. Il faut attendre les années 1990 pour que le terme "immigré" recouvre sa définition actuelle, adoptée par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) puis traduite dans la statistique publique et dans le recensement.

### XIXe siècle et début du XXe siècle

- **L'évolution en chiffres** : En 1851, un peu plus de 1 % de la population française est étrangère, soit environ 380 000 personnes. L'augmentation de la part d'étrangers dans la population totale est ralentie

<sup>19</sup> Pour aller plus loin en matière de connaissance historique de l'immigration en France et en Seine-Saint-Denis, il est possible de se référer à la bibliographie complémentaire présentée en annexe 4, p.71-72.

<sup>20</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Op.cit., p.9.

<sup>21</sup> Ministère de l'Intérieur, « Historique du droit de la nationalité française » [En ligne], 12 mars 2013. URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Archives/Les-archives-du-site/Archives-Integration/Historique-du-droit-de-la-nationalite-francaise>

<sup>22</sup> SPIRE Alexis, « De l'étranger à l'immigré, la magie sociale d'une catégorie statistique », Actes de la recherche en Sciences sociales, septembre 1999, p.50.

par la guerre de 1870 et s'accélère ensuite. Si la Grande Dépression ralentie encore l'immigration au tournant du siècle, celle-ci est relancée par la suite jusqu'à la Première guerre mondiale<sup>23</sup>. Ainsi, en 1906, le million d'étrangers sur le territoire français est dépassé (2,6 % en 1906)<sup>24</sup>.

- **Les principales causes de l'immigration** : Les mutations contemporaines et plus particulièrement les révolutions des nations, de l'industrie et des transports vont donner lieu à ce que les Anglo-Saxons ont appelé les "migrations de masse" au XIXe siècle. Celles-ci sont aussi facilitées par la proximité et la relative absence de formalités liées à la migration en France jusqu'à la Première guerre mondiale. Les étrangers sont très présents dans la capitale et, dans une moindre mesure, dans certaines communes de proche banlieue, dans l'arc bordant le nord de la Seine (de Pantin à Levallois et dans la boucle de la Seine, de Gennevilliers à Courbevoie) à la fin du XIXe siècle<sup>25</sup>.
- **Les principales nationalités** : Les étrangers viennent alors essentiellement des pays voisins : Belgique, Italie, Allemagne, Suisse et Espagne<sup>26</sup>.

### Première Guerre mondiale

- **L'évolution sur la période** : Si nous ne disposons pas de données du recensement sur cette période, il faut rappeler que certains mouvements de populations étrangères continuent d'exister.
- **Les principales nationalités** : Par exemple, de nombreux Italiens et Polonais se sont notamment enrôlés dans l'armée française. De plus, pour la première fois, des milliers d'habitants des colonies sont "recrutés" par l'Etat français pour venir travailler et combattre en métropole. Au total, 480 000 coloniaux ont combattu au nom de la France et environ 188 000 ont été recrutés comme travailleurs coloniaux<sup>27</sup>. Dès 1919, une grande partie des colonisés sont rapatriés (souvent de façon autoritaire) dans les colonies.

### Entre-deux guerres

- **L'évolution en chiffres** : Après-guerre, de nouveaux flux migratoires apparaissent et, du début des années 1920 au début des années 1930, un premier grand afflux de populations immigrées et étrangères a lieu : ainsi, on passe de 3,7 % d'immigrés en 1921 à 6,6 % en 1931. A partir de 1929, la crise économique touche cependant l'Europe et l'immigration vers la France se ralentit. En 1932, plusieurs lois et décrets rendent également plus difficile l'installation de travailleurs étrangers. Au total, entre 1931 et 1946, la part d'immigrés au sein de la population totale régresse (de 6,6 % à 5 %).
- **Les principales causes de l'immigration** : L'immigration est notamment économique : il s'agit de répondre aux besoins de main d'œuvre ouverts par la nécessité de reconstruction et au déficit démographique touchant les hommes en âge de travailler. Au-delà des motifs économiques, de nombreux étrangers rejoignent aussi la France, à partir des années 1920-1930, en raison du contexte interne à leur propre pays<sup>28</sup>. Au niveau infranational, dans les années 1920, les effectifs d'étrangers augmentent encore en région parisienne et, en même temps que le peuplement ouvrier s'étale en banlieue, les taux de personnes étrangères augmentent, notamment au nord de Paris (jusqu'à 20 % d'étrangers à Aubervilliers en 1926)<sup>29</sup>.
- **Les principales nationalités** : Des populations arabes et kabyles viennent notamment travailler en France à partir des années 1920. En outre, arrivent sur le territoire : des Russes ayant quitté la Russie

---

<sup>23</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, *Op.cit.*, p.9.

<sup>24</sup> INSEE, recensements de 1851 à 1921 – recensement de 1906 [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2653233?sommaire=2591397>

<sup>25</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles) », in BACQUE Marie-Hélène, BELLANGER Emmanuel, REY Henri (dir.), *Banlieues populaires*, 2018, l'Aube, p.95-98.

<sup>26</sup> *Ibid*, p.9.

INSEE, « Données historiques de la statistique générale de France 1800 – 1925 » [En ligne], janvier 2010. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2653233?sommaire=2591397>

<sup>27</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, *Op.cit.*, p.25

<sup>28</sup> *Ibid*, p.24.

<sup>29</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles) », *Op.cit.*, p.98-100.

après la révolution de 1917 ; des Arméniens victimes du génocide perpétré dans l'Empire ottoman pendant la guerre ; des Assyro-Chaldéens (chrétiens d'Orient) ; des opposants et des Juifs d'Europe centrale et orientale fuyant le nazisme et l'antisémitisme ; de nombreux Grecs suite aux guerres gréco-turques ; des Italiens fuyant le fascisme et des Espagnols tentant d'échapper aux prémices de la guerre civile. Cependant, en 1931, sur les 2,7 millions d'étrangers vivant en France, on trouve majoritairement des personnes venues d'Italie, de Pologne et d'Espagne<sup>30</sup>.

## Seconde Guerre mondiale

- **L'évolution en chiffres** : Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la part d'immigrés a continué de décroître. Même s'il n'y eut pas de recensement pendant la guerre, on constate qu'en 1936 il y avait 5,6 % d'immigrés en France, contre 5,0 % en 1946.
- **Les principales nationalités** : Le décret du 12 avril 1939 décide de la réquisition des apatrides et des bénéficiaires du droit d'asile. Les travailleurs étrangers que l'on avait fait venir pour la guerre furent en partie mis au service de l'occupant à partir de 1941-1942. Les Juifs étrangers sont internés (loi du 4 octobre 1940) au titre de la politique antisémite de Pétain. En parallèle, de nombreux étrangers jouent un rôle crucial aussi bien dans la Résistance intérieure que dans les armées de la libération (Italiens, Espagnols, Polonais, etc.)<sup>31</sup>.

## Trente Glorieuses

- **L'évolution en chiffres** : Un deuxième "grand afflux" de populations immigrées a lieu durant les Trente Glorieuses. Ainsi, il y avait 5,0 % d'immigrés en 1946 en France, contre 7,4 % en 1975. Ce mouvement se fait en deux temps : entre 1945 et 1955 un premier afflux limité et, entre 1956 et 1974, une vague plus importante d'immigration<sup>32</sup>. La région parisienne devient le pôle principal d'immigration du pays<sup>33</sup>.
- **Les principales causes de l'immigration** : Dès le début de la période, l'immigration de travail est encouragée par l'Etat mais celle-ci se veut mieux contrôlée. Ainsi, l'Office national d'immigration (ONI) est créé en 1945 pour gérer et contrôler le recrutement des étrangers. En parallèle, l'immigration familiale est admise. En 1952, la France signe la Convention de Genève et crée l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)<sup>34</sup>. Les chiffres de l'ONI restent limités et l'immigration "hors contrôle" est privilégiée. A partir de 1956-1957, les effectifs et la part d'étrangers augmentent fortement. Contrairement aux années 1930, le nombre de réfugiés est faible, toujours au profit d'une immigration de travail. Cette dernière est moins encadrée qu'au début de la période.
- **Les principales nationalités** : Les nationalités des populations étrangères présentes en France se diversifient : les Européens restent majoritaires et, en leur sein, les populations ibériques augmentent. L'immigration polonaise diminue et l'immigration italienne demeure active. Avec les indépendances progressives des anciennes colonies et la guerre d'Algérie, l'immigration nord-africaine augmente (Tunisie, Maroc, Algérie)<sup>35</sup>. L'immigration sub-saharienne se développe également dans les années 1960 en raison des grandes sécheresses du Sahel et de l'instabilité politique de cette zone<sup>36</sup>.

## Milieu des années 1970 – années 1990

- **L'évolution en chiffres et les causes de l'immigration** : En juillet 1974, le gouvernement limite l'immigration de travail. L'immigration est alors restreinte aux demandes spécifiques des employeurs et au regroupement familial (décret du 29 avril 1976)<sup>37</sup>. Ces politiques vont faire stagner la part d'immigrés

---

<sup>30</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, *Op.cit.*, p.24 et 31.

<sup>31</sup> *Ibid*, p.45-47.

Solidarité laïque, Panneau d'exposition 11, *Immigrations, du XIXe siècle à nos jours en France [Exposition]*, 2016.

<sup>32</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, *Op.cit.*, p.57-67..

<sup>33</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles) », *Op.cit.*, p.103-104.

<sup>34</sup> INSEE, INSEE Références, « Immigrés et descendants d'immigrés en France », art.cité, p.98-99.

<sup>35</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, *Op.cit.*, p.57-67.

<sup>36</sup> Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, DSOE, *Population étrangère par nationalités en Seine-Saint-Denis*, *Op.cit.*, p.4-5 & Solidarité laïque, Panneaux d'exposition 12 et 16.

<sup>37</sup> INSEE, INSEE Références, *Op.cit.*, p.98-99.

entre 1975 et la fin du siècle : on passe ainsi de 7,4 % d'immigrés en 1975 à 7,3 % en 1999 (en effectifs + 500 milliers sur la période). La part d'immigrés en France ne diminue pas pour autant puisque leur installation durable est favorisée par l'arrivée des familles. Le logement croissant des immigrés au sein du parc social entraîne une augmentation des effectifs en Seine-Saint-Denis<sup>38</sup>.

- **Les principales origines** : Dans les années 1980 et 1990, les immigrés viennent moins d'Europe mais davantage d'Afrique noire (Côte d'Ivoire, Cameroun, Mali, Congo et Sénégal) et d'Asie (Chine, Subcontinent indien, Turquie)<sup>39</sup>. Les populations venues d'Asie du Sud-Est augmentent à partir de 1975, suite à la défaite américaine au Viêt-Nam<sup>40</sup>. Il faut ajouter l'arrivée de populations venues de Turquie, d'exilés fuyant les dictatures d'Amérique latine et, dans les années 1980, de Tamouls<sup>41</sup>.

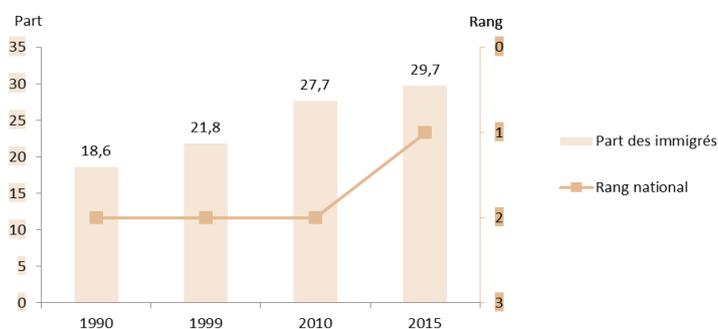
## Début du XXIe siècle

- **L'évolution en chiffres** : Depuis 1999, le nombre et la part d'immigrés dans la population totale ont de nouveau augmenté. Ainsi, la part des immigrés dans la population est passée de 7,3 % en 1999 à 9,3 % en 2015. La part des étrangers est passée de 5,5 % à 6,7 % sur la même période<sup>42</sup>. Comme le note l'INSEE, de 2004 à 2012, 200 000 immigrés sont entrés chaque année, en moyenne, sur le territoire. Cependant, en prenant compte les décès et les sorties du territoire, la population immigrée a crû en moyenne de 90 000 personnes par an entre 2004 et 2012. A noter, les entrées étaient relativement stables entre 2004 et 2009 et elles ont augmenté entre 2009 et 2012.
- **Les principales origines** : Cette augmentation du nombre d'entrées sur le territoire entre 2009 et 2012 est essentiellement due à l'afflux d'Européens. La forte augmentation du nombre d'entrées d'Européens entre 2009 et 2012 (+12 % par an en moyenne) est, pour plus de moitié, imputable au Portugal, à l'Italie et à l'Espagne, sans doute en conséquence de la crise économique de 2008. En 2012, près de la moitié des immigrés entrés en France sont donc Européens, près de trois sur dix sont nés dans un pays africain (la moitié au Maghreb) et 3 % des entrées en 2012 concernent enfin des personnes venues de Chine<sup>43</sup>.

### Focus sur l'évolution de la part des immigrés en Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, entre 1968 et 2015, la part de population immigrée (au sein de la population totale) est passée d'un peu plus de 11 % à près de 30 %. Pour mémoire, dans la même période, la part d'étrangers dans le département est passée de 10 % à 23 %. En 1968, le département était le 9e département de France métropolitaine en termes d'accueil de population immigrée, en 1975 il était le 5e, à partir de 1982 il était le 2e et en 2015 il était le premier département de France (entière), soit le département où le pourcentage d'immigrés était le plus élevé<sup>44</sup>.

Evolution de la part des immigrés en Seine-Saint-Denis



Source : INSEE, recensements 1968-2015.

<sup>38</sup> BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles) », *Op.cit.*, p.106-107.

<sup>39</sup> Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, DSOE, *La population étrangère par nationalités en Seine-Saint-Denis*, *Op.cit.*, p.4-5.

<sup>40</sup> Solidarité laïque, Panneau d'exposition 17.

<sup>41</sup> LEQUIN Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, 2006, p.405-406.

<sup>42</sup> INSEE, recensements de la population, [https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#tableau-Tableau1\\_radio2](https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#tableau-Tableau1_radio2)

<sup>43</sup> INSEE, INSEE Première, « Les immigrés récemment arrivés en France, une immigration de plus en plus européenne », n°1524, novembre 2014, p.1-4.

<sup>44</sup> INSEE Ile-de-France, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Préfecture de Seine-Saint-Denis, « Mutations de la Seine-Saint-Denis », (à paraître).

## 2. L'Ile-de-France : 19 % d'immigrés en 2015, soit la part la plus importante de France métropolitaine

- L'Ile-de-France : première région d'accueil des populations immigrées en France

### Population immigrée en 2015 par région française

	Effectif d'immigrés en 2015	Part d'immigrés dans la population régionale totale en 2015 (%)
Ile-de-France	2 296 224	19%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	526 211	11%
Corse	33 528	10%
Auvergne-Rhône-Alpes	725 104	9%
Grand Est	484 022	9%
Occitanie	499 114	9%
Centre-Val de Loire	172 957	7%
Bourgogne-Franche-Comté	187 567	7%
Nouvelle-Aquitaine	358 155	6%
Hauts-de-France	314 710	5%
Normandie	137 144	4%
Pays de la Loire	138 024	4%
Bretagne	110 023	3%
France métropolitaine	5 982 784	9%

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

En France métropolitaine, en 2015, proportionnellement, **les populations immigrées sont particulièrement présentes en Ile-de-France** où elles représentent **19 %** de la population régionale totale. Ainsi, les effectifs de populations immigrées les plus importants se concentrent dans cette région.

**Ensuite, c'est au sud et dans l'est de la France que les populations immigrées sont les plus représentées.** Ainsi, la Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont des parts d'immigrés supérieures à la moyenne nationale (respectivement 10 % et 11 % contre 9 % en France métropolitaine). L'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la région Grand Est ont des proportions d'immigrés, au sein de la population régionale totale, comparables à la moyenne métropolitaine.

A l'inverse, **c'est dans l'ouest et le nord de la France que les populations immigrées sont proportionnellement les moins présentes.** Ainsi, la Bretagne est la région française où la part d'immigrés est la plus faible (3 % soit 6 points de moins que la moyenne métropolitaine), suivie de près par la Normandie et les Pays de la Loire (4 %), puis les Hauts-de-France (5 %).

- Depuis 2006, l'augmentation de la population immigrée en Ile-de-France est comparable aux moyennes métropolitaines

Pour ce qui est de l'évolution du nombre d'immigrés dans les territoires considérés, on constate que **la population immigrée augmente dans des proportions comparables en Ile-de-France et en France métropolitaine** sur la période récente et très récente. Entre 2006 et 2015, la population immigrée a augmenté d'environ **18 %** en Ile-de-France contre environ 19 % en France métropolitaine. Entre 2010 et

2015, la population immigrée a augmenté d'environ **10 %** en Ile-de-France, contre environ 11 % en France métropolitaine<sup>45</sup>.

- **Une répartition relativement hétérogène des immigrés sur le territoire francilien**

Comme le figure la carte présentée à la page 19, la population immigrée n'est pas, proportionnellement, répartie de manière homogène entre les communes d'Ile-de-France. En effet, **la Petite Couronne et les communes limitrophes dans le Val d'Oise, la Seine-et-Marne et l'Essonne, témoignent des parts d'immigrés, au sein de la population totale, les plus importantes.** Quelques communes, plus éloignées du centre de la région, font exception.

Cette carte montre également déjà que **la Seine-Saint-Denis se démarque** par des proportions importantes de populations immigrées, notamment dans les communes du nord-ouest du département.

A l'inverse, les communes où les taux de populations immigrées sont les plus bas (moins de 5% de la population communale) sont particulièrement nombreuses dans la couronne périurbaine francilienne.

Ces constats sont partagés dans une étude de l'INSEE Ile-de-France et de l'IAU, sur les données 2013. Selon cette étude, la répartition hétérogène des populations immigrées en Ile-de-France s'explique notamment par une dynamique de regroupement spatial des immigrés jusqu'au milieu des années 2000. Cette tendance au regroupement résulterait « [...] *avant tout des politiques migratoires et de logement, et du fonctionnement sélectif du marché immobilier.* »

Cependant, depuis le milieu des années 2000, cette dynamique s'est affaiblie et l'on constate un « *desserrement géographique des immigrés* ». Ainsi, la population immigrée est plus répartie sur le territoire, même si « *la proportion des immigrés continue à s'accroître dans la plupart des secteurs les plus pauvres, notamment en banlieue nord* »<sup>46</sup>. En effet, en 2019, une note de l'INSEE Ile-de-France et de l'Institut Paris Région sur les mobilités résidentielles expliquait que, contrairement à une idée reçue, les habitants des territoires les plus pauvres ne sont pas voués à l'immobilisme résidentiel. Les immigrés sont cependant moins mobiles et déménagent plus souvent vers une autre commune pauvre, contribuant ainsi à la « *concentration des immigrés dans les territoires défavorisés* »<sup>47</sup>.

### **3. La Seine-Saint-Denis est le département francilien où les effectifs et la part de populations immigrées sont les plus importants**

- **La Seine-Saint-Denis : le département francilien où la population immigrée est la plus présente en 2015**

**La Petite Couronne a une part de populations immigrées plus élevée que la moyenne francilienne (23 % contre 19 %, soit 4 points d'écart).**

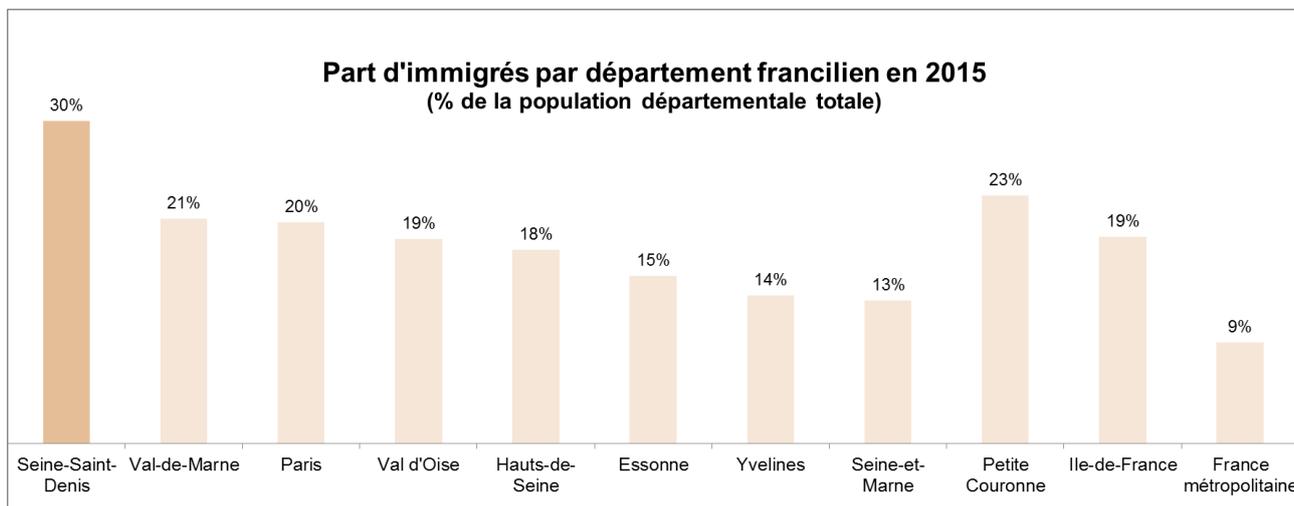
En outre, au sein de la Petite Couronne et de l'Ile-de-France dans son ensemble, **le plus fort taux d'immigrés est constaté en Seine-Saint-Denis : 30 %** contre 19 % en Ile-de-France, soit 11 points d'écart. La part d'immigrés au sein de la population totale est plus de trois fois plus élevée en Seine-Saint-Denis qu'en France métropolitaine, en 2015.

---

<sup>45</sup> INSEE, recensements de la population 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

<sup>46</sup> Pour en savoir plus : INSEE Ile-de-France et IAU Ile-de-France, « Insee Analyses, une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional », n°70, octobre 2017, p.2-4.

<sup>47</sup> INSEE Ile-de-France, Institut Paris Région, « Note rapide, territoires pauvres : la moitié des habitants ont changé de commune en quinze ans », n°819, septembre 2019, p.1-4.



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

**Effectifs de populations immigrées par département francilien, en Ile-de-France et en France métropolitaine en 2015**

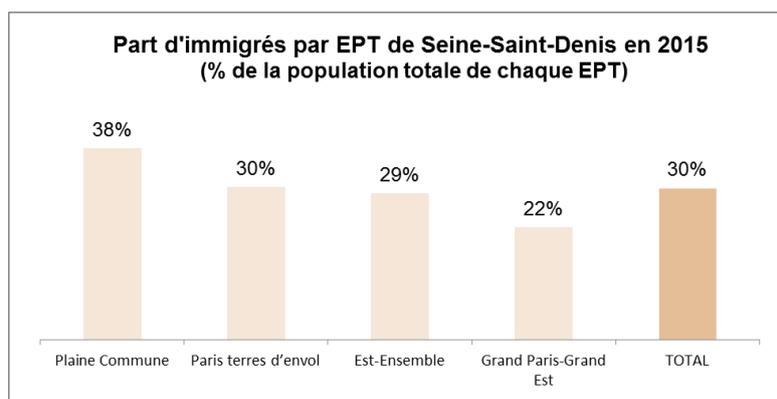
Département	Effectif d'immigrés
Seine-Saint-Denis	472 874
Val-de-Marne	284 009
Paris	450 057
Val d'Oise	229 036
Hauts-de-Seine	285 449
Essonne	196 637
Yvelines	194 810
Seine-et-Marne	183 352
Petite Couronne	1 042 332
Ile-de-France	2 296 224
France métropolitaine	5 982 784

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

- **Les populations immigrées sont particulièrement présentes au nord-ouest du département**

**Les populations immigrées sont particulièrement présentes au nord-ouest du département**, comme le montre le tableau ci-dessous. En effet, le territoire de l'EPT de Plaine Commune compte, en 2015, 161 106 immigrés, soit 38 % de la population totale.

Au sein des territoires de l'EPT Paris terres d'envol et de l'EPT Est-Ensemble, la population immigrée représente, respectivement, 30% et 29 % de la population totale. **C'est au sein du territoire de l'EPT Grand Paris-Grand-Est, au sud-est du département, que les populations immigrées sont les moins présentes (22 % d'immigrés en 2015).**



**La population immigrée par territoire d'EPT (Etablissement public territorial) de Seine-Saint-Denis en 2015**

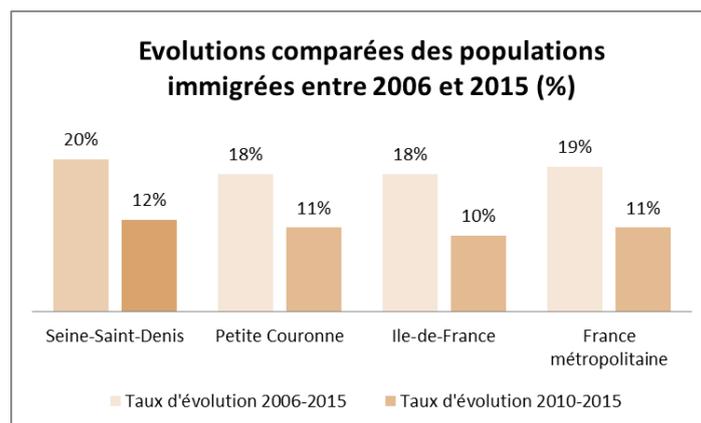
	Effectifs d'immigrés
Plaine Commune	161 106
Paris terres d'envol	106 819
Est-Ensemble	118 467
Grand Paris-Grand Est	86 482
<b>TOTAL</b>	<b>472 874</b>

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

On retrouve la même logique à l'échelle des communes (carte page 20). Les taux de population immigrée sont particulièrement élevés (35 % et plus) dans les communes de Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Saint-Denis, Aubervilliers et La Courneuve, qui font partie de l'EPT Plaine Commune. On trouve aussi une part importante de population immigrée à Bobigny, Clichy-sous-Bois et Le Bourget.

- **La population immigrée augmente dans des proportions relativement proches en Seine-Saint-Denis, en Ile-de-France et en France métropolitaine**

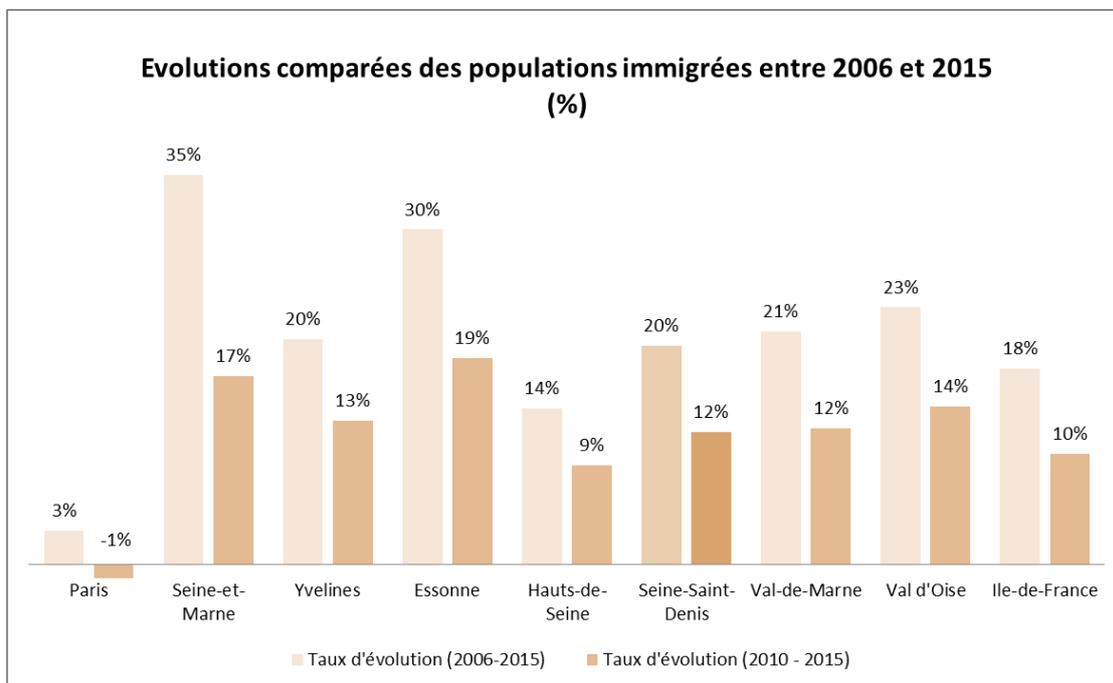
La population immigrée séquanodionysienne s'élevait à **394 951** individus en 2006, contre **422 211** en 2010 puis **472 874** personnes en 2015. **Ainsi, il y a, en 2015, 77 923 immigrés de plus qu'en 2006** (et 50 663 de plus qu'en 2010).



Source : INSEE, RP 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires

Comme le montre le tableau ci-dessus, les évolutions du nombre d'immigrés connues par la Seine-Saint-Denis sur la période très récente (+12 % entre 2010 et 2015) et récente (+ 20 % entre 2006 et 2015) sont légèrement plus élevées que celles rencontrées en moyenne en Ile-de-France (respectivement +10 % et +18 %) et même en France métropolitaine ou dans la Petite Couronne (+11 % et +19 % dans les deux cas). Cependant, **les différences entre les taux d'évolution moyens présentés sont très faibles.**

Si les augmentations connues par la population immigrée en Seine-Saint-Denis se situent donc dans les moyennes franciliennes, il est important de souligner que **les évolutions connues par chaque département d'Ile-de-France sont en réalité relativement hétérogènes**. Ainsi, les croissances de la population immigrée entre 2006 et 2015 sont par exemple bien plus fortes en Seine-et-Marne (+ 35 %) et en Essonne (+ 30 %) qu'en Seine-Saint-Denis (+ 20 %). A l'inverse, Paris connaît l'augmentation la plus faible (+ 3 %).



Source : INSEE, RP 2006,2010,2015, exploitations complémentaires.

La carte p.21 montre que **les évolutions diffèrent fortement d'une commune séquano-dionysienne à l'autre**. Ainsi, les taux d'évolution les plus importants entre 2006 et 2015 se concentrent au sud-est du département ainsi qu'à La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget et Noisy-le-Sec. L'augmentation exprimée en effectifs est particulièrement importante à Saint-Denis, Aubervilliers, Drancy, Aulnay-sous-Bois et Bobigny, soit des villes fortement peuplées et où les immigrés sont déjà nombreux. Les deux seules communes où la population immigrée diminue sur la période sont Le Pré-Saint-Gervais et Montreuil, peut-être en partie sous l'effet de la gentrification en cours de ces deux communes.



## En résumé :

### ► France :

- Le nombre et la part d'immigrés a augmenté (de manière non-linéaire) depuis 1921 : **+ 4 741 milliers** de personnes environ et **+ 5,6 points** en près de 100 ans. Cette évolution s'explique par l'histoire de France et des pays d'origine des populations immigrées.
- En 2015, il y a **6 millions** d'immigrés en France, ce qui représente **moins de 10 %** de la population totale.

### ► Ile-de-France :

- Il s'agit de la première région de France métropolitaine en termes d'accueil des population immigrées avec, en 2015, **2 296 224** immigrés, soit **19 %** de la population totale (contre 9 % en moyenne en France métropolitaine).

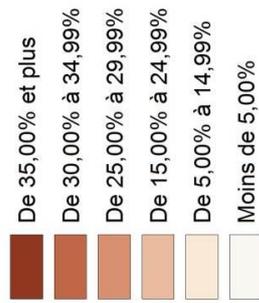
- La population immigrée, dans la région, augmente sur la période récente (**18 %** entre 2006 et 2015), mais dans des proportions proches de la moyenne métropolitaine (19 % sur la période).
- Les plus forts taux de populations immigrées se concentrent plutôt dans l'hypercentre et sa proche couronne (sauf quelques exceptions).

► **Seine-Saint-Denis :**

- Il s'agit du département de France métropolitaine présentant la part la plus importante de populations immigrées : **30 %** de la population en 2015, soit **472 874** personnes.
- Cette population augmente sur la période récente : **+20 %** entre 2006 et 2015. Ce taux d'évolution est proche des moyennes régionale et métropolitaine.
- Sur le territoire séquano-dionysien, les populations immigrées sont surtout présentes au nord du département et particulièrement au nord-ouest (**38 %** d'immigrés sur le territoire de l'EPT Plaine Commune en 2015, contre 30 % en moyenne en Seine-Saint-Denis).

# POPULATION IMMIGRÉE PAR COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE EN 2015

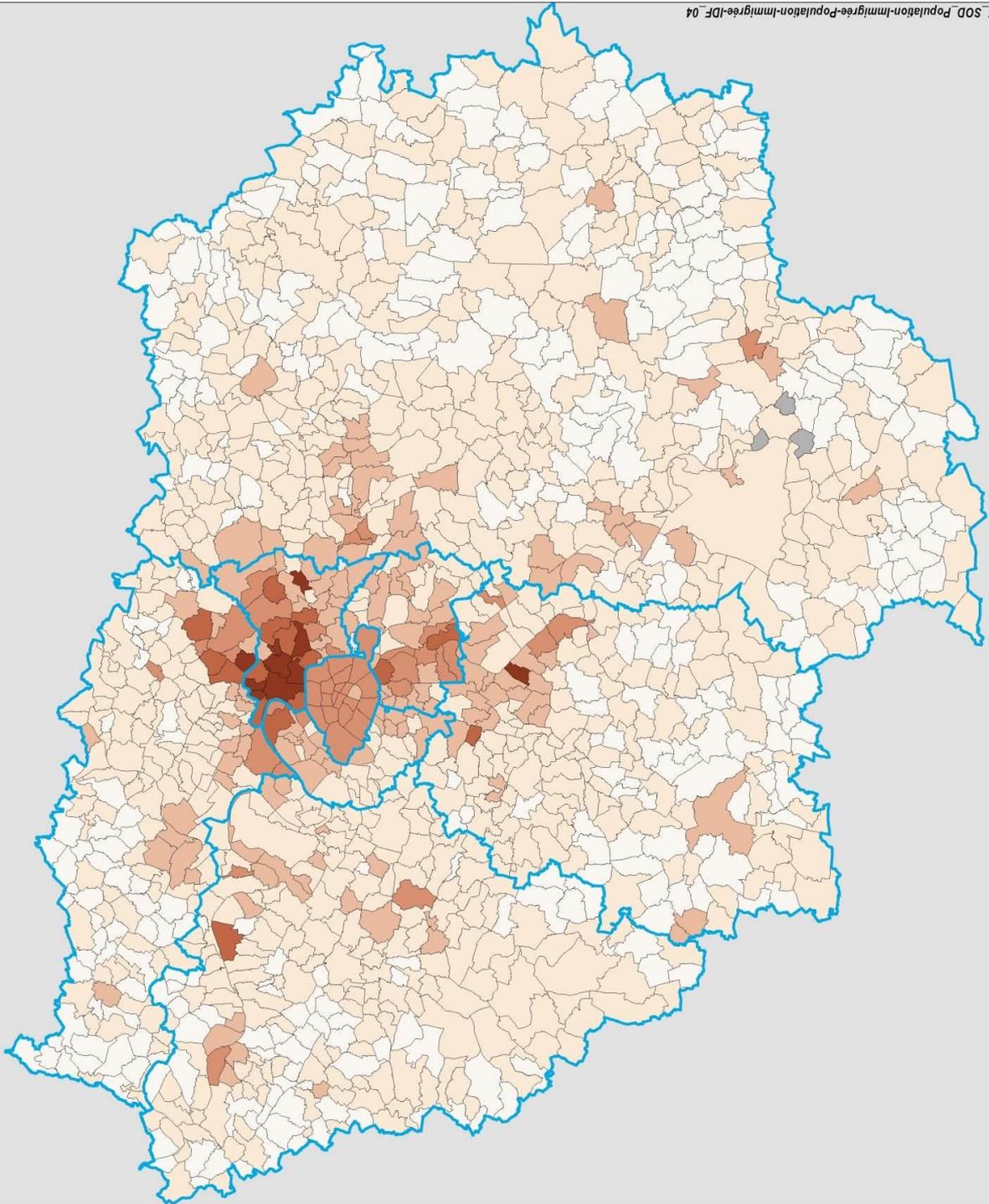
Taux de la population immigrée par commune :



Données non connues

Taux Île-de-France : 19%  
Taux France métropolitaine : 9%

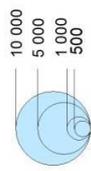
DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



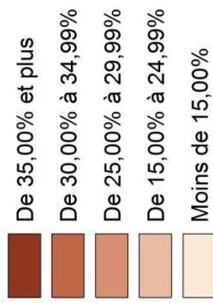
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

# POPULATION IMMIGRÉE PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée par commune :



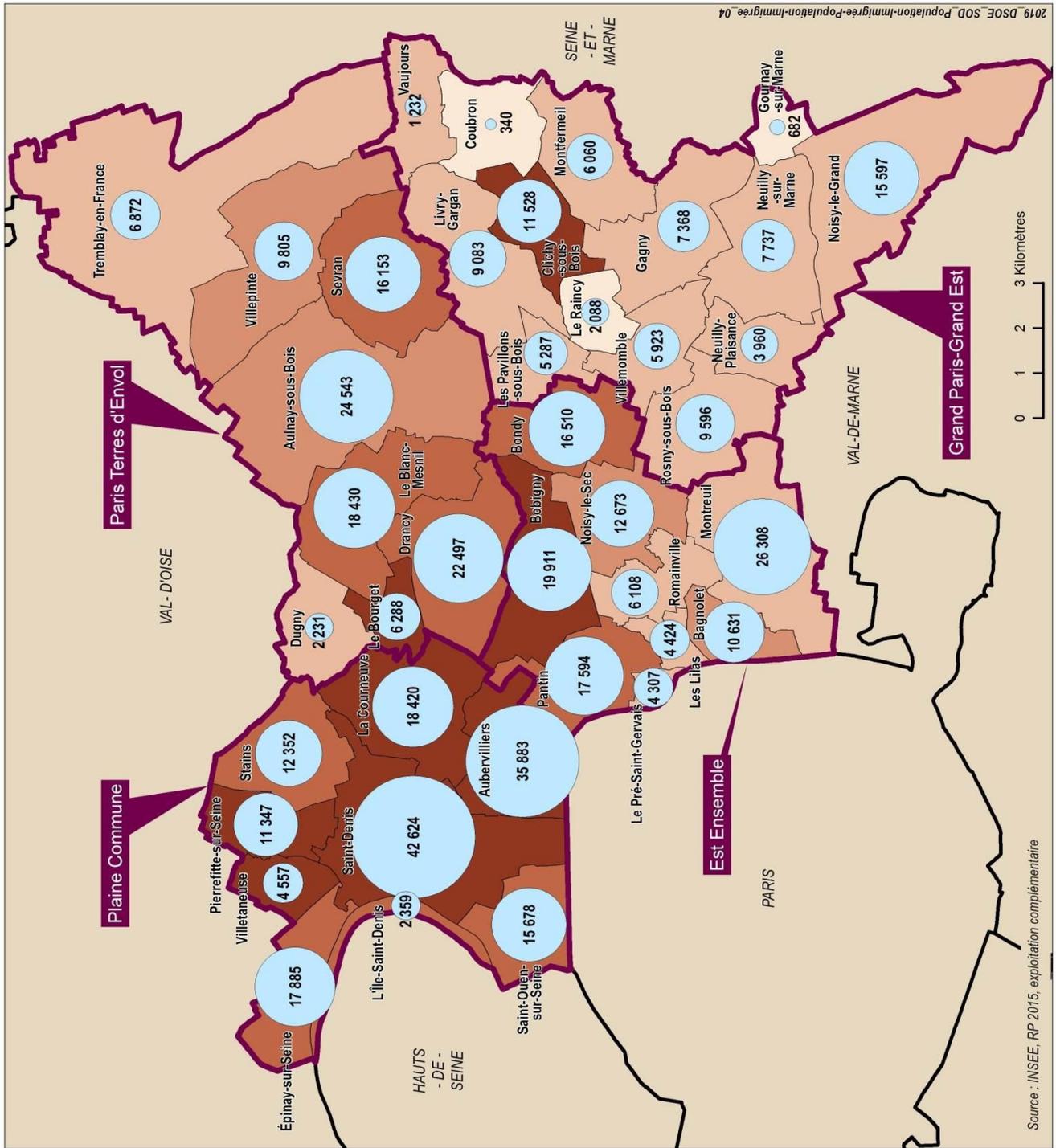
Taux de la population immigrée par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 30%  
Taux Île-de-France : 19%

Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire



## II. LE "PROFIL" SOCIO-ECONOMIQUE DES POPULATIONS IMMIGREES EN SEINE-SAINT-DENIS

### 1. L'âge des populations immigrées : les âges intermédiaires sont majoritaires et une augmentation du nombre de seniors est constatée

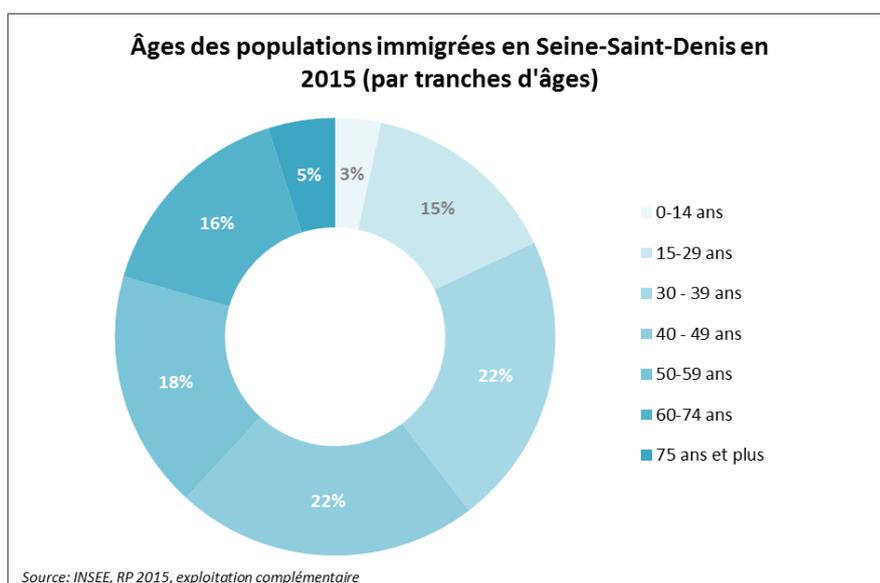
- Les âges "intermédiaires" sont les plus représentés parmi la population immigrée de Seine-Saint-Denis, en 2015

En Seine-Saint-Denis, en 2015, au sein de la population immigrée, les tranches d'âges intermédiaires de la vie, soit les âges où l'activité professionnelle est possible, sont les plus représentées. Ainsi, près de 62 % des immigrés ont entre 30 et 59 ans dans le département. En outre, 21 % de la population immigrée est âgée de 60 ans ou plus à cette même époque. 15 % ont entre 15 et 29 ans et 3 % des immigrés ont entre 0 et 14 ans.

#### Répartition des populations immigrées par tranches d'âges en Seine-Saint-Denis en 2015

	Effectifs d'immigrés par tranche d'âge
0-14 ans	15 917
15-29 ans	68 934
30 - 39 ans	102 421
40 - 49 ans	105 154
50-59 ans	83 288
60-74 ans	73 879
75 ans et plus	23 280
<b>Total population immigrée</b>	<b>472 874</b>

Source: INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

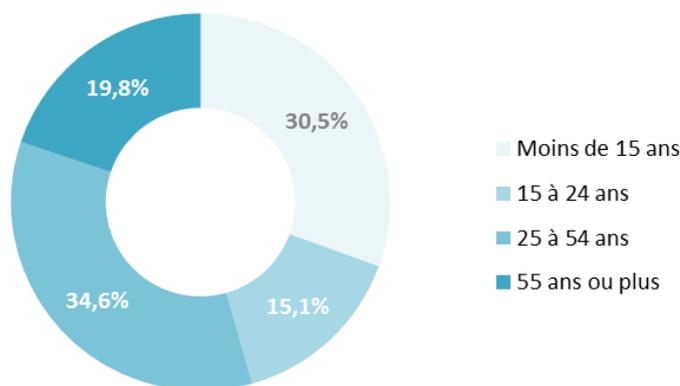


Les graphiques ci-dessous confirment que **les âges intermédiaires sont surreprésentés au sein de la population immigrée par rapport à la population non-immigrée, en Seine-Saint-Denis, en 2015**. En effet, 61,3 % des immigrés ont entre 25 et 54 ans en 2015, contre 34,6 % des non-immigrés (soit 26,7 points d'écart). **Les âges les plus élevés sont également surreprésentés** puisque 27,1 % des immigrés ont 55 ans ou plus, contre 19,8 % des populations non-immigrées (soit 7,3 points d'écart).

A l'inverse, **les âges les plus jeunes sont sous-représentés au sein de la population immigrée**. En effet, la part des moins de 15 ans est presque dix fois plus élevée pour la population non-immigrée que pour la population immigrée (30,5 % contre 3,8 %). De même, les 15 à 24 ans sont presque deux fois plus représentés parmi les populations non-immigrées que parmi les populations immigrées en 2015 (15,1 % contre 7,8 %). Pour mémoire, par définition, les enfants nés en France de parents immigrés ne sont pas eux-mêmes immigrés (ils sont soit Français car leurs parents ont été naturalisés ou ils ont obtenu la nationalité française, ou ils sont de nationalité étrangère sans pour autant être immigrés).

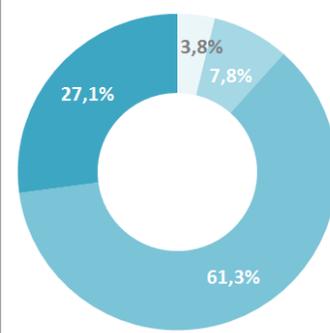
En complément, il faut noter que si l'on croise l'âge et le sexe des populations immigrées, on constate une **répartition relativement égale des hommes et des femmes sur la grande majorité des tranches d'âge**. Les hommes sont simplement un peu plus représentés dans la tranche des 60-74 ans (55 % d'hommes).

### Répartition par tranches d'âges de la population non-immigrée en Seine-Saint-Denis en 2015



Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

### Population immigrée

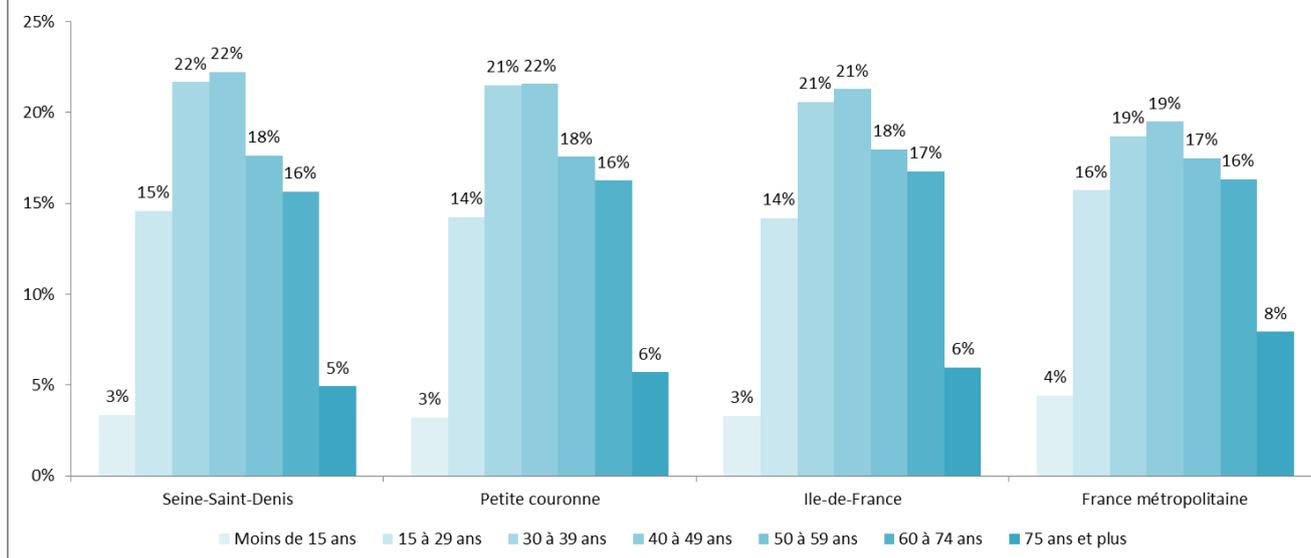


- **La répartition des populations immigrées par tranches d'âges en Seine-Saint-Denis est comparable à celle du reste de l'Ile-de-France**

Comme le montre le tableau ci-dessous, **les âges des populations immigrées sont relativement similaires en Seine-Saint-Denis, au sein de la Petite Couronne et en Ile-de-France.**

**Si la France métropolitaine est relativement proche de ces répartitions par âges, il existe tout de même quelques légères différences.** En effet, les 30-59 ans prennent un peu moins d'importance au sein des populations immigrées en France métropolitaine, au profit des tranches d'âges les plus jeunes (0-29 ans) et surtout les plus âgées (75 ans et plus).

### Comparaison de la répartition par âges des populations immigrées en 2015

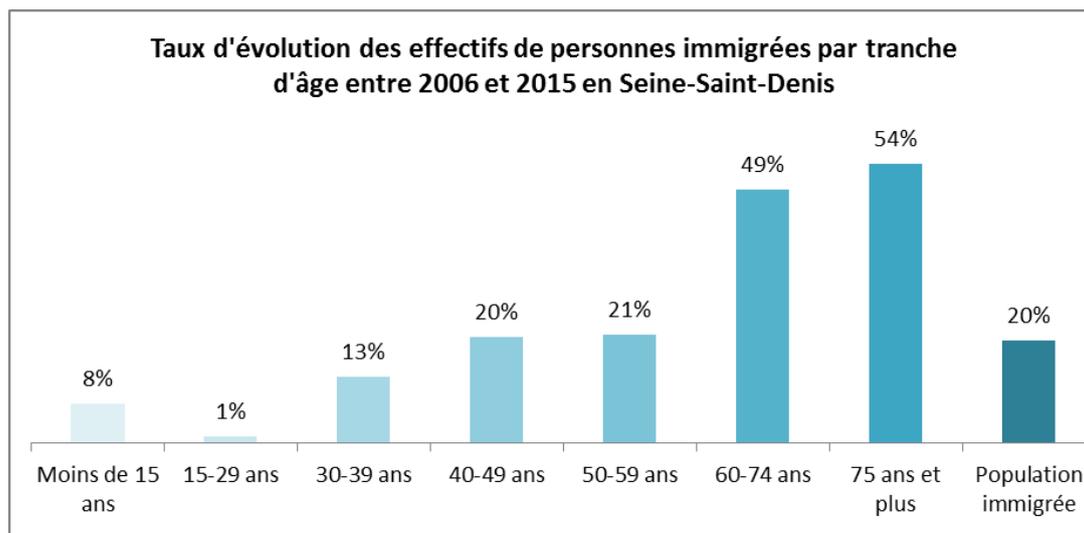


Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

- **Un vieillissement de la population immigrée est constaté en Seine-Saint-Denis entre 2006 et 2015**

De manière générale, comme le montre le graphique ci-dessous, **plus les tranches d'âges observées s'élèvent, plus les effectifs augmentent** (exception faite de la tranche des 15-29 ans qui connaît une augmentation bien moins importante que celle des moins de 15 ans).

A ce titre, les tranches d'âges où l'on constate la plus forte augmentation des effectifs entre 2006 et 2015 correspondent à la population senior.



Source : INSEE, RP 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

**Une dynamique de vieillissement de la population immigrée est à l'œuvre.** Ainsi, les 60 ans et plus représentaient **16 %** des immigrés en 2006 en Seine-Saint-Denis, **18 %** en 2010 et **21 %** en 2015.

Cette tendance au vieillissement de la population immigrée n'est pas une spécificité de la Seine-Saint-Denis. En effet, selon une étude de l'INSEE Ile-de-France de 2017, **le vieillissement de la population immigrée serait constaté dans l'ensemble de la région** et l'arrivée régulière de jeunes (particulièrement d'étudiants ou de jeunes actifs en Ile-de-France) ne permettrait pas d'enrayer cette tendance. Selon cette étude, cela s'expliquerait en partie par la constitution de familles et l'installation durable des populations d'origines étrangères à partir de 1976, avec l'autorisation des regroupements familiaux<sup>48</sup>.

Rappelons enfin que **le vieillissement en Seine-Saint-Denis n'est pas limité à la population immigrée** : il concerne la population séquano-dionysienne dans son ensemble<sup>49</sup>.



**Qu'est-ce que le vieillissement de la population ?** « Augmentation de la proportion de personnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité. Le vieillissement peut être l'effet d'une augmentation du nombre de personnes âgées [...], conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais peut être dû aussi à un déficit de jeunes [...], à la suite d'une baisse de la natalité<sup>48</sup>. »

- **Au nord-ouest, la population immigrée est, proportionnellement, moins âgée qu'à l'est**

Le tableau ci-dessous témoigne d'une **répartition relativement homogène, au niveau des territoires d'EPT (Etablissements publics territoriaux), entre les populations immigrées appartenant à telle ou telle tranche d'âge.**

<sup>48</sup> INSEE Ile-de-France et IAU Ile-de-France, « Insee Analyses, une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional », n°70, octobre 2017, p2.

<sup>49</sup> Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, « Le défi du vieillissement et de l'augmentation de la dépendance en Seine-Saint-Denis », n°7, mai 2019.

<sup>50</sup> INED, « Vieillissement démographique », définition. Disponible sur : <https://www.ined.fr/fr/lexique/vieillissement-demographique/>

## Les populations immigrées par tranches d'âges dans les territoires d'EPT de Seine-Saint-Denis en 2015

	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Plaine Commune	4%	9%	63%	25%	100%
Paris terres d'envol	4%	7%	60%	29%	100%
Est-Ensemble	3%	7%	61%	28%	100%
Grand Paris-Grand Est	4%	8%	60%	28%	100%
Seine-Saint-Denis	<b>4%</b>	<b>8%</b>	<b>61%</b>	<b>27%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale

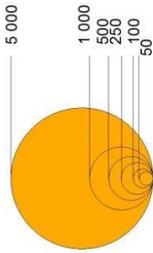
Quand on observe la répartition à la commune des populations immigrées par tranches d'âges, on constate cependant **qu'au nord-ouest la population immigrée est, proportionnellement, plus jeune qu'à l'est.**

En outre, il faut noter que **les deux premières cartes présentées ci-dessous (celle des 0-24 ans et des 25-54 ans) se ressemblent.** Cela est probablement en partie explicable, sur ces territoires, par la présence de familles regroupant des enfants de 0 à 24 ans et des parents ayant entre 25 et 54 ans.

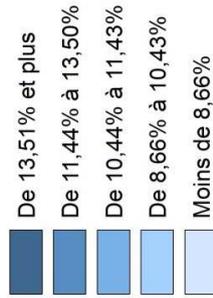
A l'inverse, **un écart existe entre les deux premières cartes présentées et la dernière, soit celle des 55 ans ou plus.** En effet, les parts de 55 ans ou plus sont particulièrement élevées dans les communes situées à l'est de la Seine-Saint-Denis (Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois, Coubron, Montfermeil, Gournay-sur-Marne, Noisy-le-Grand). Cela pourrait s'expliquer par les niveaux de vie généralement supérieurs des tranches d'âges les plus élevées. En effet, un niveau de vie plus confortable peut offrir la possibilité de choisir son logement, parfois d'accéder à un logement individuel (or ces zones sont plus pavillonnaires que l'ouest du département), et/ou de devenir propriétaire. Il y aurait donc peut-être là un "effet déménagement" des populations immigrées les plus âgées. Ce constat doit cependant être nuancé car, si des taux importants d'immigrés de 55 ans ou plus sont relevés à l'est, une partie des effectifs les plus importants pour cette tranche d'âge sont constatés à l'ouest du département.

# POPULATION IMMIGRÉE DE 0 À 24 ANS EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée de 0 à 24 ans par commune :



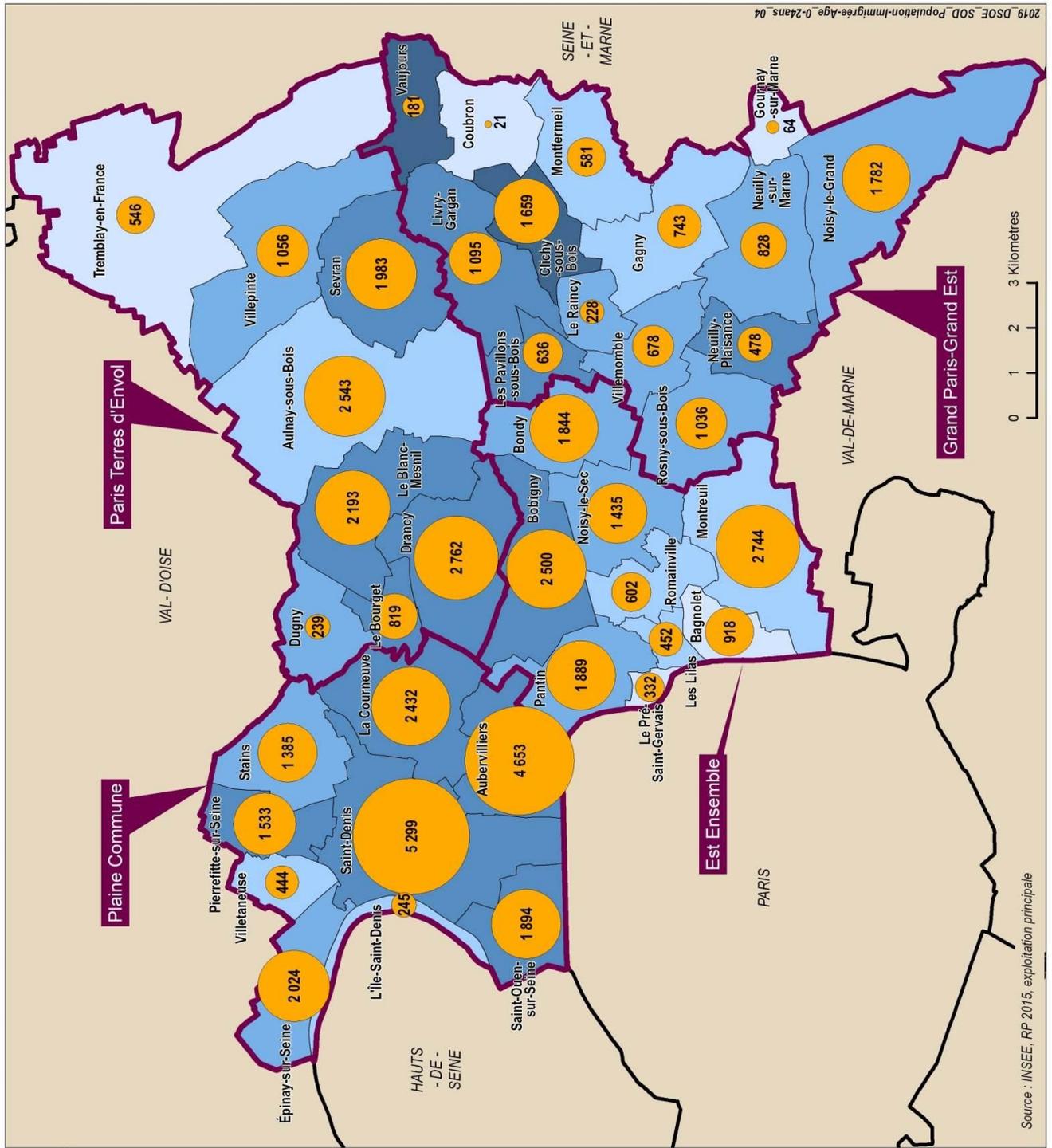
Taux de la population immigrée de 0 à 24 ans par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 12%  
Taux Île-de-France : 11%

Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale

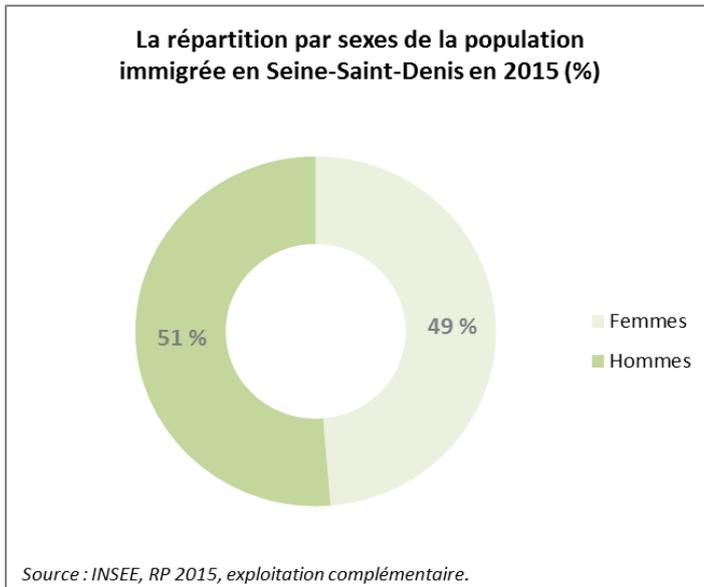




## 2. Le sexe des populations immigrées : malgré une dynamique de féminisation, la Seine-Saint-Denis fait figure d'exception en Ile-de-France avec un peu moins de femmes que d'hommes immigrés

- En Seine-Saint-Denis, en 2015, la population immigrée est relativement équilibrée entre femmes et hommes

Selon l'INSEE, la population immigrée séquanodionysienne est composée d'hommes à 51 % et à 49 % de femmes.

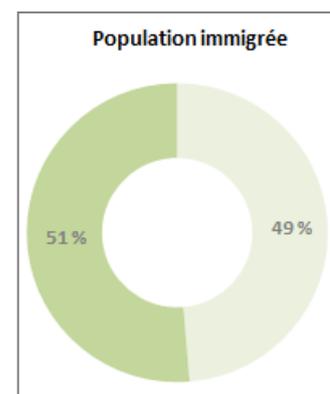
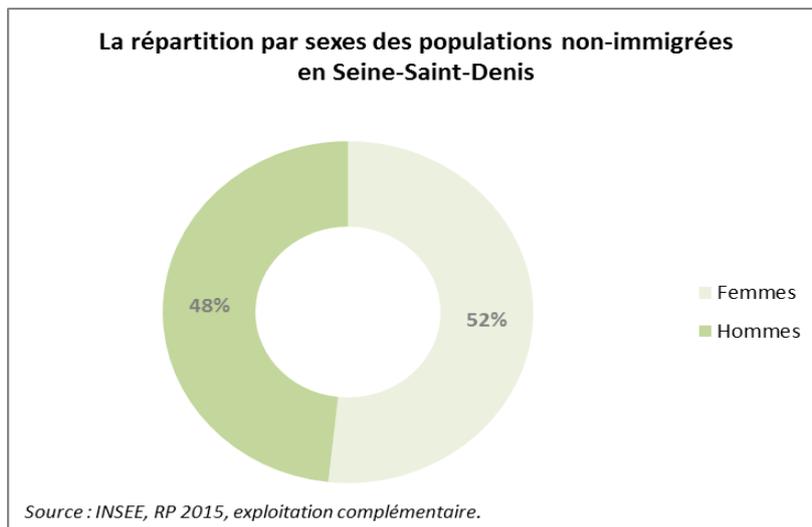


Répartition des populations immigrées par sexe en Seine-Saint-Denis en 2015 (en nombres et en pourcentages)

	Effectif d'immigrés par sexes	Pourcentage d'immigrés par sexes
Femmes	230 240	49%
Hommes	242 634	51%
Total de la population immigrée	472 874	100%

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Les graphiques qui suivent indiquent que cette répartition est propre à la population immigrée sur le territoire. En effet, **au sein des populations non-immigrées, les hommes sont minoritaires (48 %)**. Il en va de même dans la population totale de Seine-Saint-Denis (49 % d'hommes en 2015).



- Une répartition par sexes atypique : la Seine-Saint-Denis est le seul département francilien où la population immigrée est un peu plus souvent masculine

Comme le montre le tableau ci-dessous, **la Seine-Saint-Denis fait figure d'exception en Ile-de-France et par rapport à la moyenne métropolitaine** : en effet, il s'agit de la seule aire géographique ici présentée où les femmes représentent une part moins importante de la population immigrée que les hommes.

Cette particularité de la Seine-Saint-Denis peut notamment être expliquée par le nombre important de foyers de travailleurs migrants sur le territoire de Seine-Saint-Denis.

**La répartition par sexes de la population immigrée dans les départements franciliens et en France métropolitaine en 2015**

	Femmes	Hommes
Paris	54%	46%
Seine-et-Marne	52%	48%
Yvelines	52%	48%
Essonne	50%	50%
Hauts-de-Seine	54%	46%
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>49%</b>	<b>51%</b>
Val-de-Marne	51%	49%
Val d'Oise	50%	50%
Petite Couronne	51%	49%
Ile-de-France	52%	48%
France métropolitaine	51%	49%

*Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.*

- **Une légère féminisation de la population immigrée est constatée en Seine-Saint-Denis entre 2006 et 2015**

**Sur la période récente, soit entre 2006 et 2015, la population immigrée de Seine-Saint-Denis semble être en train de se féminiser légèrement.** En effet, le taux d'évolution de la population immigrée féminine (+ 21 %) est plus fort que celui de la population immigrée masculine (+ 19 %), sur la période. La répartition par sexes est un peu plus équilibrée en 2015 (49 % de femmes et 51 % d'hommes) qu'en 2006 (48 % de femmes et 52 % d'hommes). En termes d'effectifs, les femmes immigrées sont environ 40 000 de plus en 2015 qu'en 2006, contre une augmentation d'environ 38 000 pour les hommes immigrés.

La féminisation de la population immigrée n'est pas circonscrite à la Seine-Saint-Denis (sur ce dernier point, cf. point suivant). Une dynamique de féminisation de la population immigrée est en réalité à l'œuvre dans la France entière depuis le milieu des années 1970<sup>51</sup>. En effet, pour rappel, en 1974, l'immigration de main d'œuvre non-qualifiée est freinée, contrairement à l'immigration liée au regroupement familial qui prend une importance croissante. Or, si ces premiers flux migratoires étaient majoritairement masculins, les flux d'immigration familiale sont majoritairement féminins<sup>52</sup>. La féminisation de la population immigrée varie tout de même selon l'origine. En outre, aujourd'hui, on constate que la proportion de femmes migrantes célibataires augmente et que la féminisation de la population immigrée se poursuit pour des motifs non familiaux, comme les études ou le travail (à l'inverse, la part d'hommes migrant pour des raisons familiale augmente)<sup>53</sup>.

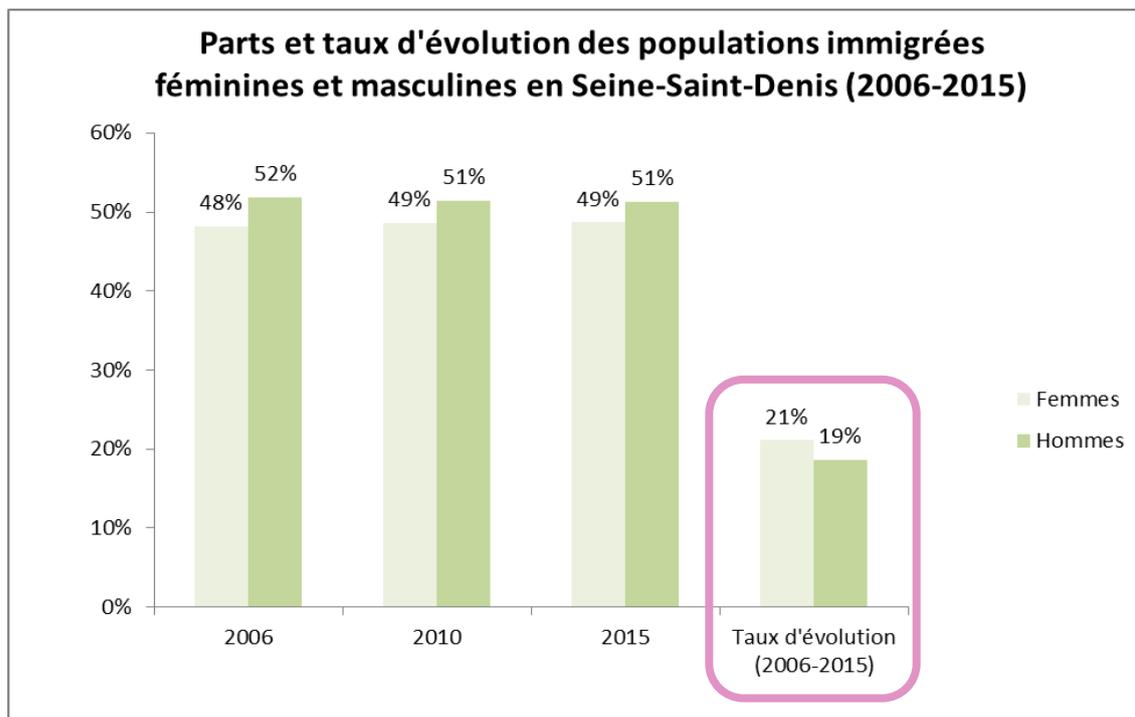
<sup>51</sup> Une précédente dynamique de féminisation de la population immigrée avait été constatée entre 1931 et 1946. BEAUCHEMIN Cris, BORREL Catherine, REGNARD Corinne, « Les immigrés en France : une majorité de femmes », juillet-août 2013, Populations et sociétés n°502, INED, p.1-4.

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/19170/population\\_societes\\_2013\\_502\\_immigres\\_femmes.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19170/population_societes_2013_502_immigres_femmes.fr.pdf)

<sup>52</sup> INSEE Ile-de-France et IAU Ile-de-France, « Insee Analyses, une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional », n°70, octobre 2017, p2.

INSEE, INSEE Références, « Immigrés et descendants d'immigrés en France », édition 2012 (10.10.2012), p.106-107, disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374019?sommaire=1374025>

<sup>53</sup> BEAUCHEMIN Cris, BORREL Catherine, REGNARD Corinne, « Les immigrés en France : une majorité de femmes », art.cité, p.1-4.



Source : INSEE, RP 2006, 2010, 2015, exploitations complémentaires

- **Proportionnellement, la population immigrée féminine est plus présente à l'est du département qu'à l'ouest**

Au niveau des territoires des EPT, **seul celui de Grand Paris-Grand Est présente une proportion de femmes immigrées supérieure à la moyenne départementale** et similaire à la moyenne de la Petite Couronne. De manière générale, **il s'agit du seul territoire d'EPT où la population immigrée est majoritairement féminine**. Le territoire de Plaine Commune, à l'inverse, présente une part particulièrement élevée d'hommes au sein de la population immigrée : 53 % d'hommes et 47 % de femmes en 2015. Les territoires de Paris terres d'envol et d'Est-Ensemble, présentent une répartition par sexes équivalente à la moyenne départementale.

#### Répartition des populations immigrées par sexe dans les territoires d'EPT de Seine-Saint-Denis en 2015

	Femmes	Hommes	Ensemble
Plaine Commune	47%	53%	100%
Paris terres d'envol	49%	51%	100%
Est-Ensemble	49%	51%	100%
Grand Paris-Grand Est	51%	49%	100%
Seine-Saint-Denis	49%	51%	100%

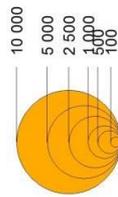
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Les cartes réalisées à l'échelle communale indiquent bien, elles aussi, qu'en 2015, **la population immigrée de sexe féminin est proportionnellement plus présente à l'est du département** mais aussi dans certaines communes comme Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Villetaneuse, Bondy et Dugny. Deux communes se distinguent par des pourcentages de femmes, au sein de la population immigrée, supérieurs à 53 % : il s'agit de L'Île-Saint-Denis et de Gournay-sur-Marne. Cependant, les effectifs importants de femmes immigrées sont visibles dans les communes du nord et de l'ouest du département, soit les communes où les effectifs de populations immigrées (en général) sont les plus forts (cf. partie I).

**Symétriquement, les immigrés de sexe masculin sont proportionnellement plus présents à l'ouest du département et particulièrement au nord-ouest.** Ainsi, par exemple, à Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers et Le Bourget, ils représentent plus de 53 % de la population immigrée.

# POPULATION IMMIGRÉE FÉMININE EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée féminine par commune :



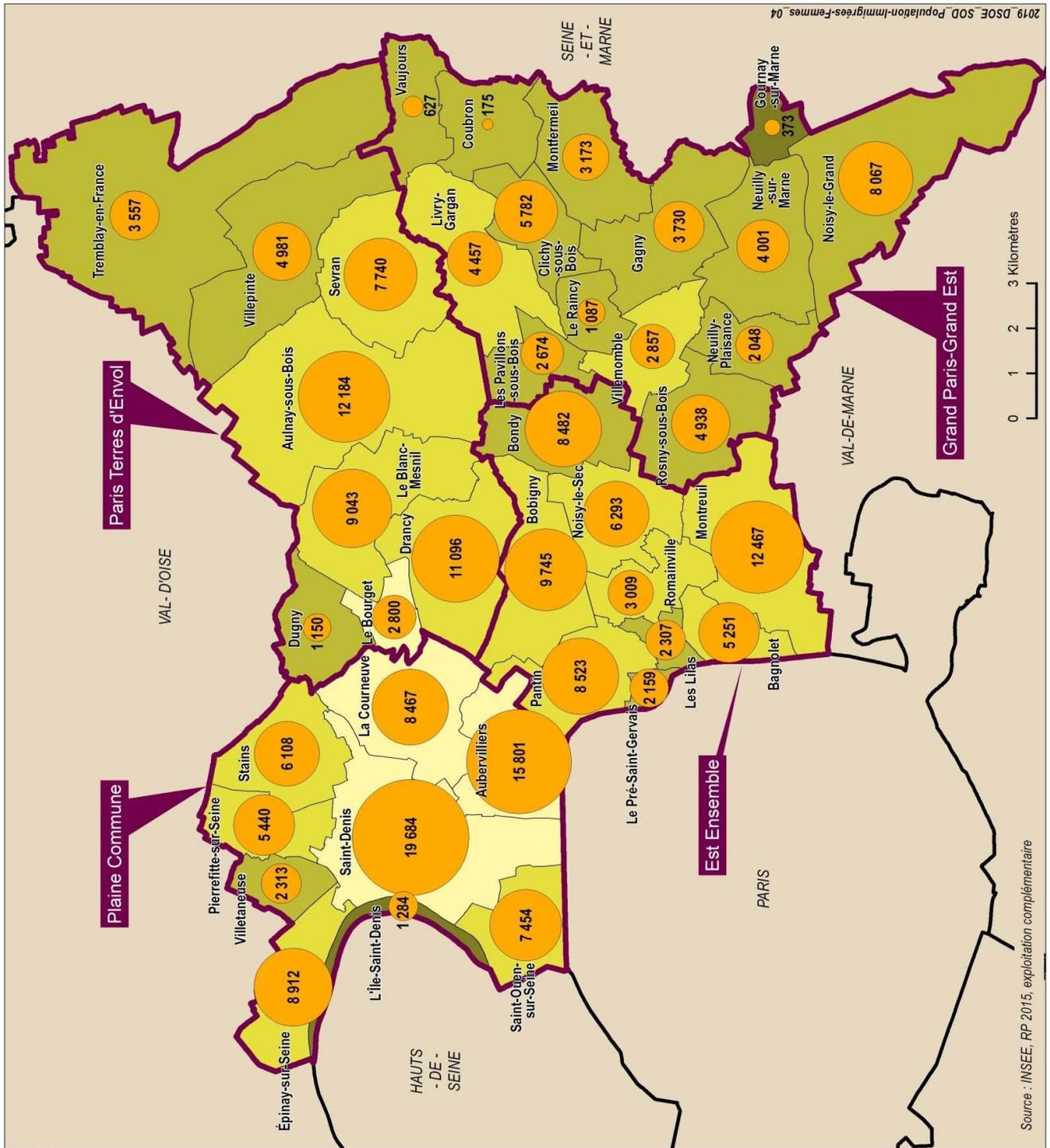
Taux de la population immigrée féminine par commune :



Taux Seine-Saint-Denis: 49%  
Taux Île-de-France : 52%

Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

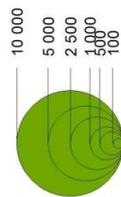
DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

# POPULATION IMMIGRÉE MASCULINE EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée masculine par commune :



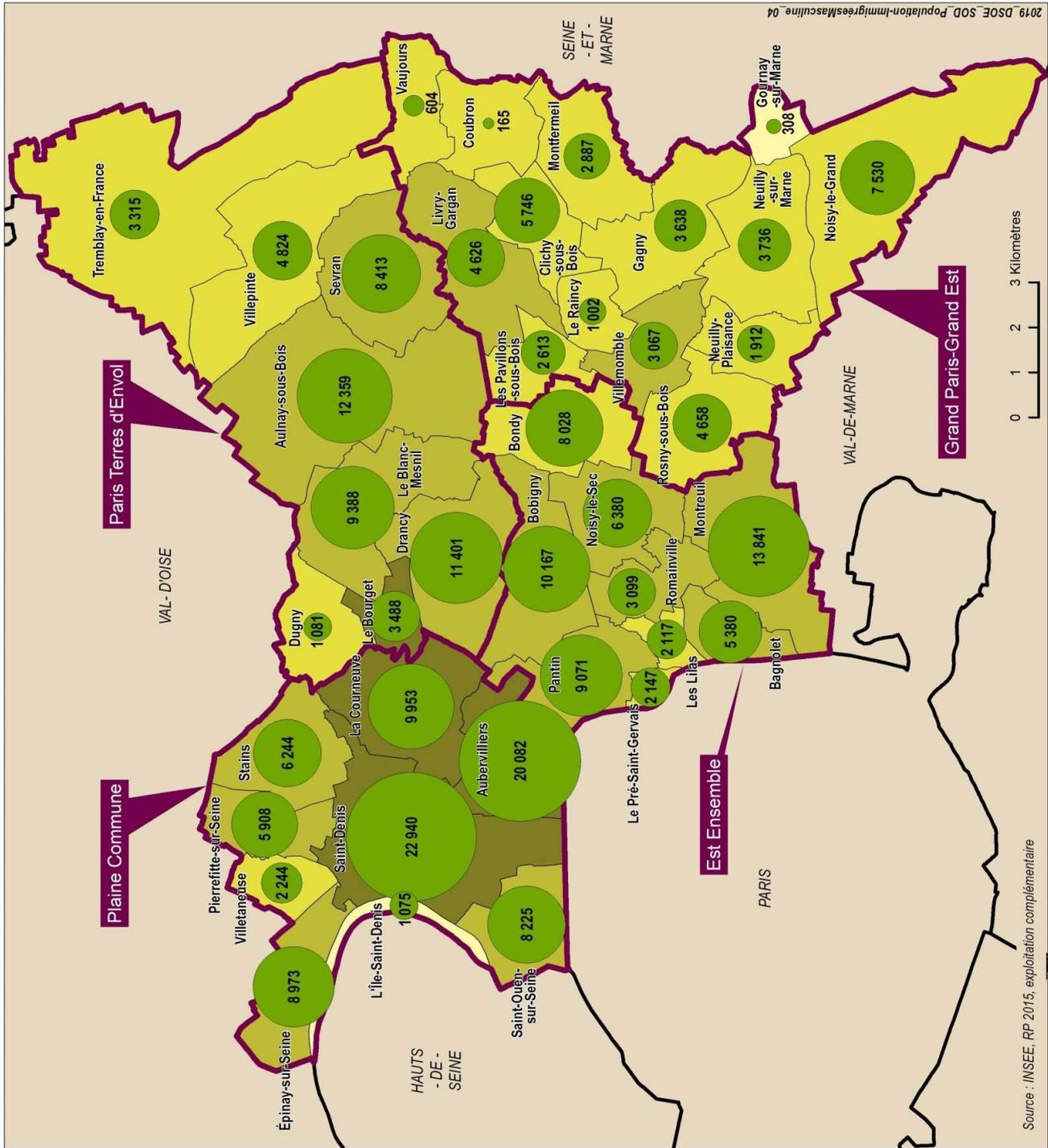
Taux de la population immigrée masculine par commune :



Taux Seine-Saint-Denis: 51%  
Taux Île-de-France : 48%

Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



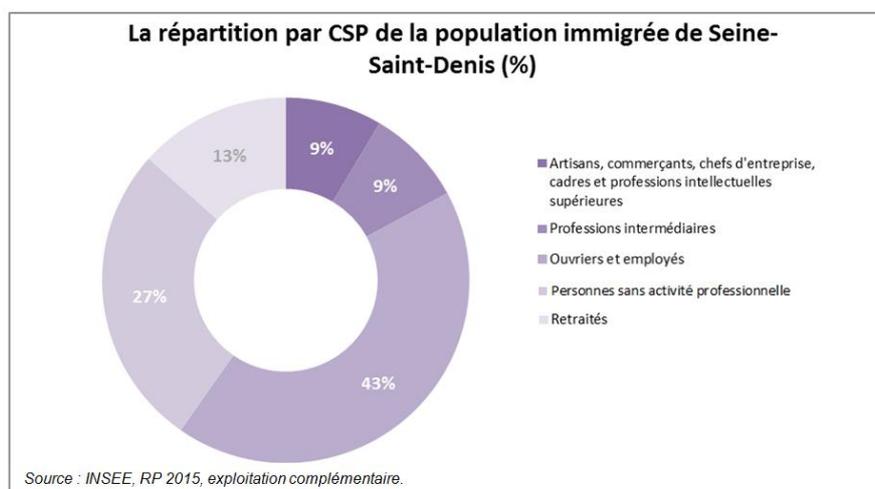
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

### 3. La catégorie socio-professionnelle (CSP) et le type d'activité : 43 % des immigrés sont ouvriers-employés et 15 % des immigrés de 15 ans et plus sont au chômage en 2015

- Au sein de la population immigrée dans son ensemble, les ouvriers – employés et les personnes sans activité professionnelle sont majoritaires en Seine-Saint-Denis en 2015

Selon l'INSEE, la population immigrée séquano-dionysienne est majoritairement composée d'ouvriers et d'employés (43 %) ainsi que de personnes sans activité (27 %) <sup>54</sup>. Ces deux CSP représentent plus des deux tiers de la population immigrée (70 %). 13 % des immigrés sont retraités.

Ensuite, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires représentent respectivement 9 % des immigrés. Ces catégories socio-professionnelles sont donc minoritaires au sein de cette population.



#### Répartition des populations immigrées par CSP en Seine-Saint-Denis en 2015 (en pourcentages de la population immigrée totale)

	Effectifs
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures	40 383
Professions intermédiaires	40 393
Ouvriers et employés	201 477
Personnes sans activité professionnelle	127 211
Retraités	63 409
<b>Total population immigrée</b>	<b>472 874</b>

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

<sup>54</sup> En réalité les « agriculteurs » sont associés aux « personnes sans activité professionnelle » dans cette étude. Cependant, les agriculteurs ne sont que 68 parmi les personnes immigrées de Seine-Saint-Denis (contre 127 144 personnes sans activité professionnelle). Ils n'influencent donc pas les parts annoncées. Pour cette raison, afin de simplifier la lecture des tableaux, ils ne sont pas mentionnés dans ceux-ci, bien que comptabilisés dans les effectifs et calculs effectués.



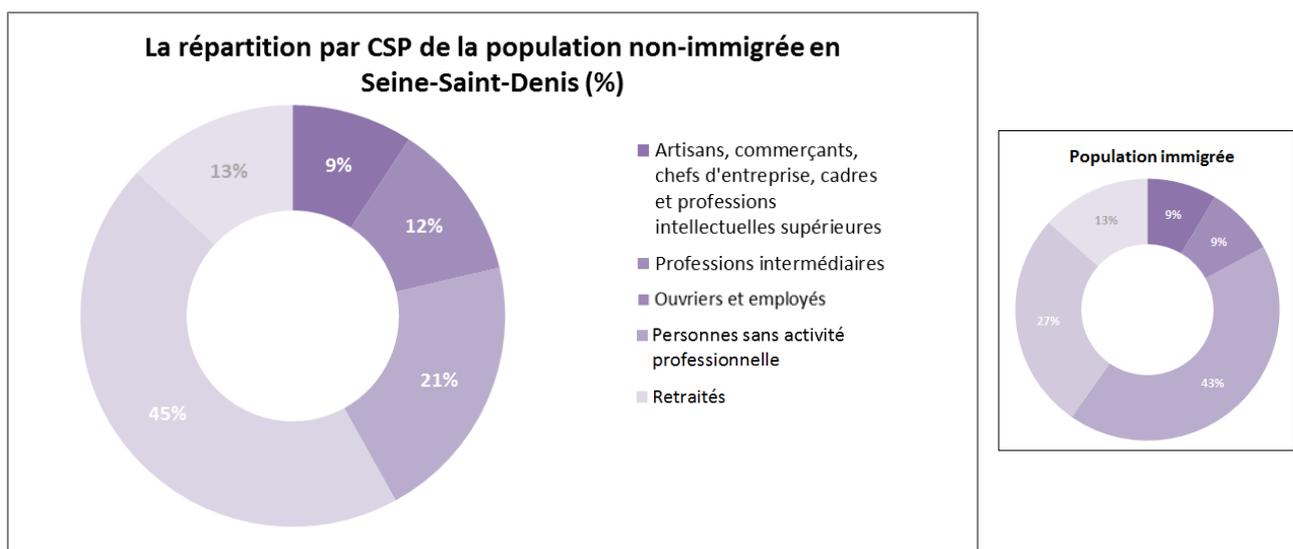
**Qu'entend l'INSEE par "personne sans activité professionnelle" ?** La catégorie sans activité professionnelle est hétérogène : elle regroupe ici à la fois des chômeurs n'ayant jamais travaillé mais aussi de la population dite "inactive" autre que retraitée (militaires du contingent, étudiants et élèves de 15 ans et plus, personnes sans activité professionnelle de moins et de plus de 60 ans autres que retraités, enfants de moins de 14 ans scolarisés, femmes et hommes au foyer, détenus, personnes pratiquant une activité illégale, personnes ayant pris leur retraite avant leur 53 ans, etc). **Les chômeurs ayant déjà travaillé, quant à eux, sont classés dans les CSP en fonction de leur dernière situation professionnelle.** Pour mieux connaître et cerner la population au chômage, il faut consulter la variable "type d'activité" et la catégorie "chômeurs" de celle-ci (cf. dernier point de cette partie 3.).

Source : INSEE, nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregee/8?champRecherche=true>

Les graphiques ci-dessous montrent la différence de répartition par CSP entre les populations immigrées et non-immigrées du département. On constate alors que les deux premières CSP sont représentées dans des proportions proches dans les deux populations. Il en va de même pour la catégorie des retraités.

A l'inverse, **les ouvriers et employés sont surreprésentés dans la population immigrée par rapport à la population non-immigrée. Les personnes sans activités sont, à l'inverse, sous-représentées au sein de la population immigrée par rapport aux non-immigrés.**



Source : INSEE, RP2015, exploitation complémentaire.

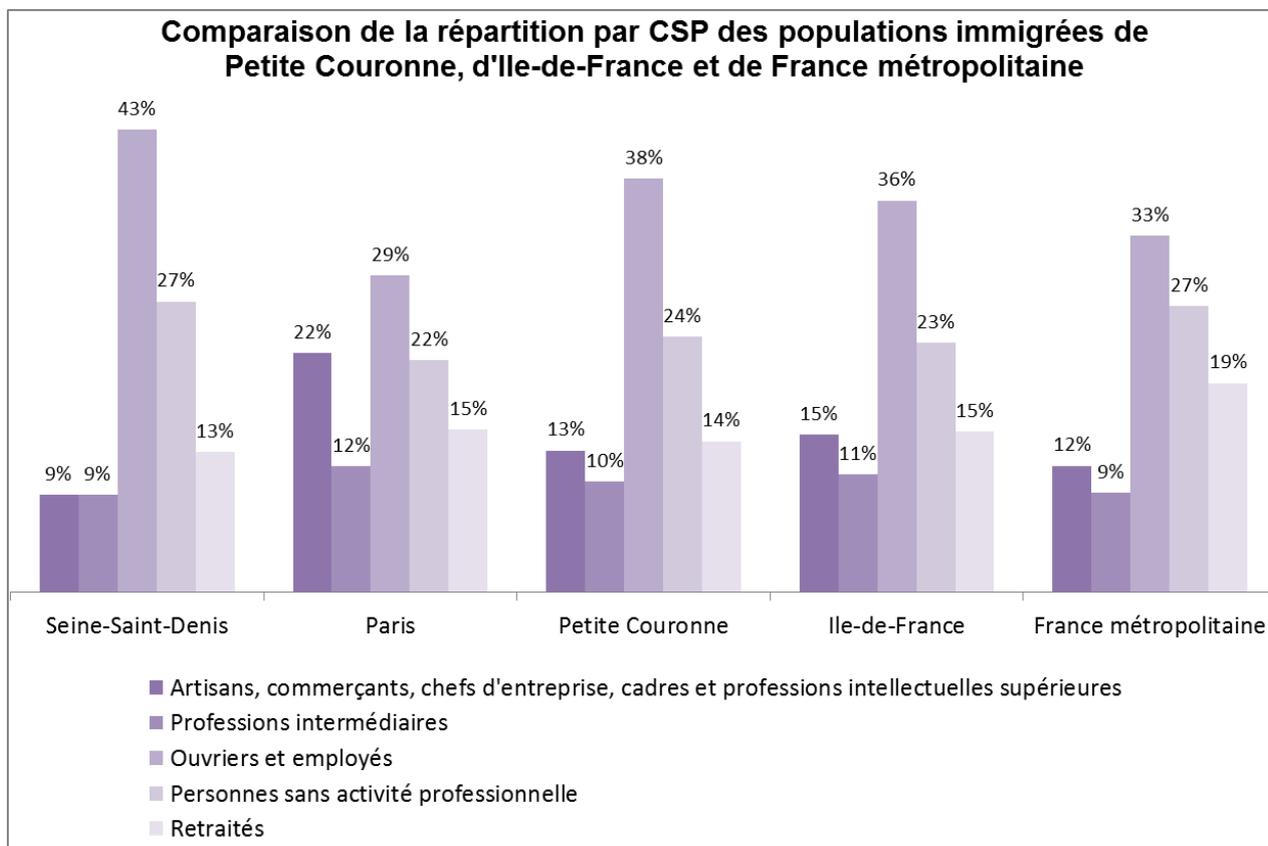
- **Le département se distingue nettement par un pourcentage d'ouvriers – employés bien supérieur à celles de la Petite Couronne, de l'Île-de-France et de la France métropolitaine**

La population immigrée de Seine-Saint-Denis, en 2015, se distingue d'abord par une part d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures moindre que celles de la Petite Couronne, de l'Île-de-France et de France métropolitaine. Il en va de même, dans une moindre mesure, pour les retraités.

Elle se distingue aussi par une part de personnes appartenant aux professions intermédiaires légèrement inférieure à celles de la Petite Couronne et de l'Île-de-France, mais se rapprochant de celle de France métropolitaine.

Les personnes sans activité professionnelle sont un peu plus représentées en Seine-Saint-Denis qu'en Petite Couronne et en Île-de-France, même si le département se rapproche de la France métropolitaine dans son ensemble.

Enfin, la population immigrée du département se démarque très nettement par une part d'ouvriers et d'employés supérieure à celles des autres aires géographiques considérées (jusqu'à 10 points de plus qu'en France métropolitaine, par exemple). Il faut rappeler sur ce point que, de manière générale, entre 1968 et 2015, la Seine-Saint-Denis est le département français où la part d'ouvriers – employés (ici sur le total des actifs de 15 ans et plus) est la plus haute de France<sup>55</sup>.



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

- **Entre 2006 et 2015, les effectifs d'immigrés retraités ont connu, proportionnellement, une croissance particulièrement forte, contrairement aux personnes sans activité professionnelle**

**En Seine-Saint-Denis, entre 2006 et 2015, les effectifs d'immigrés ont augmenté pour l'ensemble des CSP.** Cela paraît cohérent avec l'augmentation globale, sur la même période, de la population immigrée séquanodionysienne (20 %).

**La plus forte croissance d'effectifs d'immigrés concerne, proportionnellement, la CSP des retraités (37 %).** Cela s'explique notamment avec le vieillissement de la population immigrée précédemment constaté.

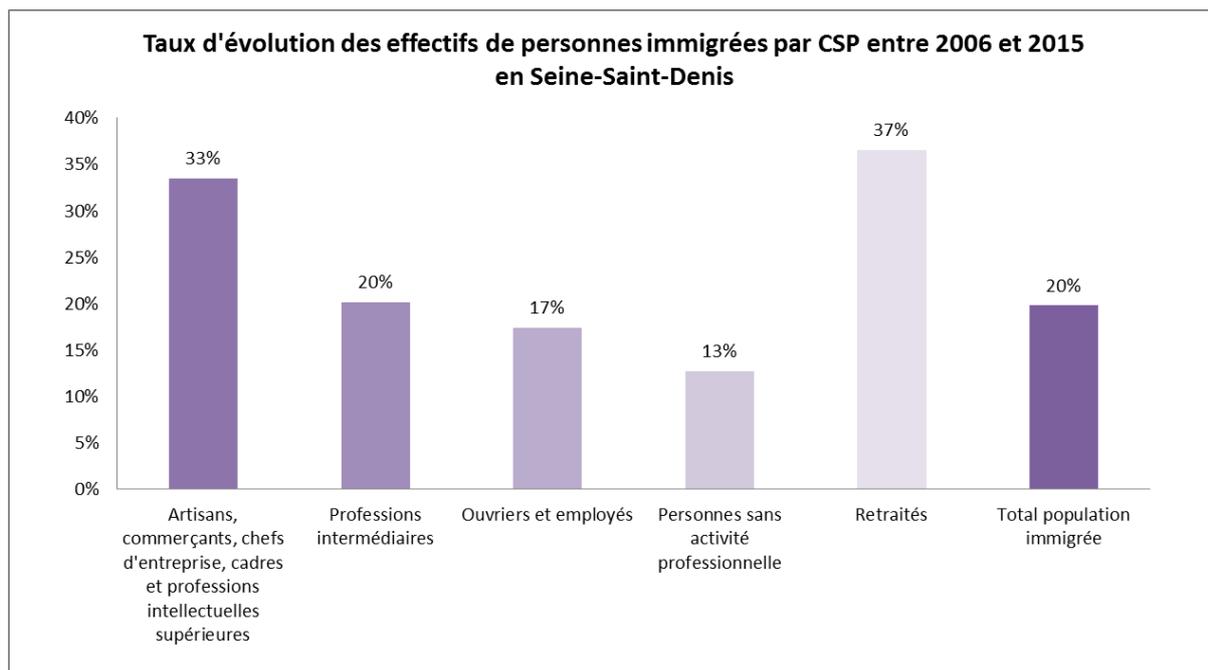
Ensuite, une augmentation forte des effectifs de la CSP artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures est constatée (33 %).

Enfin, les effectifs d'immigrés appartenant aux professions intermédiaires ont augmenté de 20 % et ceux d'ouvriers – employés ont cru de 17 %. **La plus faible croissance concernait les personnes sans activité professionnelle (+ 13 %).**

Un point de nuance doit être fait : sur la période, **les plus fortes augmentations, en termes d'effectifs, concernent les ouvriers – employés (30 000 environ), puis les retraités (17 000 environ) et ensuite les**

<sup>55</sup> INSEE Ile-de-France, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Préfecture de Seine-Saint-Denis, étude sur les mutations de la Seine-Saint-Denis, à paraître.

**personnes sans activité professionnelles (14 000 environ).** A l'inverse, les croissances les plus faibles, en termes d'effectifs, concernent les professions intermédiaires (+ 7 000 environ) puis les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 10 000 environ).



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

- **Proportionnellement, une distinction se dessine entre l'est et le sud d'un côté, l'ouest et le nord de l'autre, quant aux principales CSP représentées au sein de la population immigrée**

La répartition de la population immigrée par CSP, à l'échelle des EPT, même si les différences de pourcentages sont assez faibles, permet de distinguer certaines tendances confirmées ensuite grâce aux cartes réalisées à la commune.

**Ainsi, en 2015, les parts les plus faibles d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que de professions intermédiaires sont constatées dans les territoires des EPT Plaine Commune et Paris Terres d'Envol.** A l'inverse, ces deux CSP sont un peu plus présentes, proportionnellement, au sein du territoire de Grand Paris-Grand Est.

**Symétriquement, les parts les plus importantes d'ouvriers-employés et de personnes sans activité professionnelle sont constatées sur Plaine Commune,** là où les pourcentages les plus faibles sont notés sur le territoire de l'EPT Grand Paris-Grand Est.

**Enfin les retraités sont particulièrement présents, proportionnellement, au sein du territoire de l'EPT Paris terres d'envol,** contrairement au territoire de Plaine Commune où ils ne représentent que 12 % des immigrés.

Les populations immigrées par CSP dans les territoires d'EPT en Seine-Saint-Denis en 2015

	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Ouvriers et employés	Agriculteurs et personnes sans activité professionnelle	Retraités	Ensemble
Plaine Commune	7%	7%	44%	29%	12%	100%
Paris terres d'envol	7%	8%	42%	27%	15%	100%
Est-Ensemble	9%	9%	42%	25%	14%	100%
Grand Paris-Grand Est	11%	10%	40%	25%	14%	100%
Seine-Saint-Denis	9%	9%	43%	27%	13%	100%

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

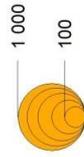
Comme l'indiquent les cartes suivantes, les deux premières CSP, soit les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires, sont particulièrement représentées au sud et à l'est du département (particulièrement au sud-est). Certaines communes font bien entendu exception, comme par exemple L'Île-Saint-Denis, Le Bourget ou Saint-Ouen-sur-Seine, pour la première de ces CSP (première carte ci-dessous).

Les parts d'ouvriers-employés et de personnes sans activité professionnelle les plus élevées sont constatées au nord et à l'ouest du département (nord-ouest particulièrement pour les personnes sans activité professionnelle). Malgré tout, des communes font là aussi exception, comme par Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Sevran qui présentent ici un fort taux de personnes sans activité.

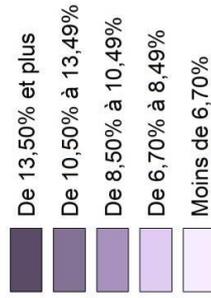
Enfin, les retraités immigrés sont, proportionnellement, peu présents au nord-ouest, à Clichy-sous-Bois et à Bobigny, contrairement à l'est du territoire (au nord-est en particulier, soit dans les territoires des EPT Paris terres d'envol) et dans des communes comme Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville.

**PART DES ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE, CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015**

Population immigrée par CSP et par commune :



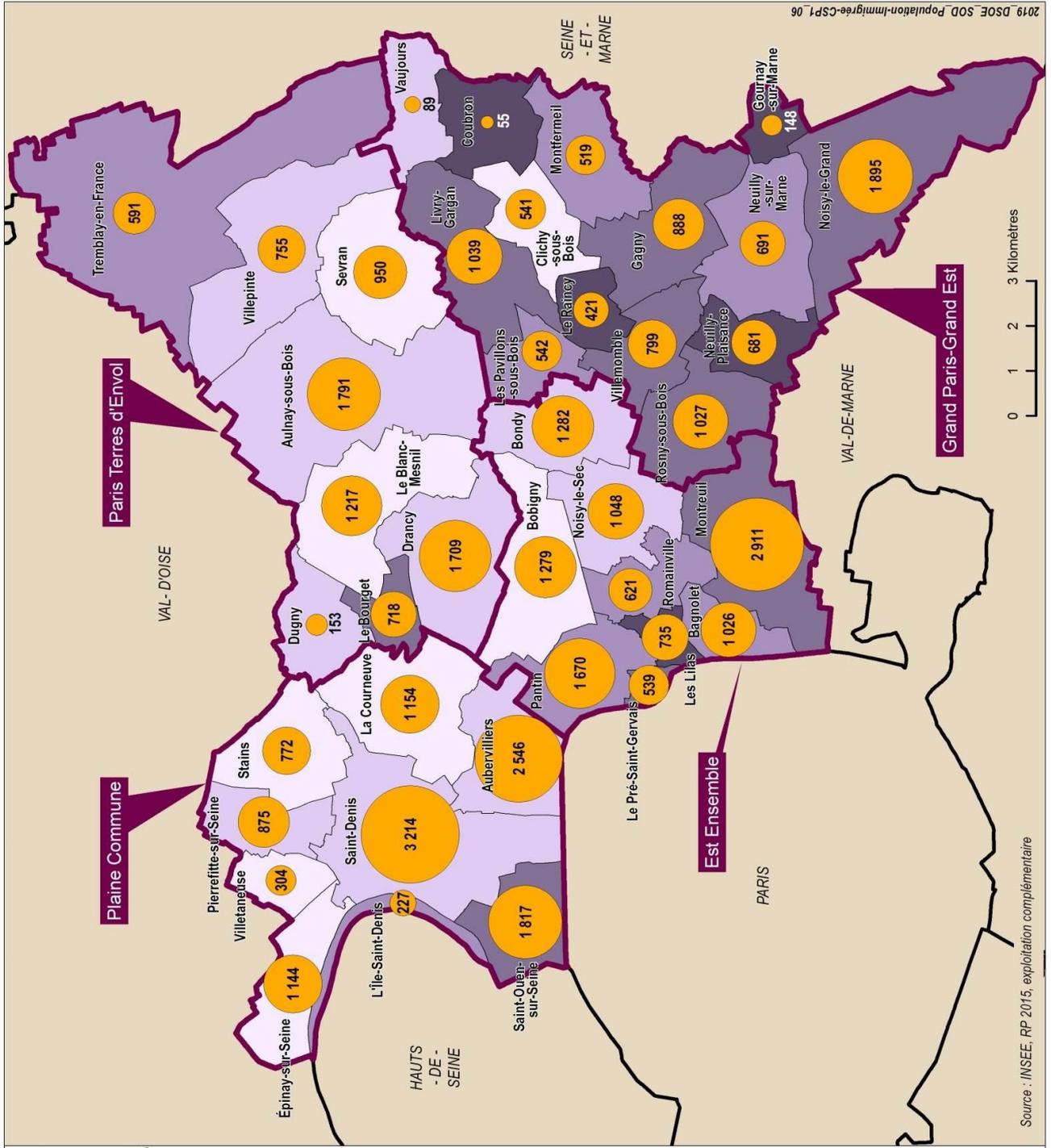
Taux de la population immigrée par CSP et par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 9%  
Taux Île-de-France : 15%

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSEO  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire



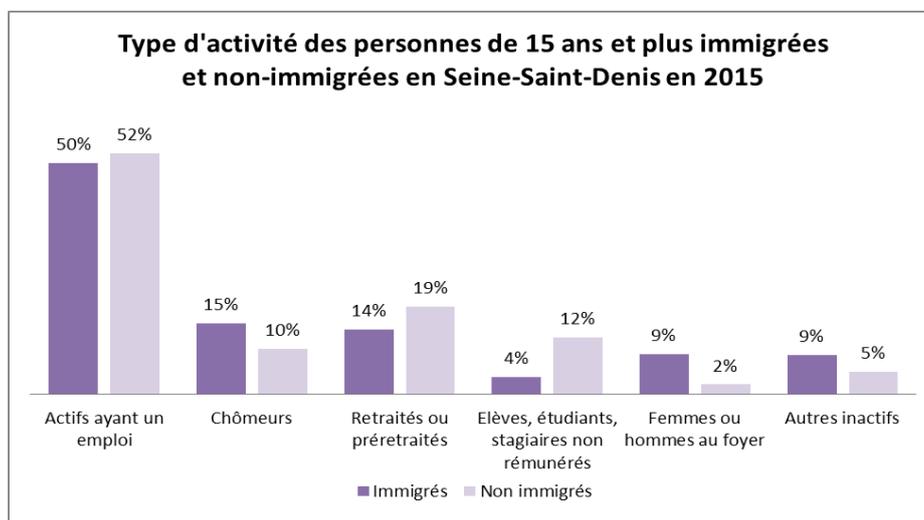






- **Focus sur les types d'activité : les immigrés de Seine-Saint-Denis sont un peu plus souvent au chômage que les populations non-immigrées du département et que les populations immigrées d'Ile-de-France, en 2015**

L'étude des catégories socio-professionnelles apprend beaucoup sur le profil socio-économique de la population immigrée. Cependant, elle laisse aussi en suspend plusieurs questions relatives aux activités des immigrés. La mobilisation d'une nouvelle variable de la statistique publique, soit la variable "type d'activité", permet d'apporter quelques éléments de réponse, notamment sur la question du chômage. Seule la population de 15 ans et plus<sup>56</sup> est ici considérée (contrairement au reste de l'étude).



Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

#### Type d'activité des personnes de 15 ans et plus immigrées et non-immigrées en Seine-Saint-Denis en 2015

	Immigrés	Non immigrés	Ensemble
Actifs ayant un emploi	226 630	403 917	630 548
Chômeurs	69 808	76 688	146 496
<i>Actifs</i>	296 438	480 605	777 044
Retraités ou préretraités	63 342	146 957	210 299
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	16 950	95 957	112 908
Femmes ou hommes au foyer	39 636	16 618	56 254
Autres inactifs	38 680	37 827	76 507
<i>Inactifs</i>	158 608	297 359	455 968
Ensemble	455 047	777 965	1 233 012

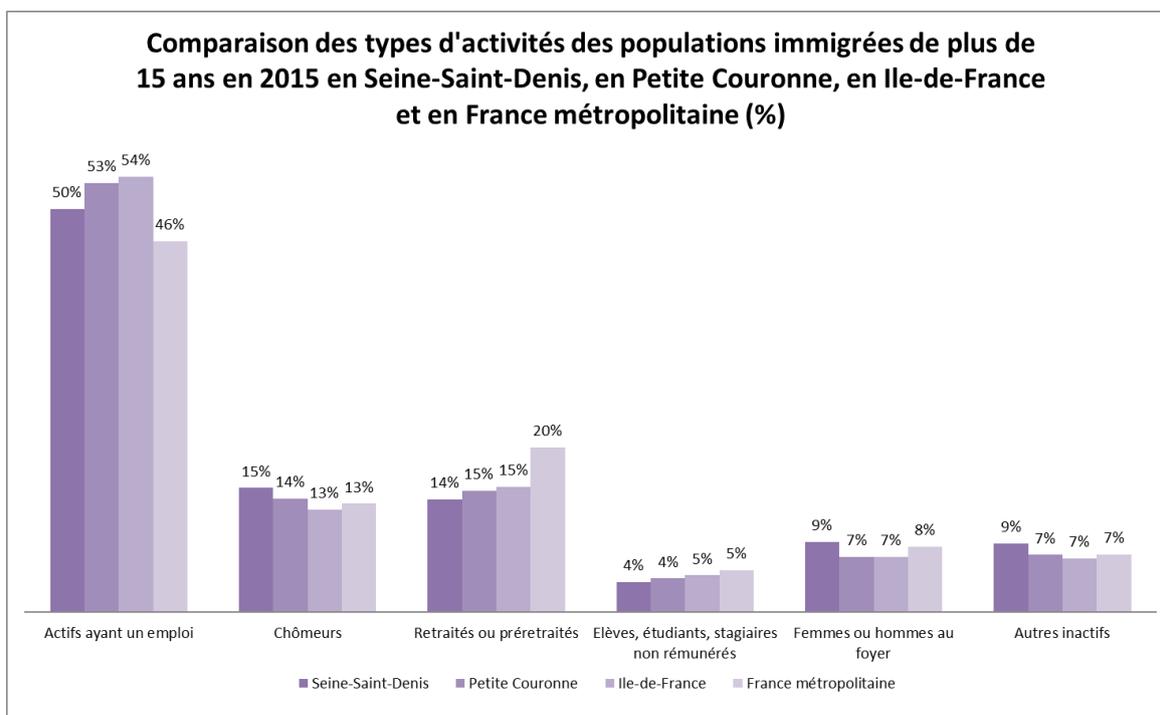
Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Le graphique précédent et le tableau ci-contre répartissent la population de 15 ans et plus en fonction de son type d'activité (ou d'inactivité) et de sa situation quant à l'immigration.

On constate que **65 % des immigrés du département appartiennent à la population dite "active" (contre 62 % des non-immigrés). Cependant, 50 % des immigrés de Seine-Saint-Denis ont un emploi, contre 52 % des non-immigrés et 15 % des immigrés sont au chômage, contre 10 % des non-immigrés.**

Si l'on observe les "inactifs", on constate que les immigrés sont un peu moins souvent retraités ou préretraités (14 % contre 19 % pour les non-immigrés) et beaucoup moins souvent élèves, étudiants ou stagiaires non-rémunérés (4 % contre 12 %). A l'inverse, ils sont un peu plus souvent au foyer (9 % contre 2 %).

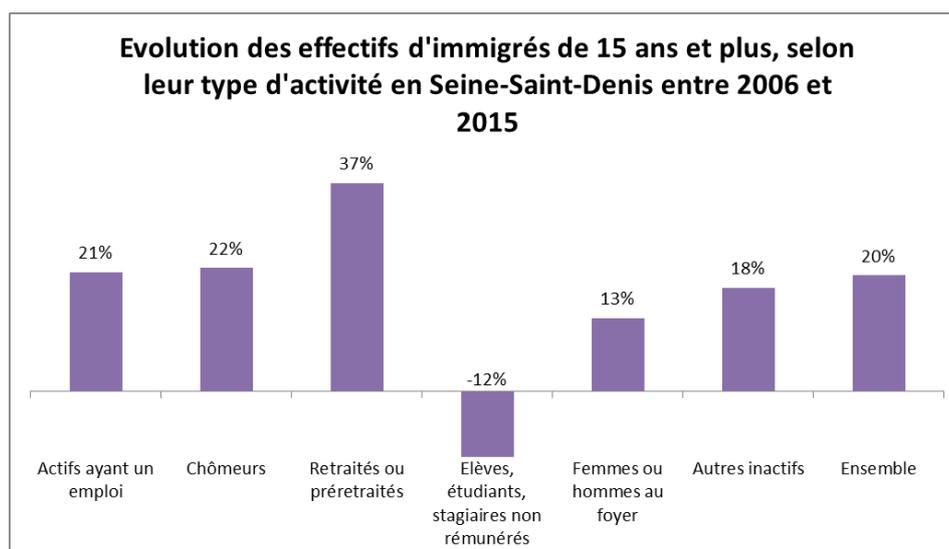
<sup>56</sup> Des écarts entre les taux et effectifs annoncés sur les variables "type d'activité" et "catégorie socio-professionnelle" sont parfois constatés et ces deux variables ne sont pas directement comparables en soi, en raison des différences de définition (cf. encadrés de définition), de populations considérées (les 15 ans et plus d'un côté, l'ensemble de la population de l'autre) et la différence d'exploitation du recensement utilisée ici (complémentaire pour la variable de CSP, principale pour la variable type d'activité, ce qui occasionne des légers décalages d'effectifs, comme indiqué dans l'encadré sur le recensement au début de l'étude).



Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Il est possible de compléter ces éléments en comparant la composition de la population active de 15 ans et plus, selon cette même variable, dans les autres départements d'Ile-de-France. Ce graphique montre que le pourcentage de population immigrée active en Seine-Saint-Denis est un peu plus faible qu'en Petite Couronne et en Ile-de-France (65 % contre 67 %), mais un peu plus élevé qu'en France métropolitaine dans l'ensemble (65 % contre 59 %). Les actifs ayant un emploi représentent 50 % des immigrés séquanodionysiens, ce qui est un peu moins qu'en Petite Couronne (53 %) et en Ile-de-France (54 %), mais un peu plus qu'en France métropolitaine (46 %). **Le taux de personnes immigrées au chômage en Seine-Saint-Denis est le plus élevé** (15 % contre 14 % pour la Petite Couronne et 13 % pour la région et la métropole).

Au niveau des inactifs, la Seine-Saint-Denis se démarque légèrement par des taux de personnes immigrées retraitées ou de préretraités mais aussi d'élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés relativement faibles. A l'inverse, le pourcentage de femmes ou d'hommes au foyer et d'autres inactifs en Seine-Saint-Denis est le plus fort des zones étudiées.



Source : INSEE, RP 2006 et 2015, exploitations principales.

Enfin, sur la période récente, on constate que les effectifs de personnes immigrées augmentent dans la grande majorité des types d'activité (ce qui est lié à l'augmentation globale de la population immigrée sur le territoire). L'augmentation tourne autour des 20 % pour les actifs ayant un emploi, les chômeurs, les hommes

et les femmes au foyer et les autres inactifs. La plus forte augmentation concerne la catégorie des retraités ou préretraités qui connaît une évolution de + 37 %. Seuls les effectifs de la catégorie des élèves, étudiants et stagiaires non-rémunérés baissent sur la période (-12 %).



### ► Qu'est-ce que la population "active" et la population "inactive" ?

Dans les données de la statistique publique émanant de l'INSEE, quand on regarde le type d'activité d'une population, deux catégories se détachent : les « actifs » et les « inactifs ».

« La population **active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. »<sup>60</sup>

« Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler... »<sup>61</sup>

### ► Que peut-on dire de plus sur les deux catégories composant le groupe des "actifs" ?

La catégorie des « **actifs ayant un emploi** » regroupe « [...] l'ensemble des personnes qui ont un emploi [...] »<sup>62</sup>. Un « **chômeur** » est « [...] une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. [...] »<sup>63</sup>.

La mesure du nombre de chômeurs peut différer selon la définition retenue. L'INSEE utilise deux définitions principales : celle du BIT (qui fait généralement référence et est utilisée dans l'enquête Emploi) et celle du recensement de la population. Pôle emploi, quant à lui, fournit un troisième chiffre : celui des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi. Au vu des sources disponibles, nous sommes ici amenés à utiliser des données faisant référence aux chômeurs au sens du recensement de la population.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes qui répondent simultanément aux conditions suivantes :

- Etre âgées au minimum de 15 ans et au maximum de 70 ans,
- Avoir déclaré une situation autre que l'emploi, l'apprentissage ou le stage rémunéré à la question sur la situation principale,
- Avoir déclaré ne pas travailler actuellement,
- Avoir déclaré chercher un emploi.

**N.B :** La notion de chômage au sens du recensement est déconnectée de l'inscription à Pôle emploi. Il n'est donc pas conseillé de comparer ces chiffres à ceux des DEFM.

Pour en savoir plus : INSEE, « Conseils d'utilisation des résultats statistiques : activité – emploi, chômage », 2018. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2383177>

<sup>57</sup> INSEE, « Définitions, méthodes et qualité : Population active / actifs », Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1946>

<sup>58</sup> INSEE « Définitions, méthodes et qualité : Inactifs », Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2018>

<sup>59</sup> INSEE, « Définitions, méthodes et qualité : Population active occupée (...) », Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1356>

<sup>60</sup> INSEE, « Définitions, méthodes et qualité : Chômeur », Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1518>



## En résumé :

### ► Age :

- En 2015, les âges intermédiaires de la vie (30-59 ans) sont proportionnellement les plus représentés au sein des populations immigrées de Seine-Saint-Denis en 2015. Par rapport aux populations non-immigrées du département, les tranches d'âges les plus jeunes (0-24 ans) sont sous-représentées.
- La répartition des populations immigrées par tranches d'âges est comparable en Seine-Saint-Denis et dans le reste de l'Ile-de-France.
- Une dynamique de vieillissement de la population immigrée est constatée sur la période récente.
- Les populations immigrées du nord-ouest du département sont, proportionnellement, moins âgées que celles de l'est du territoire.

### ► Sexe :

- En 2015, en Seine-Saint-Denis, la population immigrée est composée d'un peu plus d'hommes que de femmes. Cela différencie la population immigrée de la population non-immigrée du département, où la part de femmes est plus élevée.
- La Seine-Saint-Denis fait aussi figure d'exception en Ile-de-France : elle est le seul département où les hommes sont plus présents que les femmes au sein de la population immigrée.
- Sur la période récente, une légère dynamique de féminisation de la population immigrée semble néanmoins à l'œuvre en Seine-Saint-Denis.
- Proportionnellement, la population de sexe féminin est plus présente à l'est de la Seine-Saint-Denis.

### ► Catégorie socio-professionnelle et type d'activité :

- En 2015, les parts d'ouvriers – employés (**43 %**) et de personnes sans activité professionnelle (**27 %**) sont particulièrement élevées en Seine-Saint-Denis.
- Dans sa répartition par CSP le département se distingue de l'Ile-de-France et de la Petite Couronne surtout par sa part très élevée d'ouvriers-employés immigrés.
- Sur la période récente, proportionnellement, les CSP de retraités et d'artisans, commerçants (...) sont celles qui ont le plus augmenté (respectivement **37 %** et **33 %**). En effectifs, les augmentations les plus fortes concernent la CSP ouvriers – employés (**+ 30 000** personnes environ).
- A l'échelle infradépartementale, les artisans, commerçants (...) et les professions intermédiaires sont particulièrement représentés au sud et à l'est du département. A l'inverse, les ouvriers – employés et les personnes sans activité professionnelle sont plus présents au nord et à l'ouest du département. Les taux de personnes immigrées retraitées sont relativement peu élevés au nord-ouest du territoire.
- **50 %** des immigrés de Seine-Saint-Denis ont un emploi (contre 52 % des non-immigrés). **15 %** des immigrés sont au chômage (contre 10 % des non-immigrés). Le taux de population immigrée au chômage est légèrement plus important en Seine-Saint-Denis qu'en Ile-de-France et en France métropolitaine (15 % contre 13 % dans les deux cas). Entre 2006 et 2015, les effectifs d'immigrés de 15 ans et plus au chômage augmentent de 22 % (contre 21 % pour les immigrés ayant un emploi) en Seine-Saint-Denis.

### III. LES PAYS D'ORIGINE DES POPULATIONS IMMIGREES EN SEINE-SAINT-DENIS



**Précisions méthodologiques** : L'analyse qui suit est réalisée à partir de l'étude des trente pays de naissance les plus courants au sein de la population immigrée du département en 2015. La liste de ces pays, les effectifs et les parts correspondants dans chaque commune et au niveau départemental figurent en annexes de cette étude. Cela correspond aux données que nous avons utilisées dans cette partie. **L'analyse de ces trente pays permet d'étudier les origines de 90 % des immigrés séquano-dionysiens en 2015, selon les données de l'INSEE**

- Comme cela était précisé dans la partie de cadrage, ce travail a une vertu comparative. A ce titre, la situation séquano-dionysienne est comparée à celles de la Petite couronne, de l'Île-de-France et de la France métropolitaine. Pour permettre des analyses intéressantes sur la question des origines, la liste des pays de naissance les plus représentés au sein de la population immigrée de Seine-Saint-Denis en 2015 fait référence. Les comparaisons portent donc directement sur ces pays.
- Cette étude s'attache également à étudier l'évolution des populations immigrées au niveau du département de Seine-Saint-Denis. Afin de poursuivre cet objectif, la liste des pays de naissance les plus représentés en 2015 fait également référence pour étudier les années 2006 et 2010. Cela permet de présenter des évolutions en pourcentages et en effectifs cohérentes.
- Si les tableaux complets pour les trente pays sont fournis en annexes, des éléments jugés significatifs sont présentés dans le corps de cette partie. Pour rester synthétique, ce travail est fait à la fois pour les dix pays d'origine les plus représentés (par ordre décroissant d'importance) et par continents. Deux précisions :
  - Les dix pays d'origine sélectionnés permettent d'étudier 62 % de la population immigrée totale en Seine-Saint-Denis en 2015.
  - Le travail par continents regroupe, quant à lui, les trente pays d'origine sélectionnés par continent d'appartenance. Il permet ainsi de traiter de 90 % de la population immigrée totale en Seine-Saint-Denis en 2015. Il faut noter que, lors de ce travail, les pourcentages sont donnés sur l'effectif total des individus nés dans ces trente pays (et non, comme ailleurs, sur la population immigrée totale du département)<sup>61</sup>.
- Enfin, en raison des petits effectifs parfois manipulés dans cette partie (notamment lors du travail à la commune) et de la nature sensible, en France, des données portant sur les origines, le secret statistique est particulièrement présent ici. C'est ce que le lecteur pourra voir dans certaines des cartes présentées à la fin de cette partie ou dans les tableaux fournis en annexes.

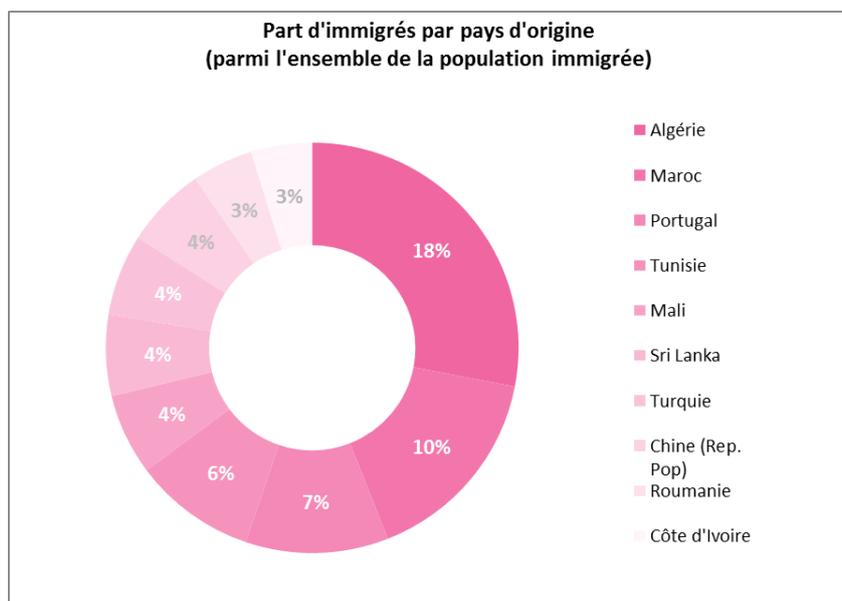
---

<sup>61</sup> Cela est nécessaire car nous ne savons pas comment sont répartis les 10 % d'immigrés restants par continent, en partie en raison du secret statistique (pour les plus petits effectifs). Il est donc impossible de raisonner par rapport à la population totale et nécessaire de raisonner par rapport à la population connue (ici les trente principaux pays d'origine). Cela permet de garantir une répartition exacte par continents.

## 1. Les immigrés séquano-dionysiens sont principalement originaires d'Afrique en 2015, notamment d'Algérie

- Analyse par pays d'origine<sup>62</sup>

En Seine-Saint-Denis, la population d'origine algérienne est majoritaire : elle représente 18 % de la population immigrée. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie représentent, à eux seuls, le tiers des origines des Séquano-dionysiens immigrés (33 %). Le Portugal fait également partie des quatre pays d'origine représentés de manière importante en Seine-Saint-Denis (7 % de la population immigrée).



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

### Répartition des immigrés par pays d'origine en Seine-Saint-Denis en 2015 (en nombre et en pourcentages de la population immigrée totale)

Pays d'origine	Effectifs d'immigrés par pays d'origine	Part d'immigrés par pays d'origine (parmi l'ensemble des immigrés)
Algérie	82 872	18%
Maroc	49 462	10%
Portugal	32 294	7%
Tunisie	26 031	6%
Mali	20 849	4%
Sri Lanka	18 588	4%
Turquie	18 167	4%
Chine (Rep. Pop)	16 597	4%
Roumanie	15 729	3%
Côte d'Ivoire	11 984	3%
<b>Total sélectionné</b>	<b>292 573</b>	<b>62%</b>
<b>Population immigrée totale</b>	<b>472 874</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

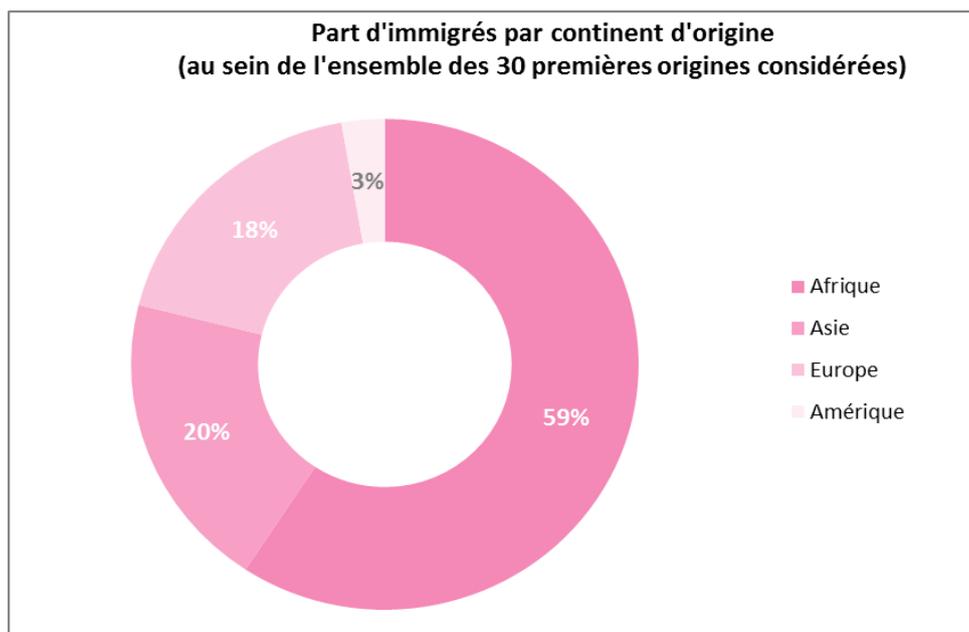
<sup>62</sup> Cette analyse peut être complétée par la consultation des annexes 1 et 2, p.66-69, où l'ensemble des 30 pays est analysé, pour la Seine-Saint-Denis, la Petite Couronne, l'Île-de-France et la France métropolitaine en 2015.

- **Analyse par continents d'origine**

Dans le département, **une importante majorité (59 %) des personnes nées à l'étranger est originaire d'Afrique, en 2015**. Sur les trente pays les plus courants, 20 % de la population immigrée sélectionnée est originaire d'Asie, 18 % d'Europe et enfin 3 % d'Amérique (sachant qu'ici seul Haïti est retenu, cf. *infra*).



**Précision méthodologique :** Dans l'ensemble de la partie concernant les origines des populations immigrées (partie IV), dans l'analyse par continents, quand il est question de l'Amérique seul Haïti est retenu. En effet, il s'agit du seul pays américain compris dans les trente pays d'origine les plus représentés dans le département.



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

**Répartition des immigrés par continent d'origine en Seine-Saint-Denis en 2015 (en nombres et en pourcentages de la population immigrée sélectionnée)**

	Effectifs d'immigrés par continent d'origine	Part d'immigrés par continent d'origine (au sein de l'ensemble des 30 premières origines considérées)*
<b>Afrique</b>	252 488	59%
<b>Asie</b>	83 726	20%
<b>Europe</b>	78 244	18%
<b>Amérique (Haïti)</b>	11 707	3%
<b>Total immigrés sélectionnés en Seine-Saint-Denis</b>	426 164	100%

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

Note de lecture : Parmi les immigrés venant de l'un des trente pays les plus communs en Seine-Saint-Denis en 2015, 59 % sont nés en Afrique.

\* Ici reporté comme total (100 %)

## 2. Les taux d'immigrés originaires des dix pays les plus communs en Seine-Saint-Denis sont assez proches de ceux constatés en Petite Couronne et en Ile-de-France (exception faite de l'Algérie)

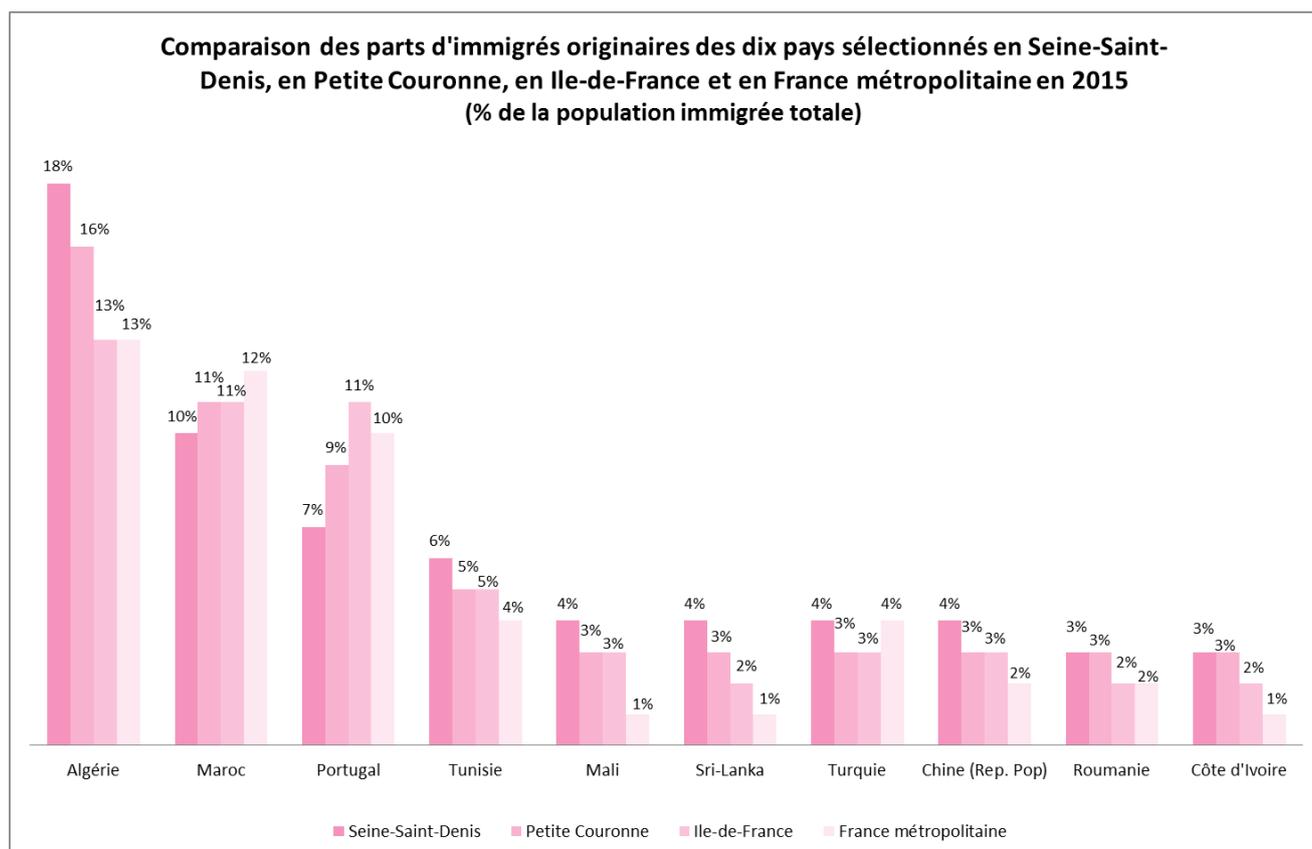
- Analyse par pays d'origine

A partir de la liste des dix pays d'origine les plus représentés en Seine-Saint-Denis, le département est ici comparé à la Petite Couronne, à l'Ile-de-France et à la France métropolitaine en 2015.

Entre la Seine-Saint-Denis, la Petite Couronne et l'Ile-de-France, il existe des similitudes ou, tout au plus, de faibles différences de pourcentages (de la population immigrée totale) notamment pour les personnes originaires de Tunisie, de Turquie et de Roumanie. Les différences sont un peu plus marquées avec la France métropolitaine dans son ensemble.

Une exception doit être faite : les populations originaires d'Algérie sont surreprésentées en Seine-Saint-Denis (18 %) par rapport à la Petite Couronne (16 %) et surtout à l'Ile-de-France et à la France métropolitaine (13 %). Dans une moindre mesure, les populations originaires du Mali et du Sri-Lanka sont surreprésentées en Seine-Saint-Denis par rapport à la France métropolitaine dans son ensemble (3 points d'écart).

A l'inverse, les populations nées au Maroc et surtout au Portugal sont sous-représentées en Seine-Saint-Denis par rapport aux autres territoires considérés (jusqu'à quatre points de moins dans le département que dans la région pour les populations originaires du Portugal).



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

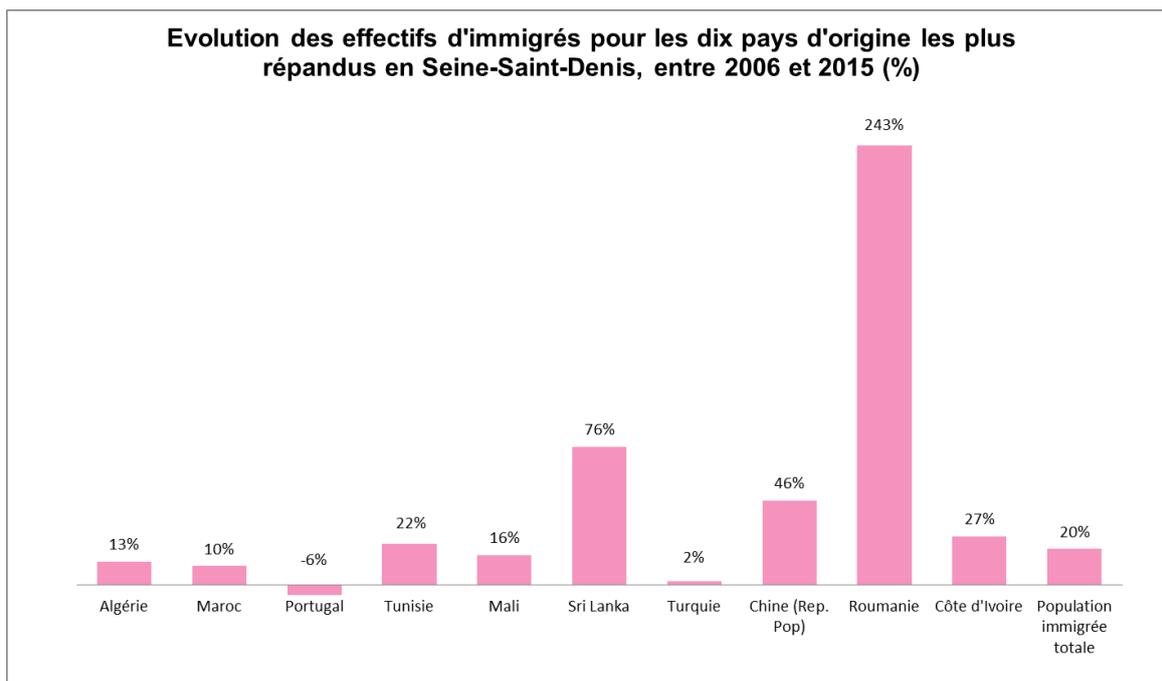
Selon une étude de l'INSEE<sup>63</sup>, en 2013, les huit pays d'origines les plus communs parmi la population immigrée en Ile-de-France, étaient (par ordre décroissant d'importance au niveau régional) : l'Algérie, le Portugal, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Chine, le Mali et l'Italie. La moitié des immigrés franciliens venaient de ces huit pays. Tous pays confondus, la moitié des immigrés franciliens sont nés en Afrique, 27 % en Europe et 18 % en Asie. Avec la sélection de pays faite ici, nous arrivons à des pourcentages relativement proches au niveau de l'Ile-de-France en 2015<sup>64</sup>.

### 3. Entre 2006 et 2015, les effectifs d'immigrés venus des pays les plus communs en Seine-Saint-Denis augmentent majoritairement

- Analyse par pays d'origine<sup>65</sup>

Quand on étudie les dix pays les plus représentés en Seine-Saint-Denis en 2015, on constate que, pour la quasi-totalité d'entre eux, leurs effectifs ont augmenté sur la période récente (2006 et 2015).

Les augmentations ne sont pas homogènes. Les plus fortes augmentations sont, proportionnellement, à noter pour les effectifs d'immigrés originaires de Roumanie (+243 %), du Sri-Lanka (+76 %) et de Chine (+ 46 %). A l'inverse, la plus faible augmentation est constatée pour les effectifs de personnes originaires de Turquie (+ 2 %, soit + 346 personnes). Enfin, seuls les immigrés venus du Portugal voient leurs effectifs baisser sur la période (- 6 %). Il convient d'être attentif aux effectifs concernant chaque pays, pour ne pas sur-interpréter ces données (voir tableau ci-dessous).



Source : INSEE, RP 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

<sup>63</sup> INSEE Ile-de-France et IAU Ile-de-France, « Insee Analyses, une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional », n°70, octobre 2017, p.1-2.

<sup>64</sup> *Ibid*, p.1-2.

<sup>65</sup> Cette analyse des dix principaux pays d'origine peut être complétée par la consultation de l'annexe 3, p.70, où les évolutions de l'ensemble des 30 pays sont analysées.

**Evolution des effectifs de personnes immigrées pour les dix pays d'origine les plus répandus en Seine-Saint-Denis (2006-2015)**

	2006	2010	2015	Evolution 2006 - 2015 (en nombre)	Taux d'évolution
Algérie	73 624	76 556	82 872	9 248	13%
Maroc	44 863	47 154	49 462	4 599	10%
Portugal	34 299	32 988	32 294	-2 005	-6%
Tunisie	21 260	23 208	26 031	4 771	22%
Mali	17 917	18 627	20 849	2 932	16%
Sri Lanka	10 538	13 146	18 588	8 050	76%
Turquie	17 821	18 204	18 167	346	2%
Chine (Rep. Pop)	11 332	13 059	16 597	5 265	46%
Roumanie	4 579	9 832	15 729	11 150	243%
Côte d'Ivoire	9 445	10 585	11 984	2 539	27%
Total des 10 pays sélectionnés	245 678	263 361	292 573	46 895	19%
Population immigrée totale	394 951	422 211	472 874	77 923	20%

Source : INSEE, RP 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

- **Analyse par continents d'origine**

Lorsque les trente pays d'origine sélectionnés sont regroupés par continents, on constate que les effectifs augmentent pour l'ensemble de ces aires géographiques, sur la période récente. La plus forte augmentation est constatée, proportionnellement, pour les effectifs d'immigrés originaires d'Asie (+ 35 %). A l'inverse, la plus faible augmentation est, proportionnellement, constatée pour les personnes venues d'Europe.

**Evolution des effectifs de personnes immigrées par continents d'origine en Seine-Saint-Denis entre 2006 et 2015 (sur le total de la population immigrée sélectionnée)**

	2006	2010	2015	Evolution 2006 - 2015 (en nombre)	Taux d'évolution
Afrique	215 252	229 534	252 488	37 236	17%
Asie	62 235	69 058	83 726	21 491	35%
Europe	71 737	73 931	78 244	6 507	9%
Amérique	9 306	10 567	11 707	2 401	26%
Total immigrés des 30 pays sélectionnés en Seine-Saint-Denis	358 530	383 089	426 164	67 634	19%
Population immigrée totale	394 951	422 211	472 874	77 923	20%

Source : INSEE, RP 2006, 2010, 2015, exploitations complémentaires.

Selon l'étude de l'INSEE précédemment citée, au niveau francilien et sur le temps long (ici entre 1982 et 2013), on constate également que : « la part des immigrés d'origine européenne a baissé de moitié depuis 1982 : ces derniers représentaient alors un immigré sur deux. La proportion des immigrés provenant du Maghreb est restée stable [...]. En revanche, la part des immigrés venus de pays plus lointains d'Asie et surtout d'Afrique subsaharienne a plus que doublé. »<sup>66</sup>

<sup>66</sup> INSEE Ile-de-France et IAU Ile-de-France, « Insee Analyses, une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional », art.cité, p.1.

#### 4. En fonction de leurs origines, les populations immigrées se répartissent de manière très hétérogène entre les communes de Seine-Saint-Denis

**Les populations immigrées se répartissent de manière hétérogène sur le territoire.** Il est possible de s'attarder d'abord sur la situation des **cinq pays d'origine les plus représentés** dans le département.

**Algérie :** L'Algérie est le premier pays d'origine le plus représenté en Seine-Saint-Denis : les effectifs et parts sont non-négligeables dans la majorité des communes. Cependant, la présence des personnes originaires d'Algérie est proportionnellement très importante dans certaines villes (20 % et plus) : Tremblay-en-France, Dugny, Saint-Denis, Bagnolet, Romainville et Noisy-le-Sec. Des effectifs particulièrement importants sont aussi constatés à Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Montreuil, Saint-Ouen-Sur-Seine, Drancy, La Courneuve, Bondy ou Bobigny (soit des villes où la population immigrée est importante). A l'inverse, le taux de personnes originaires d'Algérie est bien en-dessous de la moyenne départementale (moins de 14 %) à Noisy-le-Grand, Neuilly-Plaisance, Clichy-sous-Bois, Le Raincy et Le Bourget.

**Maroc :** La population venue du Maroc est également très présente, proportionnellement, à Tremblay-en-France, Dugny, et Noisy-le-Sec. Des effectifs importants sont aussi notés à Saint-Denis, Aubervilliers et Aulnay-sous-Bois. Cependant, contrairement à la population algérienne, la part de la population marocaine est particulièrement forte (bien au-dessus de la moyenne départementale, soit 11 % et plus), par exemple, à Clichy-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, à Stains et Vaujours. Enfin, comme la population algérienne, elle est très peu représentée à Noisy-le-Grand, Neuilly-Plaisance et Le Bourget. A l'inverse de l'Algérie, le Maroc représente également une faible part de la population immigrée à Drancy, Montreuil et Romainville.

**Tunisie :** La population originaire de Tunisie se distingue de ces deux autres pays du Maghreb par une concentration proportionnellement très marquée sur l'ouest du département. Les personnes venues de Tunisie sont particulièrement représentées à Aubervilliers, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville.

**Mali :** A l'inverse, un autre pays d'Afrique très représenté comme le Mali, est présent de manière plus homogène sur le territoire. Les personnes venues du Mali sont malgré tout particulièrement installées dans des communes comme Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Dugny, Sevran, Clichy-sous-Bois et Montreuil.

**Portugal :** Enfin, contrairement à ces deux derniers pays, les personnes originaires du Portugal sont particulièrement représentées à l'est du territoire et notamment dans l'EPT Grand Paris-Grand Est. Des effectifs importants sont tout de même constatés dans des villes de l'ouest fortement peuplées et où les immigrés sont très présents, comme Saint-Denis, Aubervilliers ou Montreuil, par exemple.

**La polarisation forte de certaines autres migrations :** La répartition hétérogène sur le territoire séquanodionysien des immigrés est confirmée par la présence de phénomènes de polarisation de certaines migrations. Cela est particulièrement visible pour les populations venues de Chine et du Sri-lanka.

**Chine :** En effet, la population originaire de Chine se concentre dans les communes d'Aubervilliers, La Courneuve, Bobigny, Pantin et Bagnolet.

**Sri-Lanka :** Les personnes étant nées au Sri-Lanka, quant à elles, sont particulièrement présentes au Bourget et dans les communes avoisinantes comme Le Blanc-Mesnil, Drancy, Bobigny et La Courneuve. La commune de Neuilly-sur-Marne témoigne aussi d'une part importante pour ce pays.

**La répartition hétérogène de la population roumaine, turque et ivoirienne :** Enfin, malgré les faibles pourcentages de la population immigrée venue de Roumanie, de Turquie et de Côte d'Ivoire, une répartition hétérogène entre les communes de Seine-Saint-Denis et ces pays de naissance est aussi constatée.

**Turquie :** Par exemple, la population née en Turquie représente 8 % et plus de la population immigrée à Epinay-sur-Seine, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Drancy, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil. A l'inverse, elle représente moins de 2,5 % de la population

immigrée communale dans de nombreuses communes dont Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Montreuil, Neuilly-Plainsance, Noisy-le-Grand ou Tremblay-en-France.

**Roumanie** : La population venue de Roumanie, quant à elle, représente un important pourcentage de la population immigrée communale à Le Raincy et notamment dans les communes avoisinantes situées au nord de l'EPT Grand-Paris-Grand Est. Les effectifs les plus importants sont cependant constatés, une fois encore, à Saint-Denis, Aubervilliers et Drancy (plus de mille personnes).

**Côte d'Ivoire** : La population d'origine ivoirienne représente 3,5 % et plus de la population immigrée à Villeteuse, Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Dugny et Neuilly-sur-Marne. L'effectif le plus important est noté à Saint-Denis, suivi de près, une fois encore, par Aubervilliers.



## En résumé :

### ► La Seine-Saint-Denis en 2015 :

- Les pays d'origine les plus communs au sein de la population immigrée sont l'Algérie (**18 %** des immigrés), le Maroc (**10 %**), le Portugal (**7 %**), la Tunisie (**6 %**), le Mali, le Sri Lanka, la Turquie, la Chine (**4 %** pour ces quatre pays) puis la Roumanie et la Côte d'Ivoire (**3 %** dans les deux cas).
- Une majorité des immigrés du département viennent d'Afrique (**59 %** parmi les 90 % des immigrés séquanodionysiens ici considérés). Ensuite, viennent l'Asie (**20 %**) et l'Europe (**18 %**).

### ► Comparaisons territoriales :

- En 2015, les dix pays de naissance les plus communs dans le département sont représentés dans des proportions proches en Petite Couronne et en Ile-de-France, exception faite de l'Algérie, surreprésentée en Seine-Saint-Denis par rapport à la région et à la métropole dans leur ensemble.

### ► Evolution récente (2006 – 2015) :

- Sur la période récente, les effectifs d'immigrés venus des trente pays les plus communs en Seine-Saint-Denis augmentent majoritairement. Seuls les effectifs de personnes venues du Portugal, de Serbie, d'Italie, d'Espagne, du Cambodge et du Viêt-Nam diminuent.
- Une fois ces pays regroupés par continents d'appartenance, on constate que le taux d'évolution le plus fort concerne l'Asie (**+ 35 %**), là où le plus faible concerne l'Europe (**+ 9 %**).

### ► Répartition spatiale :

- Les populations immigrées se répartissent de manière hétérogène en Seine-Saint-Denis en fonction de leurs origines.





# PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE PORTUGAISE PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



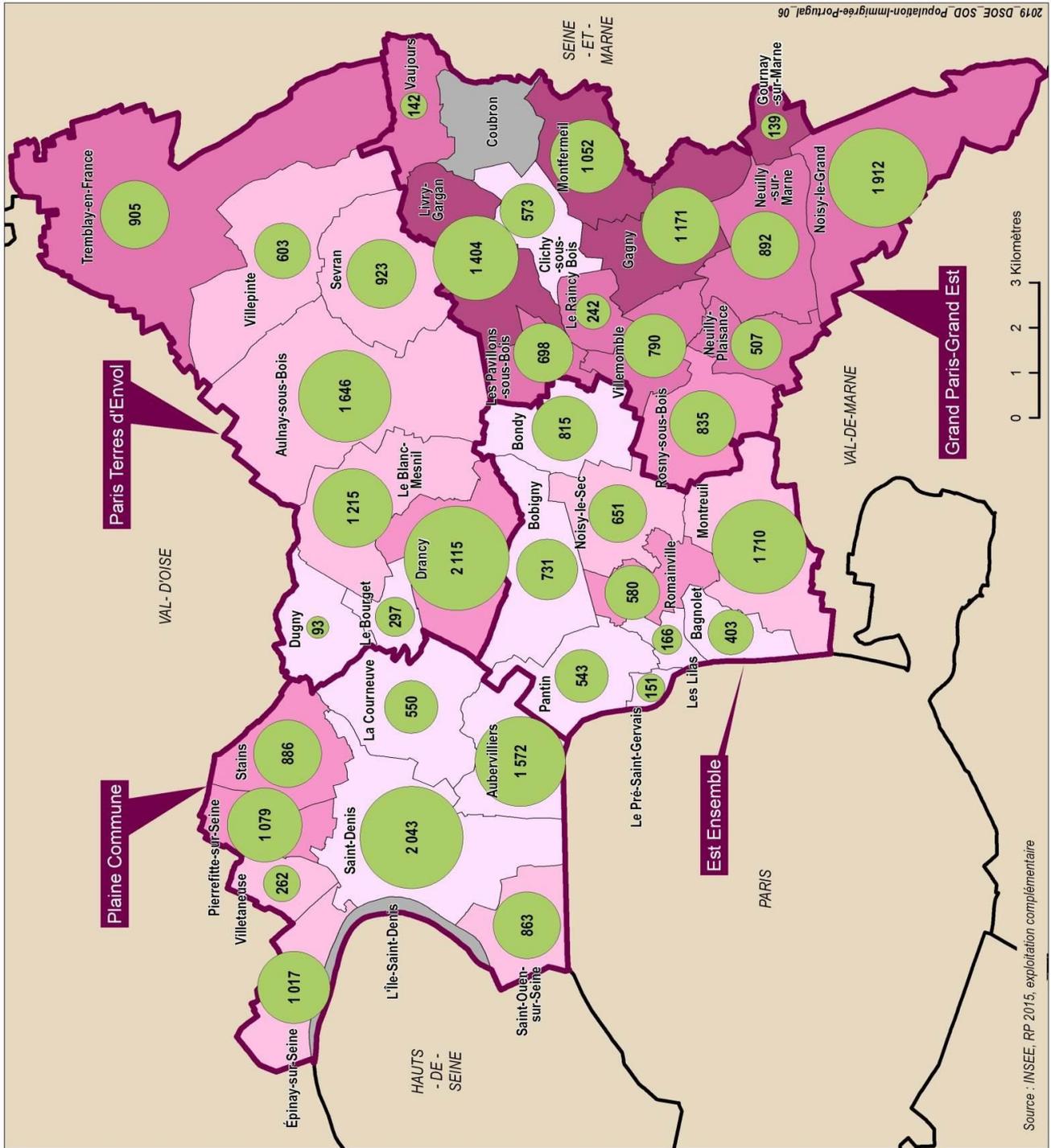
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :

- De 14,00% et plus
- De 10,00% à 13,99%
- De 7,00% à 9,99%
- De 5,00% à 6,99%
- Moins de 5,00%
- Secret statistique

Taux Seine-Saint-Denis : 7%  
Taux Île-de-France : 11%

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

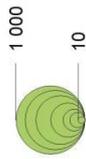
DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



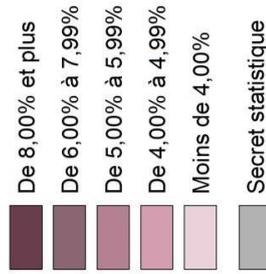
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

**PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE TUNISIENNE PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015**

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



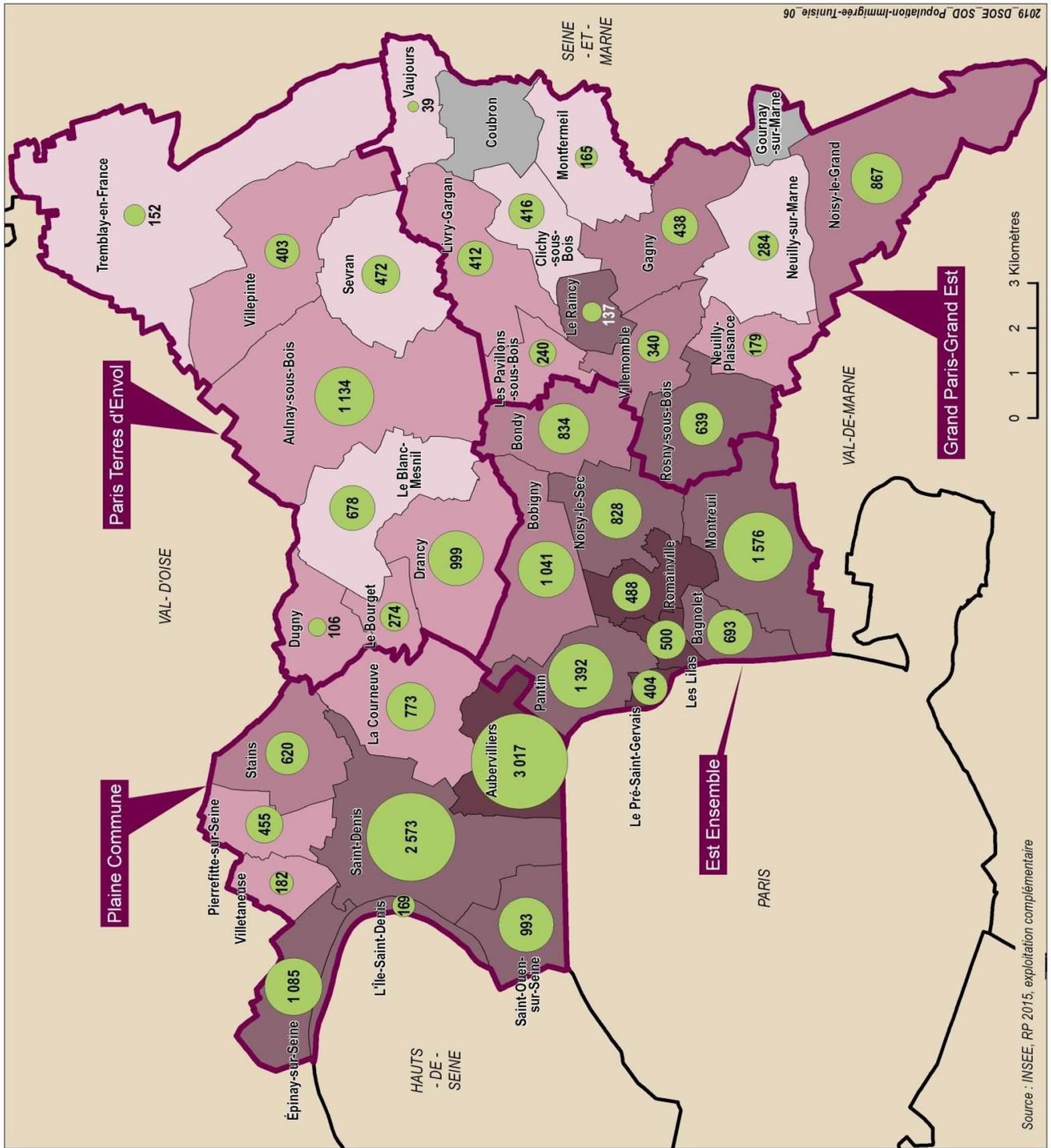
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 6%  
Taux Île-de-France : 5%

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



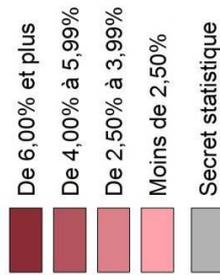
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

**PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE MALIENNE PARMIS LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015**

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



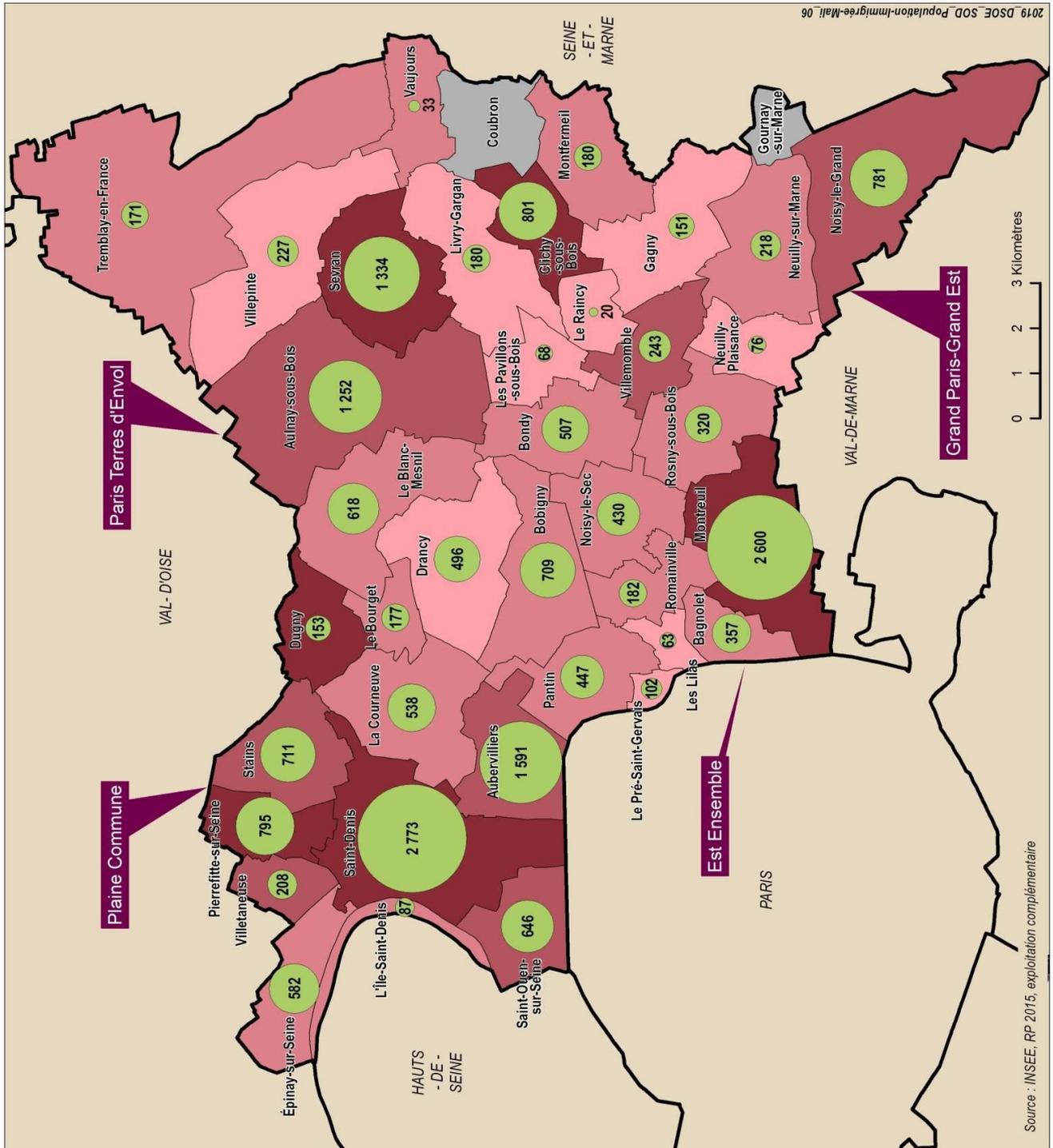
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 4%  
Taux Île-de-France : 3%

Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

# PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE SRI LANKAISE PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



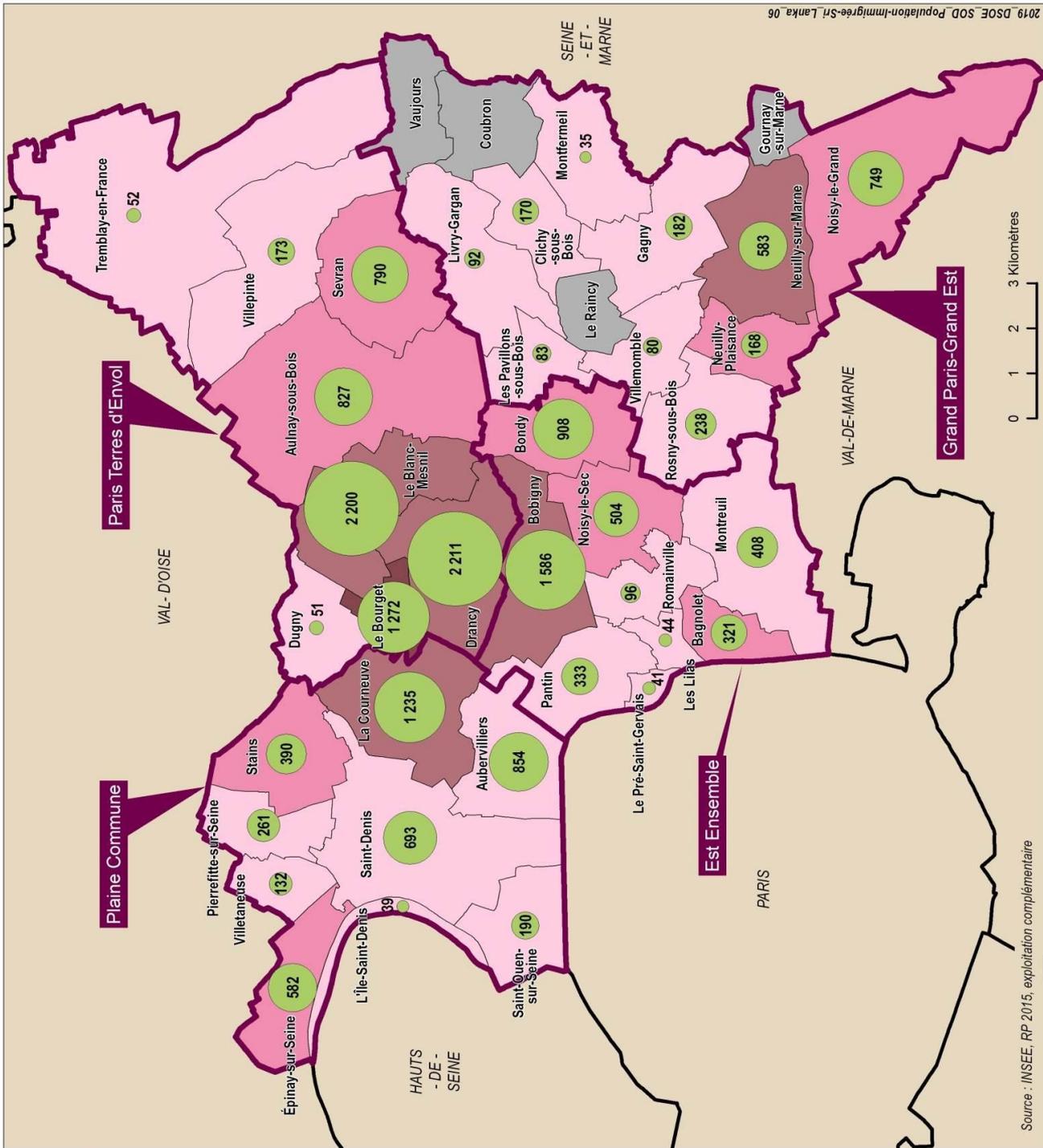
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :

- De 12,00% et plus
- De 6,00% à 11,99%
- De 3,00% à 5,99%
- Moins de 3,00%
- Secret statistique

Taux Seine-Saint-Denis : 4%  
Taux Île-de-France : 2%

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE - Service de l'Observatoire Départemental -



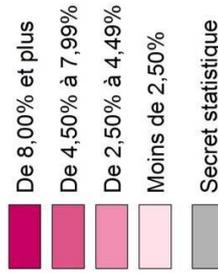
Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

**PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE TURQUE PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015**

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



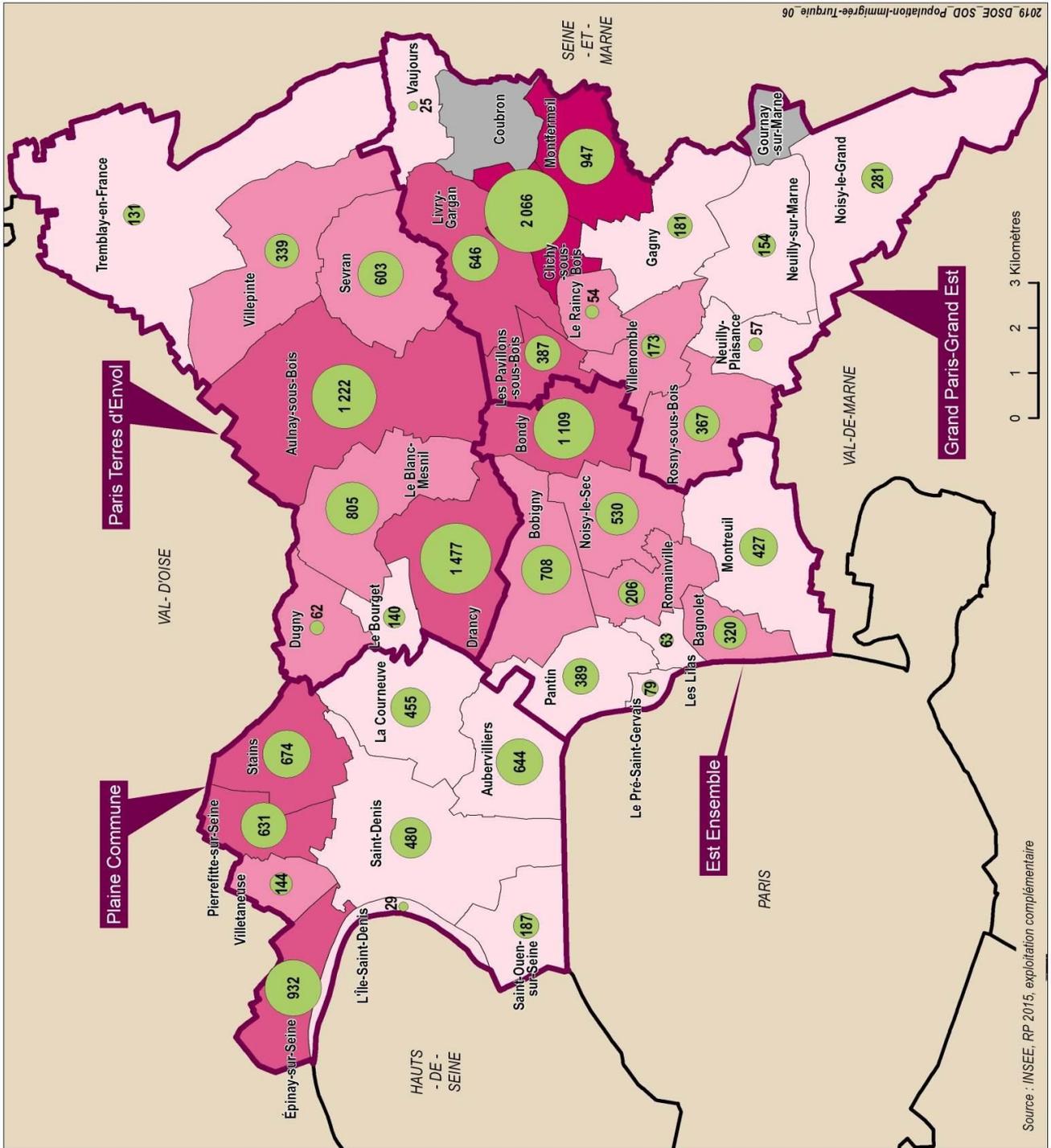
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :



Taux Seine-Saint-Denis : 4%  
Taux Île-de-France : 3%

Est Ensemble  
Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

**PART DES IMMIGRÉS D'ORIGINE CHINOISE PARMIS LA POPULATION IMMIGRÉE TOTALE ET PAR COMMUNES DE SEINE-SAINT-DENIS EN 2015**

Population immigrée par pays d'origine et par commune :



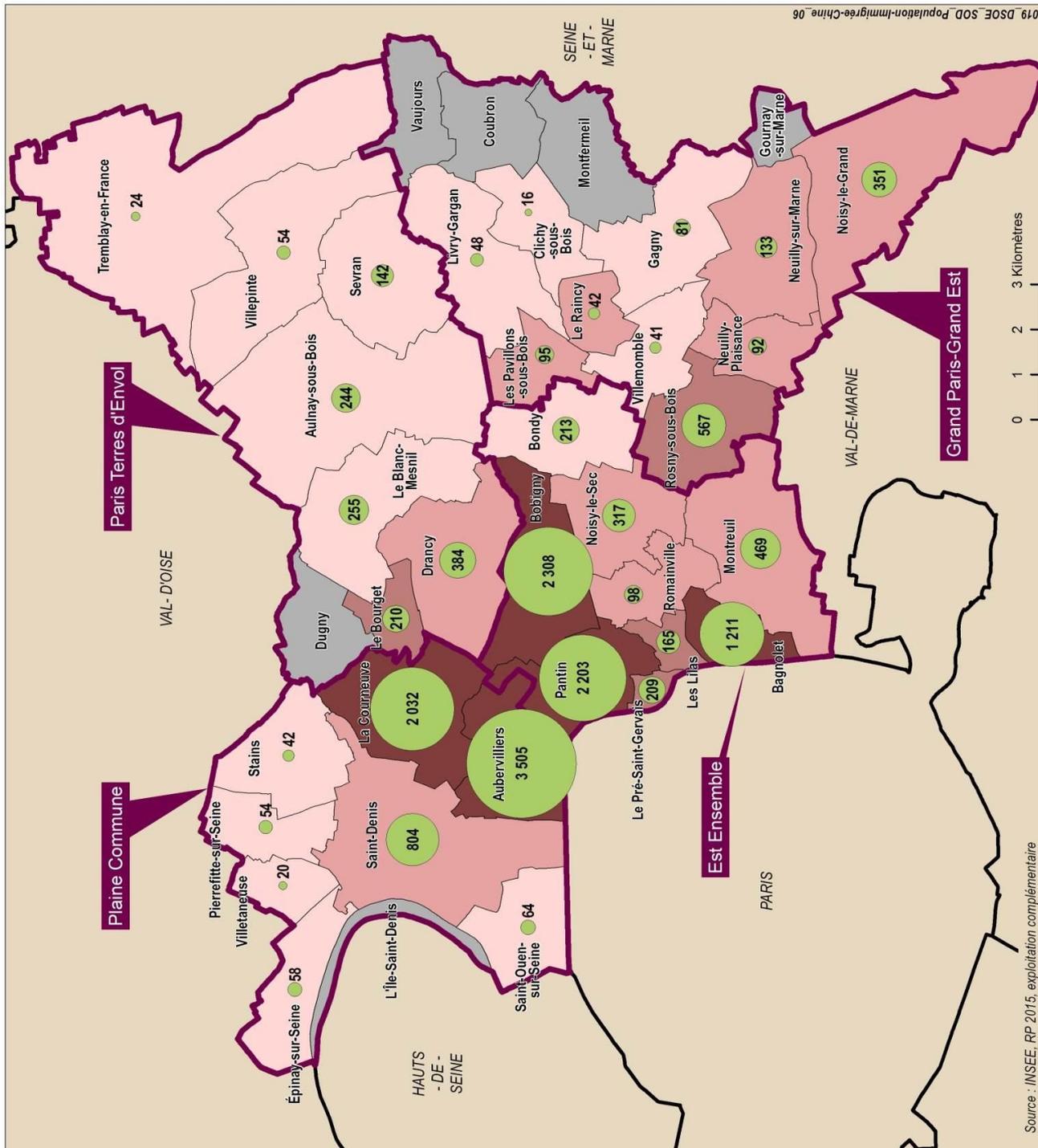
Taux de la population immigrée par pays d'origine et par commune :

- De 6,00% et plus
- De 3,00% à 5,99%
- De 1,50% à 2,99%
- Moins de 1,50%
- Secret statistique

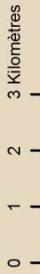
Taux Seine-Saint-Denis : 4%  
Taux Île-de-France : 3%

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

DSOE - Service de l'Observatoire Départemental -



Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire







## IV. DES PISTES POUR UNE ACTION PUBLIQUE DEPARTEMENTALE PRENANT EN COMPTE LA DIVERSITE ET LA MONDIALITE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

### PROPOPOSITION DU SOD, A DISCUTER

Cette étude permet de mieux connaître les principales données concernant les populations immigrées habitant la Seine-Saint-Denis et de cerner les dynamiques socio-démographiques à l'œuvre sur le territoire. Le département est de longue date un territoire d'accueil de populations venues de l'étranger. Au cours des 25 dernières années, la proportion d'immigrés a augmenté de 11 %. Dans la dernière décennie, contrairement à une idée reçue, cette augmentation a été moindre en Seine-Saint-Denis qu'en Seine-et-Marne et en Essonne, proche de la moyenne francilienne et du taux val-de-marnais.

Une majorité des immigrés de Seine-Saint-Denis sont originaires d'Afrique (près de 60 %), majoritairement d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Un cinquième des immigrés sont originaires d'Asie, le plus souvent du Sri Lanka et de Chine. Quasiment la même proportion est originaire d'Europe, notamment du Portugal.

Les populations immigrées se caractérisent en Seine-Saint-Denis par la forte proportion d'adultes de 25 à 54 ans et des seniors, une légère majorité d'hommes, une très nette majorité d'ouvriers-employés. La moitié des immigrés sont en emploi, 15 % sont au chômage, 14 % en retraite ou en pré-retraite et 9 % d'hommes ou de femmes au foyer.

A l'issue de la présente étude, plusieurs pistes peuvent être formulées afin d'alimenter la réflexion sur les politiques départementales et, en particulier, la politique visant à valoriser la diversité et la mondialité du département.

- **Prise en compte des enjeux liés à la population immigrée dans l'ensemble des politiques départementales**

**Piste 1 :** Intégrer dans les efforts du Département en faveur de l'accès aux droits sociaux la prise en compte des caractéristiques démographiques, sociales, économiques et linguistiques des personnes immigrées (exemples : adaptation des supports relatifs aux demandes de prestations, actions d'insertion socio-professionnelles, accompagnement des travailleurs immigrés vieillissants...).

**Piste 2 :** Par l'adhésion à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) adoptée par le Conseil départemental en septembre 2019, travailler notamment à l'amélioration de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés en favorisant les échanges de pratiques et d'expérience avec d'autres collectivités en France, voire à l'échelle européenne. Dans ce cadre d'échange et de coopération, et au vu de la dimension internationale de ces enjeux, la Direction Europe et International pourrait également s'appuyer sur d'autres réseaux tels que Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), en lien avec la Direction de l'enfance et de la famille.

**Piste 3 :** Approfondir la présente étude à partir des données déjà disponibles auprès de l'INSEE afin de croiser les variables « immigrés », « niveau de diplôme », « logement » (...) dont l'analyse peut éclairer la connaissance des publics et le pilotage de certaines politiques publiques.

**Piste 4 :** Intégrer dans certaines études ou travaux d'évaluations une question relative au pays d'origine des répondants afin d'apprécier dans quelle mesure elle impacte certains phénomènes.

- **Valorisation des diversités d'origines et culturelles des habitants de la Seine-Saint-Denis**

**Piste 5 :** Valoriser les cultures d'origines des habitants de la Seine-Saint-Denis et favoriser le dialogue entre elles, par exemple à travers l'organisation régulière d'événements inclusifs, telle l'organisation d'une biennale départementale festive autour de la valorisation de la diversité et de la mondialité de la Seine-Saint-Denis.

**Piste 6 :** Développer le partenariat avec les communes sur la valorisation de la diversité et le soutien aux acteurs associatifs, par exemple par la mise en place d'échanges réguliers entre professionnels, par la valorisation des initiatives locales, voire par la réalisation d'études ou d'événements communs.

**Piste 7 :** Valoriser et mobiliser les compétences linguistiques des habitants de la Seine-Saint-Denis, en particulier dans la dynamique de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, dans la tenue en Seine-Saint-Denis d'événements internationaux, dans le développement de filières économiques et d'activités sociales nécessitant la maîtrise de langues étrangères.

**Piste 8 :** Promouvoir et faciliter l'exercice des droits culturels, notamment la pratique et l'enseignement de la diversité des patrimoines et pratiques artistiques et culturelles des habitants du département en s'appuyant sur l'Agenda 21 de la Culture (Schéma directeur d'enseignement des musiques du monde, Olympiades culturelles...).

- **Education à la citoyenneté mondiale et européenne, lutte contre les stéréotypes et discriminations**

**Piste 9 :** Mener une réflexion sur la valorisation de la mondialité : valeurs communes (égalité femmes-hommes, paix, etc.), mobilisations mondiales (par exemple sur l'enjeu climatique), effets des évolutions anthropologiques (par exemple de la révolution numérique).

**Piste 10 :** Renforcer, notamment en direction des jeunes, la promotion de l'Education à la Citoyenneté mondiale et européenne, la valorisation des mémoires immigrées et les actions de lutte contre les préjugés et discriminations. Pour cela, continuer à promouvoir et faciliter la mobilité européenne et internationale et l'ouverture au monde de la jeunesse du département. Développer en lien avec le Projet éducatif départemental animé par la Direction de l'éducation et de la jeunesse les actions de valorisation de la diversité et de promotion de la citoyenneté mondiale dans les collèges.

**Piste 11 :** En lien avec la mission égalité diversité du Département, sensibiliser les Directions et les agents à la prise en compte de la diversité culturelle et à la lutte contre les discriminations pour optimiser le service rendu aux usagers (en lien avec le Démarche Usager).

- **Appui et soutien aux porteurs de projet à l'international**

**Piste 12 :** Renforcer et pérenniser l'accompagnement des Organisations de Solidarité Issues des Migrations (OSIM) par la mise en place d'un réseau s'appuyant sur des espaces de dialogues réguliers entre pairs, continuer de valoriser l'apport de ces acteurs au développement en Seine-Saint-Denis comme à l'international.

**Piste 13 :** Au regard des résultats de l'étude et dans la continuité de la piste précédente, aller à la rencontre des groupes culturels ou communautés encore peu connus du Service International-Via le monde et de la DEI pour les inviter à prendre part à ce réseau.

**Piste 14 :** Prendre en compte, dans l'évolution des coopérations décentralisées, la présence sur le territoire de populations d'origines fortement représentées en Seine-Saint-Denis.

# ANNEXES

## Annexe n°1 : Effectifs d'immigrés par pays d'origine, en Seine-Saint-Denis, en 2015

	Algérie	Maroc	Portugal	Tunisie	Mali	Sri Lanka	Turquie	Chine (Rép. Pop)	Roumanie	Côte d'Ivoire	Haïti	Sénégal	Serbie	Congo (Rép. Dém., ex- Zaire)	Cameroun
Aubervilliers	6 117	3 353	1 572	3 017	1 591	854	644	3 505	1 153	867	544	814	873	491	442
Aulnay-sous-Bois	4 497	3 501	1 646	1 134	1 252	827	1 222	244	782	429	665	687	430	426	333
Bagnolet	2 200	936	403	693	357	321	320	1 211	365	219	63	175	386	176	123
Le Blanc-Mesnil	2 857	1 777	1 215	678	618	2 200	805	255	731	401	596	290	425	483	216
Bobigny	3 299	1 665	731	1 041	709	1 586	708	2 308	912	599	541	493	401	395	372
Bondy	3 168	2 084	815	834	507	908	1 109	213	397	463	353	270	441	427	321
Le Bourget	825	446	297	274	177	1 272	140	210	427	91	60	78	143	61	51
Clichy-sous-Bois	1 436	2 144	573	416	801	170	2 066	16	164	252	533	144	184	262	275
Coubron	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
La Courneuve	3 221	1 548	550	773	538	1 235	455	2 032	384	295	383	342	510	209	201
Drancy	3 977	1 539	2 115	999	496	2 211	1 477	384	1 123	318	415	247	957	241	242
Dugny	614	276	93	106	153	51	62	S	S	87	73	61	S	64	S
Épinay-sur-Seine	2 962	2 697	1 017	1 085	582	582	932	58	284	624	786	419	169	334	470
Gagny	1 103	677	1 171	438	151	182	181	81	317	156	250	130	142	302	174
Gournay-sur-Marne	S	S	139	S	S	S	S	S	26	S	S	S	S	S	S
L'Île-Saint-Denis	450	363	S	169	87	39	29	S	48	102	131	58	S	82	102
Les Lilas	770	461	166	500	63	44	63	165	151	78	24	82	217	64	94
Livry-Gargan	1 471	909	1 404	412	180	92	646	48	441	151	252	134	272	150	114
Montfermeil	1 095	739	1 052	165	180	35	947	S	252	78	102	71	30	93	73
Montreuil	4 805	2 092	1 710	1 576	2 600	408	427	469	997	748	290	720	523	547	391
Neuilly-Plaisance	528	268	507	179	76	168	57	92	155	55	74	75	33	31	90
Neuilly-sur-Marne	1 099	664	892	284	218	583	154	133	135	297	194	167	99	286	161
Noisy-le-Grand	1 405	911	1 912	867	781	749	281	351	328	383	282	422	85	375	403
Noisy-le-Sec	2 806	1 461	651	828	430	504	530	317	417	333	365	244	161	296	176
Pantin	2 992	1 687	543	1 392	447	333	389	2 203	441	444	194	487	393	225	251
Les Pavillons-sous-Bois	854	455	698	240	68	83	387	95	311	66	241	17	201	89	94
Pierrefitte-sur-Seine	1 969	1 033	1 079	455	795	261	631	54	381	226	612	221	509	219	204
Le Pré-Saint-Gervais	817	478	151	404	102	41	79	209	102	88	96	137	123	72	94
Le Raincy	243	216	242	137	20	S	54	42	248	15	S	13	34	29	43
Romainville	1 308	485	580	488	182	96	206	98	145	111	126	133	312	102	110
Rosny-sous-Bois	1 505	792	835	639	320	238	367	567	394	298	195	213	145	208	236
Saint-Denis	8 928	4 338	2 043	2 573	2 773	693	480	804	1 621	1 916	1 063	1 324	816	924	788
Saint-Ouen	3 015	2 251	863	993	646	190	187	64	374	379	274	464	230	291	339
Sevran	2 939	1 932	923	472	1 334	790	603	142	294	364	525	348	220	481	336
Stains	1 878	1 429	886	620	711	390	674	42	572	329	421	510	253	236	188
Tremblay-en-France	1 991	1 051	905	152	171	52	131	24	92	101	143	94	52	78	143
Vaujours	201	143	142	39	33	S	25	S	59	21	66	S	S	30	S
Villemomble	910	577	790	340	243	80	173	41	348	161	124	134	95	181	117
Villepinte	1 688	1 385	603	403	227	173	339	54	262	225	403	179	92	219	244
93079 - Villetaneuse	841	647	262	182	208	132	144	20	52	196	241	158	56	153	92
Seine-Saint-Denis	82 872	49 462	32 294	26 031	20 849	18 588	18 167	16 597	15 729	11 984	11 707	10 583	10 049	9 352	8 149
Paris	46 262	37 466	26 599	28 463	9 254	4 597	4 987	23 729	7 717	10 390	2 459	9 978	6 451	4 011	6 609
Val de Marne	43 232	22 743	36 243	15 987	8 885	4 738	6 604	10 347	6 228	7 423	4 239	5 205	2 313	5 896	5 439
Hauts-de-Seine	41 192	42 245	24 192	15 203	3 506	3 184	3 009	7 865	6 294	7 201	3 261	6 181	2 272	3 959	6 625
Petite Couronne	167 297	114 450	92 730	57 221	33 239	26 509	27 780	34 810	28 250	26 607	19 207	21 968	14 634	19 206	20 213
Ile de France	309 891	241 249	242 779	117 244	60 675	42 087	69 656	67 003	49 649	55 349	35 891	52 735	25 853	47 090	41 678
France métropolitaine	789 879	739 992	621 485	269 184	71 862	48 326	249 038	101 822	111 161	83 383	48 679	96 651	76 585	77 520	79 152

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Note de lecture : A Villemomble, en 2015, il y a 910 immigrés d'origine algérienne.

	Inde	Italie	Pakistan	Égypte	Congo	Espagne	Pologne	Bangladesh	Cambodge	Maurice (île)	Cap-Vert	Viêt-Nam	Comores	Guinée (Rép. de)	Mauritanie	Population immigrée totale par zone géographique
Aubervilliers	622	388	445	1 328	327	368	340	1 377	222	288	279	180	153	322	181	35 883
Aulnay-sous-Bois	558	398	302	128	427	410	703	42	418	202	351	311	110	127	118	24 543
Bagnolet	113	176	62	152	97	107	139	66	114	83	53	94	53	40	91	10 631
Le Blanc-Mesnil	556	509	408	113	230	325	347	32	168	246	129	84	94	107	105	18 430
Bobigny	394	234	115	183	261	140	121	194	130	219	161	163	97	155	157	19 911
Bondy	372	199	166	152	310	182	146	98	221	234	155	221	163	93	66	16 510
Le Bourget	327	58	169	69	42	92	41	139	14	99	33	63	39	15	S	6 288
Clichy-sous-Bois	79	65	213	14	241	91	33	53	53	105	199	33	66	58	54	11 528
Coubron	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	340
La Courneuve	865	224	698	416	194	139	118	708	127	189	152	118	450	85	135	18 420
Drancy	602	645	441	289	166	472	300	73	103	527	224	98	80	94	63	22 497
Dugny	27	S	67	27	87	22	12	14	S	14	S	22	38	18	12	2 231
Épinay-sur-Seine	156	148	368	201	481	197	191	120	217	162	198	131	214	147	322	17 885
Gagny	47	190	73	42	180	107	96	11	95	29	112	87	38	38	15	7 368
Gournay-sur-Marne	S	65	S	S	S	S	30	S	43	17	S	22	S	S	S	682
L'Île-Saint-Denis	S	24	15	34	73	34	15	S	S	S	29	S	29	39	39	2 359
Les Lilas	65	95	14	69	29	95	135	30	35	48	27	63	24	36	S	4 424
Livry-Gargan	54	352	76	79	100	139	91	18	25	97	80	48	41	34	29	9 083
Montfermeil	15	87	102	S	58	50	30	S	67	83	32	75	26	14	38	6 060
Montreuil	208	732	591	286	228	440	372	86	93	319	114	176	186	140	316	26 308
Neuilly-Plaisance	39	120	S	16	44	73	87	S	97	57	58	138	S	20	S	3 960
Neuilly-sur-Marne	38	153	94	52	189	117	150	S	119	72	113	136	69	50	69	7 737
Noisy-le-Grand	71	236	65	127	348	175	191	63	1 055	160	332	680	94	58	67	15 597
Noisy-le-Sec	93	169	120	144	274	173	79	66	90	155	139	98	67	114	79	12 673
Pantin	146	342	171	486	160	245	369	313	131	255	70	134	111	141	40	17 594
Les Pavillons-sous-Bois	22	103	52	57	92	60	63	S	26	32	77	77	11	10	S	5 287
Pierrefitte-sur-Seine	392	67	286	45	148	113	65	180	12	52	172	56	72	104	90	11 347
Le Pré-Saint-Gervais	82	68	13	102	27	81	106	55	16	40	24	24	S	24	S	4 307
Le Raincy	S	75	S	26	20	54	50	S	22	20	26	24	14	S	S	2 088
Romainville	61	135	87	60	70	162	59	34	41	53	42	48	23	61	45	6 108
Rosny-sous-Bois	81	188	78	124	118	116	187	27	108	91	38	87	87	40	42	9 596
Saint-Denis	427	376	805	1 279	622	591	372	1 042	205	368	560	118	229	397	246	42 624
Saint-Ouen	176	207	105	620	164	183	618	126	92	132	58	87	121	145	145	15 678
Sevran	354	198	127	62	331	135	171	285	389	177	197	239	130	175	78	16 153
Stains	238	143	289	75	262	157	43	143	35	125	271	105	112	82	177	12 352
Tremblay-en-France	71	217	61	18	117	117	86	S	134	65	90	109	45	44	29	6 872
Vaujours	S	79	20	S	19	22	40	S	S	S	50	S	S	S	S	1 232
Villemomble	54	96	14	21	115	46	99	S	59	84	28	83	41	21	49	5 923
Villepinte	443	119	227	18	174	123	85	38	479	145	91	255	29	35	42	9 805
93079 - Villetaneuse	41	19	135	14	93	69	S	11	109	43	38	35	47	50	83	4 557
Seine-Saint-Denis	7 905	7 732	7 080	6 946	6 917	6 241	6 199	5 456	5 382	5 108	4 813	4 552	3 229	3 143	3 051	472 874
Paris	3 068	17 521	1 399	6 285	2 355	13 491	9 393	1 486	6 659	3 614	1 079	6 535	1 845	3 161	1 937	450 057
Val de Marne	2 077	7 049	1 361	2 079	4 317	4 388	5 100	568	6 098	1 833	2 844	6 362	2 159	2 133	1 072	284 009
Hauts-de-Seine	2 016	5 856	569	2 980	2 665	6 149	6 247	644	2 005	2 790	1 766	4 221	1 297	1 202	1 053	285 449
Petite Couronne	11 997	20 636	9 009	12 004	13 900	16 779	17 546	6 668	13 485	9 731	9 424	15 134	6 684	6 478	5 176	1 042 332
Ile de France	26 467	56 676	18 596	21 568	36 419	47 347	38 402	9 349	31 258	19 435	18 292	35 207	12 638	14 465	11 619	2 296 224
France métropolitaine	37 357	286 052	24 205	27 500	64 408	248 034	90 192	11 499	50 675	32 188	28 426	75 481	33 061	33 874	16 670	5982784

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Note de lecture : A Villemomble, en 2015, il y a 910 immigrés d'origine algérienne.

**Annexe n°2 : Parts d'immigrés par pays d'origine en Seine-Saint-Denis, en 2015 (sur l'ensemble de la population immigrée de chaque commune, département ou région)**

	Algérie	Maroc	Portugal	Tunisie	Mali	Sri Lanka	Turquie	Chine (Rép. Pop)	Roumanie	Côte d'Ivoire	Haïti	Sénégal	Serbie	Congo (Rép. Dém., ex-Zaire)	Cameroun
Aubervilliers	17%	9%	4%	8%	4%	2%	2%	10%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	1%
Aulnay-sous-Bois	18%	14%	7%	5%	5%	3%	5%	1%	3%	2%	3%	3%	2%	2%	1%
Bagnolet	21%	9%	4%	7%	3%	3%	3%	11%	3%	2%	1%	2%	4%	2%	1%
Le Blanc-Mesnil	16%	10%	7%	4%	3%	12%	4%	1%	4%	2%	3%	2%	2%	3%	1%
Bobigny	17%	8%	4%	5%	4%	8%	4%	12%	5%	3%	3%	2%	2%	2%	2%
Bondy	19%	13%	5%	5%	3%	5%	7%	1%	2%	3%	2%	2%	3%	3%	2%
Le Bourget	13%	7%	5%	4%	3%	20%	2%	3%	7%	1%	1%	1%	2%	1%	1%
Clichy-sous-Bois	12%	19%	5%	4%	7%	1%	18%	0%	1%	2%	5%	1%	2%	2%	2%
Coubron	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
La Courneuve	17%	8%	3%	4%	3%	7%	2%	11%	2%	2%	2%	2%	3%	1%	1%
Drancy	18%	7%	9%	4%	2%	10%	7%	2%	5%	1%	2%	1%	4%	1%	1%
Dugny	28%	12%	4%	5%	7%	2%	3%	S	S	4%	3%	3%	S	3%	S
Épinay-sur-Seine	17%	15%	6%	6%	3%	3%	5%	0%	2%	3%	4%	2%	1%	2%	3%
Gagny	15%	9%	16%	6%	2%	2%	2%	1%	4%	2%	3%	2%	2%	4%	2%
Gournay-sur-Marne	S	S	20%	S	S	S	S	S	4%	S	S	S	S	S	S
L'Île-Saint-Denis	19%	15%	S	7%	4%	2%	1%	S	2%	4%	6%	2%	S	3%	4%
Les Lilas	17%	10%	4%	11%	1%	1%	1%	4%	3%	2%	1%	2%	5%	1%	2%
Livry-Gargan	16%	10%	15%	5%	2%	1%	7%	1%	5%	2%	3%	1%	3%	2%	1%
Montfermeil	18%	12%	17%	3%	3%	1%	16%	S	4%	1%	2%	1%	0%	2%	1%
Montreuil	18%	8%	6%	6%	10%	2%	2%	2%	4%	3%	1%	3%	2%	2%	1%
Neuilly-Plaisance	13%	7%	13%	5%	2%	4%	1%	2%	4%	1%	2%	2%	1%	1%	2%
Neuilly-sur-Marne	14%	9%	12%	4%	3%	8%	2%	2%	2%	4%	3%	2%	1%	4%	2%
Noisy-le-Grand	9%	6%	12%	6%	5%	5%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	1%	2%	3%
Noisy-le-Sec	22%	12%	5%	7%	3%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	2%	1%	2%	1%
Pantin	17%	10%	3%	8%	3%	2%	2%	13%	3%	3%	1%	3%	2%	1%	1%
Les Pavillons-sous-Bois	16%	9%	13%	5%	1%	2%	7%	2%	6%	1%	5%	0%	4%	2%	2%
Pierrefitte-sur-Seine	17%	9%	10%	4%	7%	2%	6%	0%	3%	2%	5%	2%	4%	2%	2%
Le Pré-Saint-Gervais	19%	11%	4%	9%	2%	1%	2%	5%	2%	2%	2%	3%	3%	2%	2%
Le Raincy	12%	10%	12%	7%	1%	S	3%	2%	12%	1%	S	1%	2%	1%	2%
Romainville	21%	8%	9%	8%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	5%	2%	2%
Rosny-sous-Bois	16%	8%	9%	7%	3%	2%	4%	6%	4%	3%	2%	2%	2%	2%	2%
Saint-Denis	21%	10%	5%	6%	7%	2%	1%	2%	4%	4%	2%	3%	2%	2%	2%
Saint-Ouen	19%	14%	6%	6%	4%	1%	1%	0%	2%	2%	2%	3%	1%	2%	2%
Sevran	18%	12%	6%	3%	8%	5%	4%	1%	2%	2%	3%	2%	1%	3%	2%
Stains	15%	12%	7%	5%	6%	3%	5%	0%	5%	3%	3%	4%	2%	2%	2%
Tremblay-en-France	29%	15%	13%	2%	2%	1%	2%	0%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	2%
Vaujours	16%	12%	12%	3%	3%	0%	2%	S	5%	2%	5%	S	S	2%	S
Villemomble	15%	10%	13%	6%	4%	1%	3%	1%	6%	3%	2%	2%	2%	3%	2%
Villepinte	17%	14%	6%	4%	2%	2%	3%	1%	3%	2%	4%	2%	1%	2%	2%
Villetaneuse	18%	14%	6%	4%	5%	3%	3%	0%	1%	4%	5%	3%	1%	3%	2%
Seine-Saint-Denis	18%	10%	7%	6%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%
Paris	10%	8%	6%	6%	2%	1%	1%	5%	2%	2%	1%	2%	1%	1%	1%
Val de Marne	15%	8%	13%	6%	3%	2%	2%	4%	2%	3%	1%	2%	1%	2%	2%
Hauts-de-Seine	14%	15%	8%	5%	1%	1%	1%	3%	2%	3%	1%	2%	1%	1%	2%
Petite Couronne	16%	11%	9%	5%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	2%	1%	2%	2%
Ile de France	13%	11%	11%	5%	3%	2%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	2%	2%
France métropolitaine	13%	12%	10%	4%	1%	1%	4%	2%	2%	1%	1%	2%	1%	1%	1%

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Note de lecture : A Villemomble, la population originaire d'Algérie représente 15 % de la population immigrée communale.

	Inde	Italie	Pakistan	Égypte	Congo	Espagne	Pologne	Bangladesh	Cambodge	Maurice (île)	Cap-Vert	Viêt-Nam	Comores	Guinée (Rép. de)	Mauritanie	Population immigrée totale par zone géographique
Aubervilliers	2%	1%	1%	4%	1%	1%	1%	4%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	35 883
Aulnay-sous-Bois	2%	2%	1%	1%	2%	2%	3%	0%	2%	1%	1%	1%	0%	1%	0%	24 543
Bagnole	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	10 631
Le Blanc-Mesnil	3%	3%	2%	1%	1%	2%	2%	0%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	18 430
Bobigny	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	19 911
Bondy	2%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	16 510
Le Bourget	5%	1%	3%	1%	1%	1%	1%	2%	0%	2%	1%	1%	1%	0%	S	6 288
Clichy-sous-Bois	1%	1%	2%	0%	2%	1%	0%	0%	0%	1%	2%	0%	1%	1%	0%	11 528
Coubron	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	340
La Courneuve	5%	1%	4%	2%	1%	1%	1%	4%	1%	1%	1%	1%	2%	0%	1%	18 420
Drancy	3%	3%	2%	1%	1%	2%	1%	0%	0%	2%	1%	0%	0%	0%	0%	22 497
Dugny	1%	S	3%	1%	4%	1%	1%	1%	S	1%	S	1%	2%	1%	1%	2 231
Épinay-sur-Seine	1%	1%	2%	1%	3%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	17 885
Gagny	1%	3%	1%	1%	2%	1%	1%	0%	1%	0%	2%	1%	1%	1%	0%	7 368
Gournay-sur-Marne	S	10%	S	S	S	S	4%	S	6%	3%	S	3%	S	S	S	682
L'Île-Saint-Denis	S	1%	1%	1%	3%	1%	1%	S	S	S	1%	S	1%	2%	2%	2 359
Les Lilas	1%	2%	0%	2%	1%	2%	3%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	S	4 424
Livry-Gargan	1%	4%	1%	1%	1%	2%	1%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	9 083
Montfermeil	0%	1%	2%	S	1%	1%	1%	S	1%	1%	1%	1%	0%	0%	1%	6 060
Montreuil	1%	3%	2%	1%	1%	2%	1%	0%	0%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	26 308
Neuilly-Plaisance	1%	3%	S	0%	1%	2%	2%	S	2%	1%	1%	3%	S	0%	S	3 960
Neuilly-sur-Marne	0%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	S	2%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	7 737
Noisy-le-Grand	0%	2%	0%	1%	2%	1%	1%	0%	7%	1%	2%	4%	1%	0%	0%	15 597
Noisy-le-Sec	1%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	12 673
Pantin	1%	2%	1%	3%	1%	1%	2%	2%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	0%	17 594
Les Pavillons-sous-Bois	0%	2%	1%	1%	2%	1%	1%	S	0%	1%	1%	1%	0%	0%	S	5 287
Pierrefitte-sur-Seine	3%	1%	3%	0%	1%	1%	1%	2%	0%	0%	2%	0%	1%	1%	1%	11 347
Le Pré-Saint-Gervais	2%	2%	0%	2%	1%	2%	2%	1%	0%	1%	1%	1%	S	1%	S	4 307
Le Raincy	S	4%	S	1%	1%	3%	2%	S	1%	1%	1%	1%	1%	S	S	2 088
Romainville	1%	2%	1%	1%	1%	3%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	6 108
Rosny-sous-Bois	1%	2%	1%	1%	1%	1%	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	9 596
Saint-Denis	1%	1%	2%	3%	1%	1%	1%	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	42 624
Saint-Ouen	1%	1%	1%	4%	1%	1%	4%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	15 678
Sevran	2%	1%	1%	0%	2%	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	16 153
Stains	2%	1%	2%	1%	2%	1%	0%	1%	0%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	12 352
Tremblay-en-France	1%	3%	1%	0%	2%	2%	1%	S	2%	1%	1%	2%	1%	1%	0%	6 872
Vaujours	S	6%	2%	S	2%	2%	3%	S	S	S	4%	S	S	S	S	1 232
Villemomble	1%	2%	0%	0%	2%	1%	2%	S	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	5 923
Villepinte	5%	1%	2%	0%	2%	1%	1%	0%	5%	1%	1%	3%	0%	0%	0%	9 805
Villetaneuse	1%	0%	3%	0%	2%	2%	S	0%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	4 557
Seine-Saint-Denis	2%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	472 874
Paris	1%	4%	0%	1%	1%	3%	2%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	1%	0%	450 057
Val de Marne	1%	2%	0%	1%	2%	2%	2%	0%	2%	1%	1%	2%	1%	1%	0%	284 009
Hauts-de-Seine	1%	2%	0%	1%	1%	2%	2%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	285 449
Petite Couronne	2%	2%	1%	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1 042 332
Ile de France	1%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	0%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	2 296 224
France métropolitaine	1%	5%	0%	0%	1%	4%	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	0%	5 982 784

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire.

Note de lecture : A Villemomble, la population originaire d'Algérie représente 15 % de la population immigrée communale.

**Annexe n°3 : Evolution de la population immigrée par pays d'origine en Seine-Saint-Denis, entre 2006 et 2015 (en effectifs et en pourcentage).**

	Effectifs 2006	Effectifs 2015	Evolution en effectifs	Taux d'évolution
Algérie	73624	82 872	9 248	13%
Maroc	44863	49 462	4 599	10%
Portugal	34299	32 294	-2 005	-6%
Tunisie	21260	26 031	4 771	22%
Mali	17917	20 849	2 932	16%
Sri Lanka	10538	18 588	8 050	76%
Turquie	17821	18 167	346	2%
Chine (Rép. Pop)	11332	16 597	5 265	46%
Roumanie	4579	15 729	11 150	243%
Côte d'Ivoire	9445	11 984	2 539	27%
Haïti	9306	11 707	2 401	26%
Sénégal	8651	10 583	1 932	22%
Serbie	10430	10 049	-381	-4%
Congo (Rép. Dém., ex-Zaire)	7678	9 352	1 674	22%
Cameroun	6572	8 149	1 577	24%
Inde	5384	7 905	2 521	47%
Italie	9302	7 732	-1 570	-17%
Pakistan	4730	7 080	2 350	50%
Égypte	3686	6 946	3 260	88%
Congo	6792	6 917	125	2%
Espagne	7786	6 241	-1 545	-20%
Pologne	5341	6 199	858	16%
Bangladesh	1103	5 456	4 353	395%
Cambodge	6309	5 382	-927	-15%
Maurice (île)	4946	5 108	162	3%
Cap-Vert	2942	4 813	1 871	64%
Viêt-Nam	5018	4 552	-466	-9%
Comores	2436	3 229	793	33%
Guinée (Rép. de)	2309	3 143	834	36%
Mauritanie	2131	3 051	920	43%
Seine-Saint-Denis (population immigrée totale)	394 951	472 874	77 923	20%

Source : INSEE, RP 2015 et 2006, exploitations complémentaires.

## Annexe n°4 : Pour aller plus loin, bibliographie complémentaire sur la population immigrée et ses évolutions en France et en Seine-Saint-Denis

Cette bibliographie a été produite par le service International - Via le Monde, de la Direction Europe international du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Elle présente majoritairement des documents (écrits, audiovisuels, expositions, etc.) accessibles au public dans les centres de ressources de Via le monde et de CORPUS (Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation, Conseil département de Seine-Saint-Denis).

### • Ouvrages

ADLER Marie Ange D', *Le cimetière musulman de Bobigny : lieu de mémoire d'un siècle d'immigration*, Autrement, 2005, 165 pages.

BACQUE Marie-Hélène, BELLANGER Emmanuel, REY Henri, *Banlieues populaires, territoires, sociétés, politiques*, Editions de l'Aube, 2018, 382 pages.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, 2001, 120 pages.

CARDOSO MARQUES Jose Alexande, *Image de Portugais en France : immigration et cinéma*, L'Harmattan, 2002, 272 pages.

CHAUVIN Pierre, PARIZOT Isabelle, *Vulnérabilités sociales, santé et recours aux soins dans les quartiers défavorisés franciliens : résultats d'enquêtes statistiques conduites dans des quartiers de la politique de la ville*, Editions de la DIV, 2007, 126 pages.

CHEMIN Alain, GELARD Jean-Pierre, *Migrants, craintes et espoirs*, Presses universitaires de Rennes (PUR), 2009, 305 pages.

DEWITTE Philippe (Dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, 1999, 442 pages.

DEWITTE Philippe, *Deux siècles d'immigration en France*, La Documentation française, 2003, 128 pages.

FLEURIMOND Wiener Kerns, *La communauté haïtienne de France : dix ans d'histoire 1991 – 2001*, L'Harmattan, 2003, 326 pages.

Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, GISTI, 2014, 246 pages.

HAMMAN Philippe, *Les travailleurs frontaliers en Europe*, L'Harmattan, 2005, 263 pages.

KADRI Aissa, PREVOST Gérard (Coord.), *Mémoires algériennes*, Syllepse, 2004, 169 pages.

LEQUIN Yves (Dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, 2006, 543 pages.

LILLO Natacha, *La petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900 -1980*, Autrement, 2004, 165 pages.

NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe – Xxe siècle) : Discours publics, humiliations privées*, Fayaard, 2007, 717 pages.

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration du XIXe au XXe siècle*, Le Seuil, 2006, 447 pages.

PERRON Tanguy, *Etranges étrangers*, Scope éditions, Périphérie, 2009, 190 pages.

PONTY Janine, *L'immigration dans les textes : France, 1789 – 2002*, Belin, 2003, 415 pages.

SAIDI Hedi, *Les étrangers en France et l'héritage colonial : processus historiques et identitaires*, L'Harmattan, 2007, 196 pages.

- **Revue, articles et brochures**

LOHR Evelyne, DEBOST Jean-Barthélémi, « Lieux uniques de la mémoire de l'immigration en France (1) : l'hôpital Avicenne de Bobigny (1935-2005), Conseil général de Seine-Saint-Denis, 12 pages.

LOHR Evelyne, DEBOST Jean-Barthélémi, « Lieux unique de la mémoire de l'immigration en France (2) : le cimetière musulman de Bobigny (1937 – 2007) », Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2007, 14 pages.

ROY Jean-Michel, « Lieux uniques du patrimoine de l'immigration en Seine-Saint-Denis », Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2008, 12 pages.

SEKSIG Alain (coordinateur), *Soldats de France*, Hommes & migrations, novembre-décembre 2008, 126 pages.

- **Autres ressources (DVD ou expositions)**

BENGUIGUI Yamina, *9/3 mémoire d'un territoire [DVD]*, 2008.

Canopé, *Histoire des immigrations en France [DVD]*, 2017.

DELATTRE Didier, HOUZEL Rebecca, MARTIN Daniel, *Histoire et mémoires des immigrations [DVD]*, 2008.

LALLAOUI Medhi, *Un siècle d'immigrations en France : D'ici et d'ailleurs, 1851 – 1918 [DVD]*, 1997.

LALLAOUI Medhi, *Un siècle d'immigrations en France : De la paix et de la liberté, 1919 – 1939 [DVD]*, 1997.

LALLAOUI Medhi, *Un siècle d'immigrations en France : Etranges étrangers, 1939 – 1974 [DVD]*, 1997.

MISKE Karim, BLANCHARD Emmanuel, JOSEPH Mohamed, *Musulmans de France, de 1904 à nos jours [DVD]*, 2009.

Solidarité laïque, *Immigrations, du XIXe siècle à nos jours en France [Exposition]*, 2016.

**La Seine-Saint-Denis est le département de France où la part de population immigrée est la plus élevée en 2015. Les origines de la population immigrée séquano-dionysienne sont aussi particulièrement variées. Connaître la Seine-Saint-Denis c'est donc aussi prendre la mesure de son cosmopolitisme. Pour ce faire, il est nécessaire de développer une connaissance aussi objective et territorialisée que possible de la population immigrée.**

Ce numéro de Décryptage(s) développe donc une analyse territoriale, comparative et dynamique de la population immigrée de Seine-Saint-Denis. Il fournit d'abord des éléments de contexte généraux, puis s'intéresse au profil socio-économique des immigrés séquano-dionysiens, avant d'analyser finement les principales origines de ces derniers. Cette étude vise ainsi à soutenir la recherche constante d'adéquation entre l'action publique locale et les réalités du territoire et de sa population.



**Publication réalisée par le Service de l'Observatoire départemental (SOD) de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE).**

**Directrice : Béatrice Le Gall**

**Directeur adjoint : Gilles Alfonsi**

**Chef de Service : Benoît Oudin**

Rédaction : Clémentine Fourré

Cartes et infographies : Nathalie Auclair

Traitement statistique : Clémentine Fourré

Bibliographie complémentaire : Estelle Geffroy

Relecteurs : Benoît Oudin, Gilles Alfonsi, Magali Viillard, Magali Fricaudet, Pouria Amirshahi

Contact : [observatoire@cg93.fr](mailto:observatoire@cg93.fr)

Retrouvez l'ensemble de nos publications et ressources sur :

<http://ressources.seine-saint-denis.fr/>

<http://data.seine-saint-denis.fr/>

<http://geoportail93.fr/>

